UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

La problématique du service de l'eau potable liée à la faible alimentation dans la région métropolitaine de Port-au-Prince : cas de Baillergeau et de Croix Deprez de 2015-2020.

par Guy Hansy Petit-Noel

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention du grade de Maître ès art (M.A.) en Études et Interventions Régionales.

Québec, Canada

© Guy Hansy Petit-Noel, 2024

RÉSUMÉ

Le problème d'accès à l'eau potable est un sujet qui attire l'attention de plus d'un partout à travers le monde. Que ce soit Elola Calderón (2010), Veuille (2010), Cortinas et al. (2016) ou encore Boukhari et de Miras (2019), leurs travaux montrent clairement comment plusieurs endroits de la planète font face à ce fléau. Les données les plus récentes font état de 2.2 milliards des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation la science et la culture, 2023). Les plus vulnérables se trouvent dans certains pays d'Afrique et de l'Asie. La demande en eau pour tout type d'usage est disproportionnelle par rapport aux besoins en eau, ce qui est dû à l'augmentation de la population dans ces régions, ainsi qu'à l'exploitation excessive des ressources disponibles au cours de leurs usages (Barlow, 2009) ; (Kettab et al., 2008).

La république d'Haïti qui se trouve dans la région des Caraïbes peine aussi à alimenter sa population en eau potable en dépit des différentes initiatives prises par certains gouvernements via la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) qui est l'organe régulateur de ce secteur. Une étude de cas concernant les quartiers de Baillergeau et Croix Deprez qui se situent au sein de la région métropolitaine de Port-au-Prince, précisément à la 2e section communale de Port-au-Prince nous montre à quel point le secteur de l'eau potable en Haïti fait face à de nombreuses difficultés. Mais tout n'est pas perdu, puisque la DINEPA via le Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE/RMPP) a réalisé et réalise encore des projets afin de répondre aux besoins de la population, mais pour diverses raisons, les contraintes se multiplient davantage. Donc ce travail vise à explorer les barrières (politiques, institutionnelles, logistiques) qui empêchent l'adoption des mesures mélioratives relatives à l'alimentation en eau à Baillergeau et Croix Desprez, deux quartiers de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Par une méthode qualitative, nous avons analysé les projets passés et en cours en les comparant avec les discours de nos participants. Les données nous montrent que les projets sont légion, mais le contexte sociopolitique les handicape grandement. Par cette étude, nous avons proposé des pistes qui pourraient contribuer aux multiples réflexions ayant été déjà faites sur la question, puis permettront éventuellement d'apporter des solutions relatives à ce problème.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ..... **i**
LISTE DES TABLEAUX ..... **v**
LISTE DES FIGURES ..... **vi**
LISTE DES SIGLES ..... **vii**
DÉDICACES ..... **viii**
REMERCIEMENTS ..... **ix**
INTRODUCTION **1**
CHAPITRE 1 ..... **7**
MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE **7**
1.1 Problème d'accès à l'eau d'un point de vue mondial 8
1.1.1 Usage de l'eau, quelques considérations générales 9
1.1.2 Besoin en eau 10
1.1.3 Le problème de l'accès à l'eau en Haïti 12
1.2 Le problème de l'eau en Haïti aux racines sociohistoriques 15
1.2.1 Contexte sociohistorique d'Haïti 16
1.2.2 Sur le plan historique 16
1.2.3 Sur le plan économique 19
1.3 Accès à l'eau potable en Haïti, et conséquences sur la population 22
1.4 Tentatives de réponses via certains projets avant et après le séisme du 12 janvier 2010. 26
1.5 Objectifs général et spécifiques 30
1.6 Pertinence du travail 30
CHAPITRE 2 ..... **33**
CADRE THÉORIQUE **33**
2.1) APPROCHE MULTI BARRIÈRE OU BARRIÈRE MULTIPLE **33**
2.2 Théorie wébérienne de l'action rationnelle par finalité 36
CHAPITRE 3 ..... **41**
CADRE MÉTHODOLOGIQUE **41**
3.1 Stratégie de recherche 41
3.2 Collecte des données 44
3.2.1 Population à l'étude, technique d'échantillonnage et le recrutement des participants .. 44
3.3 Outil de collecte des données 45
3.3.1 Le questionnaire auto-administré 46
3.3.2 La revue de littérature 50
3.4 Analyse des données 51
3.5) Limites de la recherche **52**
3.6 Considérations éthiques 54

CHAPITRE 4 ..... **56**

RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES **56**

4.1) Présentation du terrain à l'étude et de ses infrastructures en alimentation d'eau 57

4.1.1) la région métropolitaine de Port-au-Prince, ses origines 57

4.1.2) La commune de Port-au-Prince, ses origines. 58

4.2) Les origines de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement 60

4.2.1) Les composantes de la DINEPA 61

4.2.2) Présentation du CTE/RMPP 64

4.3) Baillergeau et Croix Deprez, leur évolution sociohistorique ainsi que leur situation en eau 66

4.3.1) Baillergeau 66

4.3.2) Croix Deprez 68

4.4) Les projets visant l'alimentation, l'amélioration et la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable au sein des quartiers défavorisés de la RMPP. 70

4.4.1) La naissance des comités de gestion de l'eau : programme d'alimentation en eau potable au sein des quartiers défavorisés de la RMPP. 71

4.4.2) Fonctionnement des comités de gestion d'eau potable : leur naissance. 73

4.4.2.1) Fonctionnement des comités : l'aspect économique 75

4.4.2.2) La vente d'eau potable : une activité centrale 78

4.4.2.3) Les sanctions et éléments stimulant au sein des comités 79

4.4.2.4) Retombées positives et négatives du système d'adduction d'eau potable à Baillergeau et Croix Deprez 81

4.5) les projets Port-au-Prince I, II et III ainsi que les contraintes 86

CHAPITRE V **92**

DISCUSSION **92**

5.1) Comprendre les politiques publiques dans le secteur de l'eau potable dans la RMPP (Baillergeau et Croix Deprez). 92

5.2) Facteurs à l'origine de la pénurie d'eau dans les secteurs à l'étude. 95

5.3) Acteurs et moyens mobilisés dans la recherche de solution à la pénurie d'eau dans les quartiers à l'étude. 98

5.4) Approvisionnement en eau potable, au regard des approches multi barrière et rationnel par finalité 99

5.5) Pistes de réflexion à la problématique de l'eau dans les secteurs concernés par notre étude. 104

5.5.1) Le volet environnemental 104

5.5.2) Le volet économique 105

5.5.3) Le volet politique 107

CONCLUSION **114**

CERTIFICATION ÉTHIQUE **118**

ANNEXE 1 ..... **119**

ANNEXE 2 ..... **120**

ANNEXE 3 ..... **121**

ANNEXE 4 ..... **122**
ANNEXE 5 ..... **123**
ANNEXE 6 ..... **124**
ANNEXE 7 ..... **126**
ANNEXE 8 ..... **128**
ANNEXE 9 ..... **132**
ANNEXE 10 ..... **136**
ANNEXE 11 ..... **137**
ANNEXE 12 ..... **140**
ANNEXE 13 ..... **141**
BIBLIOGRAPHIE **142**

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE 44
TABLEAU 2 : SITUATION EN EAU DANS LA RMPP 48
TABLEAU 3 : L'ORIGINE DES COMITES ET LEUR RAPPORT AVEC LE CTE/RMPP-DINEPA .. 49
TABLEAU 4 : FONCTIONNEMENT GLOBAL DU COMITE DE GESTION D'EAU POTABLE 49

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE D'HAÏTI 17
FIGURE 2 : VUE DE LA RMPP 58
FIGURE 3 : VUE DE LA COMMUNE DE PORT-AU-PRINCE..... 60
FIGURE 4 : LIMITES ADMINISTRATIVES DES OREPA..... 62
FIGURE 5 : VUE GLOBALE DE LA DINEPA ET SES NIVEAUX D'INTERVENTIONS EN HAÏTI... 63
FIGURE 6 : ORGANIGRAMME DU CTE/RMPP 66
FIGURE 7 : VUE AERIENNE DU QUARTIER DE BAILLERGEAU..... 68
FIGURE 8 VUE AÉRIENNE DE CROIX DEPREZ..... 70
FIGURE 9 : VUE GLOBALE DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE EN HAÏTI..... 111

LISTE DES SIGLES

AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale et du Développement.
CAEPA : Comités d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement.
CAMEP : Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable.
CG : Coordination Générale.
CTE/RMPP : Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince.
CSCCA : Cours Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratif.
DAF : Direction Administrative et Financière.
DC : Direction Clientèle.
DCTE : Direction du Centre Technique d'Exploitation.
DINEPA : Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement.
DOP : Direction des Opérations.
DRH : Direction des Ressources-Humaines.
DT : Direction Technique.
DQD : Direction des Quartiers Défavorisés.
GRET : Groupe de Recherche et d'Échange Technologique.
IHSI : Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique.
IRE : Indice de rareté de l'eau.
MARN : ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles.
ME : ministère de l'Environnement.
MEF : ministère de l'Économie et des Finances.
MICT : ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales.
MPCE : ministère de la Planification et de la Coopération Externe.
MSF : Médecin Sans Frontières.
MSPP : ministère de la Santé Publique et de la Population.
MTPTC : ministère des Travaux Publiques, Transports et Communications.
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations.
OREPA : Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement.
POCHEP : Poste d'Hygiène d'Eau Potable
SNEP : Service Nationale d'Eau Potable.
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
URD : Unités Rurales Départementales.
CERF : Fonds Central des Nations Unies pour les Interventions d'Urgence.

DÉDICACES

À la mémoire de ma mère, Clarice Léonard, portée disparue le 8 juillet 2020, et de mon père Céréel Petit-Noel, décédé le 15 janvier 2021.

Au peuple haïtien qui a vécu et qui vit encore des moments extrêmement difficiles. Force à vous ! À la mémoire de Mimose Lacombe, et Juliette Léonard, qui ont toutes les deux péri lors du séisme du 12 janvier 2010.

REMERCIEMENTS

Un travail de recherche peut être signé d'une seule personne, mais en réalité, il s'agit d'un œuvre collectif durant le cheminement. Sur ce, je remercie Dieu de m'avoir donné les ressources dont j'avais besoin pour pouvoir réaliser ce travail.

Un remerciement spécial à ma directrice de mémoire, la professeure Sabrina Tremblay pour sa disponibilité, ses conseils et ses suggestions dès le début, jusqu'à la finalisation du travail. Merci aussi à l'Université du Québec à Chicoutimi de m'avoir octroyé cette bourse d'exemption des frais majorés, qui m'a grandement aidé au cours de ce cycle d'études. À tous les professeur-e-s qui ont d'une manière ou d'une autre contribué à ma formation.

Aux employés du Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, structure déconcentrée de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) pour avoir contribué à la collecte des données. À Madame Marcelle Rameau et mon neveu Eustache-fils Léonard, pour leur précieux support au niveau de la mise en forme du travail. À mon ami Jacques Charles pour sa lecture critique de ce travail. À mes frères et sœurs (Eustache, Jean Djimitry, Joel, Berlinda, Rachelle, Sandra), mon ami, mon frère, mon compère Alix Attignol, ma cousine Teressa Mendy Brizard, mes ami-e-s Taina W. Gabriel, Valérie Carmelle André, Josué Blanchard, Jimmy Alexandre, Patrick Doh, Genève Édouard, Slovens Zidor pour leurs encouragements tout au long du processus.

Et enfin à tous mes ami-e-s, dont les noms ne sont pas figurés, mais qui ont d'une manière ou d'une autre contribué à la réalisation de travail.

INTRODUCTION

L’eau est une ressource unique et irremplaçable qui existe en quantité limitée sur la planète. En tant que source de vie indispensable pour les êtres humains au sein des sociétés, elle est porteuse de multiples avantages pour plusieurs. Par conséquent, il est évident qu’on ne peut en aucun cas se passer de cette substance. Or, dans certains pays à travers le monde, ce liquide vital fait défaut, c’est-à-dire, leurs populations font face très souvent à une pénurie d’eau potable. Et Haïti, n’y fait pas exception.

Plusieurs travaux relatifs à la problématique de l’eau potable ont été réalisés un peu partout sur la planète. Qu’ils s’agissent de ceux de Gaspard (2015), de Jérôme et Emmanuel (2016) ou encore de ceux des organisations suprarégionales ou mondiales comme : Direction Nationale de l’Eau Potable et de l’Assainissement (2018) et, les Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (2019). Leurs constats font état d’une situation très critique.

> « Sous l’effet conjugué de la croissance démographique, du développement socio-économique et de l’évolution des modes de consommations, l’utilisation de l’eau dans le monde augmente annuellement de 1 % depuis les années 1980 » (UNESCO, 2019, p 14).

Plus loin on y explique que jusqu'en 2050, la demande en eau pourrait bien augmenter au même rythme mentionné précédemment. Leurs chiffres font état de 20 % à 30 % de plus que ce qu'on utilise actuellement. L'augmentation des ménages et la croissance des industries sont les principaux facteurs de cette éventuelle augmentation (UNESCO, 2019).

Près de 2 milliards d'êtres humains sont confrontés à une pénurie d'eau (Barlow, 2009). Déjà, plusieurs endroits de la planète sont considérés comme étant des « régions assoiffées ». Les exemples sont légion ; qu'il s'agisse de plusieurs parties de l'Asie (la Chine septentrionale, l'Asie-Pacifique, Asie du Sud, etc.), de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Australie, pour finir avec le Midwest américain, le Mexique et des sections de l'Amérique du Sud (Barlow, 2009).

Partant de ces considérations mondiales, la pénurie d'eau potable, la dégradation des rivières, la contamination des eaux, etc. peuvent entraîner des conséquences néfastes sur l'économie d'un pays selon Fernandez Pereda (2019). Haïti aussi fait partie de cette longue liste qui peine elle aussi à desservir sa population en eau potable, malgré les multiples projets réalisés dans ce secteur, notamment les projets Port-au-Prince I, II et III. Nous y reviendrons dans le chapitre des résultats.

Les données du ministère de la Planification et de la Coopération Externe et ministère de l'Économie et des Finances (2012) ou encore les travaux de Jérôme et Emmanuel (2016) font état d'une situation qui ne s'améliore pas. En effet, ces différents travaux relatifs à l'approvisionnement en eau font état de délabrement du système d'adduction d'eau potable. Notamment avec le séisme du 12 janvier 2010, qui a laissé d'innombrables dégâts sur le plan humain, matériel et infrastructurel. Avant le passage du tremblement de terre du 12 janvier 2010, il était même prévu que le gouvernement étendrait les services d'alimentation en eau potable et en assainissement (MPCE & MEF, 2012). À ce jour, cela n'a toujours pas été réalisé.

De plus, avec l'augmentation rapide de la population (ministère de la Planification et de la Coopération Externe et ministère de l'Économie et des Finances, 2012), on s'attend à une augmentation de la demande au niveau des différents types de services offerts, aussi sur l'apparition des bidonvilles de manière spontanée et anarchique notamment en milieu urbain. Ce qui mettra davantage, de forte pression sur une ressource naturelle rare, soit l'eau potable, et sur les réseaux de distribution déjà défaillants (MPCE & MEF, 2021).

Selon les responsables de la DINEPA, près de 60 % des consommateurs au sein des ménages font usage de l'eau non traitée; dans ce même fil d'idée,

le Fonds Central des Nations Unies pour les Interventions d'Urgence (CERF) a accordé un montant d'un million de dollars destinés aux « interventions d'urgence sous-financées », dans le but d'exécuter des projets de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) portant sur l'accès à l'eau afin de lutter contre les maladies transmises par l'eau (Gologo, 2012), car la DINEPA vise, à cours et à long terme, une meilleure distribution de l'eau sur tout le territoire.

Toutefois, des efforts relatifs au traitement de l'eau à domicile sont en cours et méritent d'être documentés (DINEPA, 2018). C'est ainsi que ce mémoire s'intéresse à la problématique du service de l'eau potable liée à la faible alimentation dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, notamment dans les quartiers de : Baillergeau et Croix Deprez. Dans le premier chapitre, d'abord nous ferons une mise en contexte où d'une manière globale, il sera question d'aborder le problème d'accès à l'eau potable qui découle d'une mauvaise gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Nous verrons aussi, comment les différents États à travers le monde essaient de trouver des solutions pour une meilleure gestion de l'environnement ainsi que les ressources naturelles en particulier l'eau potable, et qui entraîneront des conséquences néfastes sur le développement socio-économique d'un ensemble de pays, notamment ceux en voie de développement. Puis nous passerons en revue l'état de la question via de différents concepts explicatifs ayant rapport à la problématique de l'eau. Pour ensuite aller voir les impacts

de l'accès à l'eau sur la population haïtienne, dans une perspective de développement durable.

Toujours dans ce chapitre, la problématique s'attardera pour sa part à faire une présentation du terrain à l'étude, tant au niveau de sa géographie. Cela nous permettra de remonter aux origines des problèmes ayant rapport aux services de base, notamment le service d'eau potable, endommagé par le séisme du 12 janvier 2010. Nous ferons ensuite un état des lieux actuels de ce problème à partir des données existantes, sans oublier les initiatives déjà mises en place. Cela nous conduira aux questions de recherche, les objectifs visés dans le cadre de ce travail, ainsi que sa pertinence.

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons notre cadre théorique où il sera question de faire mention des différentes approches relevant du domaine de l'eau pour ensuite nous focaliser un peu plus sur l'approche barrière multiple (ou multi-barrière) et la théorie rationnelle par finalité de Weber (1965), pour finir avec quelques approches liées à l'urbanisation.

Dans le chapitre trois qui est notre cadre méthodologique, nous expliciterons notre stratégie de recherche, qui sera suivie par la collecte de données contenant la population à l'étude, la technique d'échantillonnage et le

nombre de répondants total. Ensuite, il sera question de l'outil de collecte de données (questionnaire auto-administré et revue de littérature). Pour finir avec le déroulement de la collecte des données; l'analyse des données, ainsi que les limites de cette recherche y compris les considérations éthiques.

Les derniers chapitres aborderont tour à tour les résultats de notre étude, et la discussion qui en découlent. Nous terminerons par une conclusion qui fera un retour sur les principaux résultats de notre recherche, les limites et les principaux apports de l'étude ainsi que les perspectives pour de futurs travaux de recherche.

CHAPITRE 1

MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Le problème d'accès à l'eau potable est un fléau mondial, mais qui a beaucoup plus d'impacts sur les pays en voie de développement (Barlow, 2009). Ce problème a fait l'objet de plusieurs débats entre différents États lors de conférence ou de sommet des Nations-Unis. Au cours de ces événements, le problème a été posé d'une manière globale, à savoir, sur le plan socio-économique, avec un regard particulier sur la gestion de l'environnement (Kettab et al., 2008).

Douze ans plus tard, une commission mondiale sur l'environnement a été mise sur pied. Il y était même question de concilier environnement et économie, et de redéfinir les relations économiques entre pays industrialisés et pays en voie de développement, le tout a été réuni sous le label : développement durable. Leur mot d'ordre était : « pensée globalement, agir localement »[1] (Kettab et al., 2008).

Des années après ces différents conférences ou sommets entre les États, les constats ne sont pas rassurants, Barlow (2009), Kettab et al. (2008). Ils ont montré que la mauvaise gestion de l'environnement a eu des impacts négatifs

[1] Ces propos ont été relatés par l'un des acteurs de la conférences, l'américain René Dubos explique l'auteur.

sur l’eau potable. Certains pays au niveau du globe font face à des difficultés de tout azimut pour répondre aux besoins de leurs populations. Dans les pages qui suivent, la situation mondiale sera présentée à partir de la problématique de l’eau.

1.1 Problème d’accès à l’eau d’un point de vue mondial

Par rapport aux différents problèmes ayant été posés par les potentats de plusieurs États lors des sommets antérieurs, notamment celui de Rio en 1992, la question de l’environnement et le développement économiques ont été discutés, avec un accent particulier sur le droit à l’eau potable (Watson, 2012). L’année suivante, soit en 1993, les Nations-Unies ont mis au centre des débats la problématique de l’eau, son utilisation, son mode de gestion, et ont consacré une journée tous les ans soit le 22 mars, comme étant journée mondiale de l’eau, avec pour objectif de réfléchir sur les enjeux et stratégies pouvant permettre à tout un chacun de mieux gérer cette ressource afin d’y avoir accès (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation la science et la culture, 2023). Mais cela n’empêche pas à plusieurs régions partout à travers le monde, d’être considérées comme étant assoiffées (Barlow, 2009).

1.1.1 Usage de l’eau, quelques considérations générales

L’eau à travers le monde est un produit transversal à des usages et fins variés. Selon Andréassian et Margat (2014), il en existe deux modes d’utilisation, d’abord, in situ qui a rapport aux différents types d’activité qui utilisent l’eau là où elle se situe comme dans une rivière, ou un lac sans un prélèvement définitif. C’est ainsi qu’on parle de la navigation, la pêche, la baignade sans oublier la production d’énergie, qu’elle soit mécanique ou électrique. Puis il y a l’utilisation ex-situ, qui obligatoirement modifie le trajet naturel de l’eau, où on la transporte, on la distribue pour enfin la consommer.

Que ce soit au sein des ménages (usages domestiques), au niveau de l’agriculture, de l’industrie, etc., l’eau est une substance incontournable. Mais sa mauvaise gestion est à la base de différents problèmes auxquels certaines régions font face. Selon Cortinas et al. (2016), cette mauvaise gestion renvoie à la surexploitation des eaux souterraines dans plusieurs régions du monde comme l’ouest des États-Unis, la Chine, l’Inde, le Mexique, l’Indonésie, la Thaïlande, et le Proche-Orient. Dans ces régions du monde, les nappes phréatiques sont affectées par un excès de pompage, ce qui n’est pas sans conséquence sur la qualité de l’eau qu’on utilise dans différents secteurs d’activités à travers ces différents territoires.

À travers les travaux de Andréassian et Margat (2014), on a pu catégoriser les usages de l’eau, puis les spécifier un peu. Pour leur part,

Calianno et al. (2017, p. 8) relatent que : « l'irrigation, l'abreuvement d'élevages, l'usage domestique, municipal et commercial, la production industrielle (…), ou d'hydroélectricité sont ainsi des usages de l'eau ». Pour Morel (2007) l'usage domestique a rapport à la consommation personnelle, celles des établissements commerciaux, des services publics et autres usages municipaux. Il peut aussi être en lien aux usines raccordées au système d'égout. L'auteur souligne également que l'usage industriel renvoie aussi aux usines non raccordées au système d'égout municipal, comme les eaux de refroidissement, car on en fait usage encore dans certains pays. Et enfin, Morel (2007) aborde l'agriculture où il explique que cela renvoie aux eaux d'irrigation, utilisé aussi pour l'élevage de bétail. En résumé, en termes de pourcentage, le secteur agricole consomme la partie plus importante de l'eau, l'irrigation des terres agricoles équivaut à 70 % (Yahiaoui et Hadj Abderrahmane, 2021) ; l'industrie 22 % et les usages domestiques représentent environ 8 % à l'échelle mondiale (UNESCO, 2023).

1.1.2 Besoin en eau

Le terme de « besoin en eau » peut être vu sur plusieurs angles, car il a rapport aux êtres vivants, à l'irrigation, à l'industrie, etc. C'est dans cette optique qu'il est considéré comme une notion contingente, relative et d'ordre abstrait (Jemmali, 2013). Les travaux de Falkenmark et Widstrand (1992) ont fait le rapport entre eau et développement. Ils expliquent que le besoin en eau

renvoie à la quantité disponible pour savoir quand un espace se trouve dans une situation de pénurie d'eau (ou son contraire). Toujours selon ces auteurs, avec une quantité de moins 1700 mètres cubes annuel par habitant, cela affecte le développement du territoire en question. Avec moins de 1000 mètres cubes annuel par habitant, cela constitue une limite à la production alimentaire, au développement économique, sans oublier la protection de l'écosystème. Les auteurs qualifient cette situation de pénurie relative, tandis qu'avec moins de 500 mètres cubes d'eau annuel, on fait face à une pénurie absolue.

Sironneau (1996) de son côté, considère l'eau naturelle non seulement comme une matière première, mais aussi comme étant un produit de consommation ; et comme un facteur de production dans les secteurs économiques. Donc selon lui, il existe un rapport direct entre l'eau et le développement, c'est-à-dire, plus cette ressource est disponible au sein d'un territoire, plus il contribuera à son développement. Elame et Beka Beka (2022) vont encore plus loin en expliquant que l'eau en tant que besoin fait partie intégrante du développement durable, et qu'il incombe à l'État de s'assurer que tous ces citoyens y aient accès. D'où, selon eux, la nécessité de faire une gestion intégrée de cette ressource, c'est-à-dire, un modèle où le développement durable est implémenté dans la gestion de l'eau. Il sera question de faire une gestion en tenant en compte de l'aspect économique, social, environnemental et culturel des activités humaines. Dans cette perspective-là, la gestion de l'eau est abordée d'une manière globale en tenant compte des différents paramètres susmentionnés.

Dans la section précédente, il était question de faire une mise en contexte autour de la problématique de l'eau de manière générale. Voir son évolution à travers le temps, toutefois, les résultats en termes d'amélioration de l'accès à l'eau se font encore attendre à travers certains endroits, notamment en Afrique et dans plusieurs pays en voies de développement (UNESCO, 2023). Concernant les différents types d'usages de l'eau que nous avons passés en revue, le problème est encore de mise, ce qui affecte négativement les types de besoins en eau puisque l'eau devient de plus en plus rare, mais aussi de mauvaise qualité à certains endroits selon les données déjà citées. Et c'est aussi le cas pour Haïti qui peine à alimenter sa population, notamment dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. C'est ce que nous aborderons dans la prochaine section, pour ensuite enchainer à une présentation générale d'Haïti.

1.1.3 Le problème de l'accès à l'eau en Haïti

Actuellement en Haïti, il y a urgence dans tous les secteurs de la vie nationale. Les données dont on fera mention dans la section économique le montreront clairement. L'une des causes fondamentales de cette crise, c'est la corruption (Péan, 2000). L'auteur retrace les différents cas de corruption de la part de l'ensemble des gouvernements qui se sont succédé sur ce territoire depuis 1791, passant par l'indépendance jusqu'en 1915. Ces pratiques ont été pérennisées par les récents gouvernements, notamment de 2008 à 2016,

période sur laquelle la Cours Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratif (2019) (CSCCA), a présenté son rapport d'audit. Plus de 4 milliards de dollars ont été dilapidés par les différents gouvernements de cette période selon ce rapport.

Pour Alténor (2020) il y a aussi le problème d'aménagement du territoire. Pour ce dernier, l'aménagement c'est une « une répartition équitable des activités économiques, des infrastructures et services » (p 217). Selon Alténor (2020) l'aménagement du territoire en Haïti a connu deux moments forts et il a fallu attendre en 1970 pour que les jalons soient posés. Il s'agissait de la « régionalisation » du territoire, qui était un découpage en de nouvelles régions. Ainsi, on commençait à identifier véritablement les problèmes de disparités spatiales, car, il y avait une répartition déséquilibrée de la population, des activités économiques et des équipements de services en Haïti. Par exemple, Alténor (2020) cite le cas de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince qui regroupait à l'époque plus de 50 % de la population urbaine, ainsi que la plus grande part des investissements publics, et des infrastructures de bases du pays. Et comme conséquences, on a assisté à l'exode rural, à la prolifération des bidonvilles, aux problèmes au niveau du logement et des infrastructures de base, notamment au niveau de l'eau, de l'électricité, etc. Cette période n'a pas donné les résultats escomptés au niveau de l'amélioration du cadre de vie des citoyens et a conduit à une nouvelle approche de l'aménagement du territoire à la fin des années 1980 où l'on est

passé de la régionalisation à la départementalisation[2] (Alténor, 2020). Cela a eu pour conséquence d'impacter négativement l'accès à l'eau dans plusieurs régions du pays, notamment l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Mais bien avant Alténor, le géographe Anglade (1982) lui aussi a fait une étude sur le territoire, et l'a subdivisé en trois moments. Il y a le premier moment qu'il qualifie du « morcellement » qui s'étend de 1664-1803 où le territoire était morcelé en plusieurs pôles économiques avec de grandes plantations à la base. Puis, il y a eu le second de (1804-1915) moment qu'il qualifie de « régionalisation » (toujours avec plusieurs pôles économiques), où au lendemain de l'indépendance, les généraux et fonctionnaires ont accaparé d'anciennes propriétés d'anciens colons, puis réduisent les masses paysannes à la terre faisant d'elles, des cultivateurs. Autrement dit, l'accès à la propriété terrienne reste largement inégalitaire et les campagnes sont caporalisées sous l'autorité des chefs de section (Muscadin, 2018). Enfin la « centralisation » qui a débuté sous l'occupation américaine où les campagnes ont été presque complètement vidées de cultivateurs au profit des centrales sucrières de la Caraïbes ; plus d'un quart de la population a été contrainte par l'occupant de laisser le pays, afin de diminuer le risque de soulèvement populaire (Anglade, 1982). Pour enfin toujours, selon l'auteur, donner naissance à un seul pôle économique à Port-au-Prince, d'où la naissance de la « république de Port-au-

[2] Découpage du pays en neuf (9) départements géographiques. Par la loi du 18 juin 2003, les Nippes ont été élevées au rang de département, de ce fait, Haïti est constituée de 10 départements géographiques ; qui sera développée dans la présentation d'Haïti.

Prince » regroupant les tous secteurs importants de la vie nationale (économique, politique, social, etc.). Donc, dès la naissance de l'État haïtien, le rapport à l'habitat a été quasiment prédéfini par les autorités de l'époque suite à l'assassinat du père de la patrie Dessalines. La politique agraire du président le montre au cours de ses nombreuses distributions de terres au profit des militaires ; et qui a été consolidé par le président Boyer dans son code rural en 1826 où le paysan était condamné a travaillé la terre (Petit-Frere et al., 2010).

1.2 Le problème de l'eau en Haïti aux racines sociohistoriques

Pour pouvoir mieux saisir les enjeux par rapport à la problématique de l'eau en Haïti, il va falloir l'aborder à ses débuts afin de voir quelles ont été les différentes priorités des gouvernements qui se sont succédé à travers le territoire. Pour mieux cerner la réalité d'aujourd'hui à laquelle les Haïtiens font face. Ce choix est justifié dans le but de faciliter le/la lecteur/trice, notamment celui/celle de l'extérieur/e à mieux saisir ces différents enjeux d'ordre sociohistorique. Mais d'abord, il sera question d'une présentation générale d'Haïti.

1.2.1 Contexte sociohistorique d'Haïti

1.2.2 Sur le plan historique

Géographiquement, la République d'Haïti s'étend sur 27 750 kilomètres carrés. Elle est limitée au Nord par l'océan Atlantique, au Sud par la mer des Caraïbes, à l'Est par la Républicaine Dominicaine et à l'Ouest par le détroit de Windward qui la sépare de Cuba. Par rapport à sa localisation, elle possède un climat tropical. Il fait très chaud pendant l'été et il pleut beaucoup au printemps et à la fin de l'année. Haïti fait partie du cercle fermé des Grandes Antilles au côté de Cuba, la République Dominicaine, Jamaïque, Porto Rico, et est subdivisée en dix Départements géographiques et 146 communes pour l'ensemble du pays[3]. Sa population actuelle est de 12 394 537 millions habitants (Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, 2024).

[3]Toutefois selon la Constitution en vigueur, concernant les Collectivités Territoriales, elles sont subdivisées en trois (3) niveaux à savoir : la Section Communale, la Commune et le Département. Noter que le Département est la plus grande circonscription administrative de la République d'Haïti et la section communale en est la plus petite. La commune est la collectivité territoriale dont l'administration est la plus développée.

Figure 1 : Représentation géographique d'Haïti

Source : (Encyclopédie universalis, 2024)

Sur le plan historique, l'ile d'Haïti qui est constituée de la République d'Haïti et la République Dominicaine a connu selon Price-Mars (1953) une double colonisation, d'abord espagnole ensuite française. Le 5 décembre 1492, Christophe Colomb et ses hommes ont débarqué au nom de la couronne espagnole, emportant avec eux, une bonne partie des richesses du sous-sol, notamment l'or. Environ une décennie après, les autochtones ont été décimés par les forces envahissantes qui ont pris le contrôle total du territoire. En 1697, par le traité de Ryswick, l'Espagne cède la partie ouest de l'ile (l'actuel Haïti) à la France. Environ un siècle après, par le traité de Bâle en 1795, l'ile entière a été cédée aux Français (Dorsainvil, 1924). Entre 1791 à 1803, des

mouvements insurrectionnels ont eu lieu à répétition. Cela finira par aboutir à l'indépendance d'Haïti, à la suite de la dernière bataille de Vertières le 18 novembre 1803; proclamée aux Gonaïves le 1er janvier 1804 par le général en chef Jean-Jacques Dessalines (Dorsainvil, 1924).

À la suite de l'indépendance, et durant tout le XIXe siècle, la société haïtienne a été forgée sur cette dichotomie entre les bossales et créoles (Casimir, 2001). À travers les travaux des précédents auteurs, on a pu voir comment la gestion de l'habitat n'a pas été prise en charge complètement par l'État haïtien, donc, les habitants se sont établis aux alentours de la Port-au-Prince (ou dans d'autres villes d'autres provinces) en donnant naissance au phénomène de bidonvilisation. Ces bidonvilles ont précédé les différents types de services sociaux de base à plusieurs endroits, y compris dans la région métropolitaine de Port-au-Prince sans aucun aménagement du territoire et sur fond d'inégalités sociales. Ce qui signifie, là où plusieurs personnes s'installaient, il n'y avait pas forcément la présence des différents types de services sociaux de base, notamment, des infrastructures hydrauliques.

Cette tendance, selon les écrits, a traversé toute l'histoire d'Haïti, c'est-à-dire que, les espaces sont habités bien avant leur aménagement. Puis, les habitants font pression sur les gouvernements pour avoir accès aux services sociaux de base, notamment à l'accès à l'eau potable. Les exemples sont

légion selon les données recueillies. Par exemple, le cas de Tapis Rouge (un quartier de Port-au-Prince) où des citoyens ont adressé un projet de construction d'infrastructure hydraulique auprès des responsables du Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE/RMPP), qui est une structure déconcentrée de la DINEPA. Les citoyens ont eu gain de cause, car la Croix-Rouge Américaine dans un partenariat avec la DINEPA, avait accepté de financer ce projet. C'était aussi le cas du quartier de Campeche, à proximité de Tapis Rouge, où des organisations citoyennes ont procédé de la même manière, toujours grâce à ce partenariat, la Croix-Rouge Américaine a financé ce projet qui a permis de construire plusieurs bornes-fontaines au sein du quartier pour desservir la population en eau potable.

1.2.3 Sur le plan économique

Sur le plan économique, Haïti peut être considéré comme un pays aux multiples contraintes, d'abord parce que ce pays a une économie en recension depuis les cinq dernières années (Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, 2023). Ensuite, l'économie haïtienne est fortement imprégnée par la corruption[4]. Dans son second ouvrage, Péan (2005) relate que cela se voit notamment au sein de l'administration publique, où la violation des lois et

[4] Il entend par corruption un certain nombre de pratique dont la concussion, le délit initié, le détournement, l'escroquerie, la fraude, la malversation, la prévarication et le trafic d'influence qui en commun de faire agir une personne contre sa conscience et son devoir (Péan 2000, p 11).

des constitutions sont monnaies courantes. Le rapport de la CSCCA (2019) constitue l'un des éléments explicatifs des différents stratagèmes ayant été mises sur pieds par les principaux acteurs pour dilapider les fonds pétrocaribe qui était un programme du gouvernement du Venezuela visant à fournir du pétrole aux pays de la Caraïbes à un prix favorable.

À travers ce rapport, les différents gouvernements de cette période ont dilapidé plus de 4 milliards de dollars US à travers des faux projets, où leurs proches ont été favorisés (trafic d'influence) pour obtenir des contrats lucratifs de plusieurs millions de dollars US. Les projets n'ont jamais été exécutés, à travers les firmes qui n'existent que de noms. Cela confirme la thèse de (Péan, 2000) ; (Péan, 2005) quand il affirme que l'économie haïtienne est fortement imprégnée par des pratiques de corruption ou de détournement de fonds publics.

D'autre part, par sa situation géographique, l'économie haïtienne, basée largement sur une agriculture de subsistance, est fortement exposée à de nombreux risques et catastrophes naturels dont les cyclones, les inondations, les glissements de terrain et les tremblements de terre (Organisation Internationale pour la Migration, 2022; Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD 2015-2018) et causant d'énormes pertes au niveau de la production agricole. Cette forte vulnérabilité aux risques naturelle est l'un

des principaux facteurs qui sont à la base de cette récession économique durant cinq années consécutives (Banque Mondial, 2024).

À cela s'ajoute la prolifération des gangs, l'instabilité politique, l'absence d'institution pouvant garantir les potentiels investisseurs et une réduction importante de sa main-d'œuvre[5] (IHSI, 2023). Ces différents facteurs sont à la base d'un taux d'inflation de 22,2 % en 2023 (IHSI, 2023). Et selon la Banque mondiale, environ 59 % de la population d'Haïti, qui compte 11,5 millions d'habitants, vivaient avec moins de 3,65 dollars US par jour en 2023 (Human Rights Watch, 2024).

En Haïti, par exemple, par rapport à ce contexte hydraulique précaire et fragile, cela constitue un énorme handicap au développement; surtout avec l'économie qui est en récession depuis cinq ans comme c'est déjà mentionné. Cela dit, il devient de plus en plus difficile pour l'État d'investir non seulement dans des projets relatifs aux constructions des infrastructures hydrauliques, mais aussi de procéder à leur maintenance. Cette situation affecte tous les secteurs de la vie nationale.

[5] Les données de l'OIM (2022) estiment que le nombres d'émigrants d'origine haïtienne avoisinent 1 770 000 (MPI 2021) en 2021, à destination des États-Unis d'Amérique, de la République dominicaine, de Chili, du Canada, de la France, du Brésil et des Bahamas.

1.3 Accès à l'eau potable en Haïti, et conséquences sur la population

Comme nous l'avons déjà signalé à travers l'analyse d'Alténor (2020) le territoire haïtien en termes d'aménagement n'a pas été quelque chose de réfléchi en amont, tant du point de vue de l'économie, du transport et des services sociaux de base, incluant l'accès à l'eau potable. Quelques plans stratégiques ont été proposés dans le passé, en faisant état de la situation. C'est ce que nous présenterons dans les prochaines lignes.

Le Groupe de la Banque Mondiale (2018), à travers un ensemble de données explique les multiples contraintes auxquelles font face les Haïtiens au niveau du service d'eau potable. Durant les 25 dernières années, il estime que les plus pauvres de la population ont beaucoup souffert de cette rareté d'eau potable de bonne qualité; mais il est à noter aussi qu'il y a une baisse au niveau des consommateurs des eaux de surfaces. Cette baisse passe de 17 % à 3 % entre 1990 et 2015. Il enchaine pour expliquer que les sources d'eaux potables de qualité ont aussi baissé, et elles ont passé de 62 % à 58 %. Dans les espaces ruraux par exemple, les constats sont les mêmes, l'accès aux sources améliorées a diminué de 7 % parmi les 40 % les plus pauvres.

Ces constats qui seront partagés par le Groupe de la Banque Mondiale (2018) expliquent également que devant la croissance de la population en milieu urbain, les services d'eaux sont bien obligés de faire face à cette

situation. Parce qu'une bonne partie de la population n'a plus confiance dans la qualité de l'eau offerte, ils l'utilisent comme source secondaire. En effet, parmi les 55 % de la population qui détiennent un réseau à leur domicile en 2012, seuls 28 % l'utilisent comme source principale. Le reste opte pour des services privés parce que l'eau potable au niveau du service public est insuffisante avec une qualité qui est jugée comme laissant à désirer.

Cette situation est aussi présente dans plusieurs pays de l'Amérique, notamment ceux du sud. En Équateur par exemple, notamment à la capitale Quito, le service d'eau potable fait face à de nombreuses difficultés comme : manque de traitement des eaux usées, et d'assurer la desserte en eau potable (Fernandez Pereda, 2019). Tout ceci est dû, toujours selon l'auteur à cause de la mauvaise gestion de l'environnement, notamment en procédant à la déforestation, qui est à la base d'une diminution des précipitations, et d'éventuelle perte de glace causée par l'augmentation de la température. Face à cette situation, l'État équatorien sous la présidence de Rafael Correa (2006-2017) a dû adopter une nouvelle constitution en 2008 pour faire du droit à l'eau potable une priorité (Fernandez Pereda, 2019). Ainsi, toujours selon cet auteur « la Loi des Ressources Hydriques, Exploitation et Bonne Utilisation de l'Eau » a été adopté pour une meilleure gestion de cette ressource par l'« Autorité Unique de l'Eau » qui a pour mission de faire une meilleure gestion de l'eau sur tout le territoire.

C’est aussi le cas dans certaines favelas au Brésil, notamment à Vila Amizade (Rio de Janeiro), où parfois, les habitants ont dû faire face aux menaces des caïmans pour s’approvisionner en eau, puis au moment des précipitations, ils sont obligés de rester vigilants au cas où les eaux déborderaient. Car, leurs vies seront menacées par les caïmans qui se trouves dans certaines rivières (De Olivera Neto, 2015). Dans la favela de Mangueira (Rio de Janeiro), l’accès à l’eau est très compliqué, ce qui provoque la colère des habitants qui se branchent sur les réseaux hydrauliques de manières irrégulières pour pouvoir accéder à l’eau (Groupe Agence Francaise de développement, 2024).

Par ailleurs, l’État haïtien par le biais du MPCE & MEF a réalisé un plan stratégique de développement en 2012. Dans le secteur de l’eau potable et de l’assainissement, il était question d’étendre les services d’alimentation. Selon l’état de la situation du plan stratégique, les services fournis en eau se caractérisent par une couverture très faible, moins de 50 % (du territoire) en milieu urbain et 30 % en milieu rural. De plus, l’alimentation est discontinue et peu fiable (MPCE & MEF, 2012). On y explique aussi que la population urbaine ayant été raccordée à un réseau de distribution d’eau potable est inférieure à 10 %. Celle en milieu rural ferait usage des sources non captées ou des rivières pour s’approvisionner en eau; de plus, elle représente 65 % des ménages qui en feraient l’usage de ces eaux (sources non captées et rivières).

Dans ce même rapport, on souligne que le gouvernement prévoyait étendre les services d'alimentation en eau potable et en assainissement avant le tremblement de terre du 12 janvier 2010, mais la situation s'est détériorée depuis :

> « L'explosion démographique dans le pays a créé une demande importante, largement au-dessus des services offerts, particulièrement en milieu urbain où l'urbanisation spontanée et anarchique est la règle (…). Il en résulte une forte pression additionnelle sur une ressource naturelle rare, soit l'eau potable, et sur les réseaux de services déjà défaillants » (MPCE & MEF, 2012, p. 97).

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction de ce mémoire, les responsables de la DINEPA ont fait savoir que 60 % des ménages du territoire feraient usage de l'eau non traitée. Toutefois, ils visent à court et à long terme une meilleure distribution de l'eau à travers tout le pays.

Dans les villes, il est prévu que les Centres Techniques d'Exploitation (CTE), qui sont des structures déconcentrées de la DINEPA, s'occuperont du volet technique et financier des opérations[6], et il est aussi question de transférer les CTE aux différentes Mairies dès que celles-ci seront en mesure de les administrer (MPCE & MEF), 2012). D`ailleurs, il est à noter que le transfert des 23 CTE devrait avoir lieu en 2013.

[6] C'est-à-dire tout le processus de construction du système d'infrastructures hydrauliques dans le but de desservir la population.

1.4 Tentatives de réponses via certains projets avant et après le séisme du 12 janvier 2010.

Les premières initiatives gouvernementales en lien avec l'alimentation en eau remontent à 1990, avec la Centrale Autonome Métropolitaine Eau Potable (CAMEP) qui lançait un programme d'alimentation en eau potable au profit des quartiers défavorisés de la région métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP). Des réseaux ont été construits et/ou réparés, ainsi que des bornes-fontaines, et qui ont été gérés par des comités de citoyens issus de ces quartiers. Ce programme desservait ces quartiers à un coût très faible (prix symbolique) qui permettait aux usagers de s'approvisionner en eau potable avec moins de difficulté. D'autres retombées positives sur ces quartiers ont aussi été relevées[7]. Toutefois, le séisme du 12 janvier 2010 a beaucoup affecté ce programme; le système d'approvisionnement en eau potable a été désarticulé dans son ensemble par la destruction des infrastructures hydrauliques. Et d'autres bidonvilles ont vu le jour dans ce nouveau contexte[8].

[7] Ces détails seront explicités au quatrième chapitre (présentation des données) du travail. Il est à noter aussi que ces données ont été recueillies à la Direction des Quartiers Défavorisés ; une Direction qui s'occupe de la gestion du système d'alimentation en eau potable dans les quartiers défavorisés. Elle est rattachée au Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE/RMPP).

[8] Selon les données recueilles à la direction des Quartiers Défavorisés, plusieurs bidonvilles ont été créées spontanément un peu partout dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. À Caradeux (le camp Toto qui existe encore aujourd'hui), un quartier de la commune de Delmas. Au champ de mars, non loin du palais national à Port-au-Prince, (qui n'existe plus), etc.

Quelques années après, la DINEPA lance un projet sur Port-au-Prince. Financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), il est subdivisé en trois volets à savoir Port-au-Prince I, (postséisme 2010) qui visait le redressement institutionnel (du CTE/RMPP). Port-au-Prince II (2014-2017) qui visait la production de l'eau potable dans la RMPP avec la construction de sept forages (six à la Croix-des-Bouquets et un à Pernier). Un forage à Tabarre, et un réservoir à Vivy Mitchell avec une capacité de 2000 m^3 permettraient l'alimentation de plusieurs quartiers de la commune de Tabarre, de Delmas et de Pétion-ville. Et Port-au-Prince III (2017-2022) qui visait la distribution d'eau potable avec des opérations de construction et de réhabilitation de réseau et de fontaines au sein de la RMPP. Aussi, augmenter le nombre des abonnés du CTE/RMPP. De manière spécifique, il cherche à accroitre le nombre des abonnés de 50 % dans la RMPP d'ici la fin du projet. Et enfin, il vise à améliorer progressivement le taux de recouvrement au niveau de la RMPP, avec un effet positif sur la qualité du service offert par le CTE (Jean, 2021). En résumé, le principal objectif de ce projet vise l'amélioration du service du point de vue qualitatif et quantitatif au profit des consommateurs. Mais présentement, la situation en eau potable continue de se dégrader.

Ces différents éléments nous apportent à poser des interrogations légitimes autour de cette problématique en Haïti, notamment à Baillergeau et de Croix Deprez, deux quartiers de la RMPP qui seront considérés comme cas d'étude pertinents. En effet, par rapport aux troubles sociopolitiques qui

sévissent actuellement en Haïti, notamment au sein de ladite région, ces deux quartiers sont parmi les moins risqués, par rapport aux autres.

Pour récapituler, nous avons fait quelques considérations générales sur la situation en eau un peu partout à travers le monde, sur quelques notions spécifiques à la problématique de l'eau, sur les impacts aux accès à l'eau en Haïti. Puis, nous avons procédé à une présentation globale d'Haïti, au regard de certains travaux, où nous avons pu déceler l'éventuel rapport entre le développement socio-économique et une bonne gestion de l'environnement. Les constats d'Alténor (2020) ont expliqué malgré les tentatives de l'État haïtien pour aménager le territoire, finalement cela reste défaillant. Conséquemment, en termes de planification territoriale, les problèmes au niveau des services sociaux de base comme santé, logement, urbanisation, eau pour ne citer que ceux-là, n'ont fait que se dégrader en Haïti, notamment dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. C'est ce qui explique selon Alténor (2020) les échecs des deux moments au niveau de l'aménagement du territoire en Haïti. En effet, la mauvaise gestion du territoire, de l'environnement, des infrastructures hydrauliques a eu de très grandes conséquences sur le pays notamment sur les activités socio-économiques, mais aussi sur la population directement, notamment celles de Baillergeau et Croix Deprez, deux quartiers de la ville de Port-au-Prince.

Maintenant, par rapport à cette généralité, il sera question dans cette étude de mettre l'emphase sur la situation en eau dans ces deux quartiers, parce qu'ils font aussi partie des quartiers en difficulté au niveau des services sociaux de base, notamment, en termes d'alimentation en eau potable. Par conséquent, si de tels problèmes existent et persistent dans le secteur de l'eau potable, alors comment les responsables du secteur vont-ils procéder pour faire face à cette situation de faible alimentation en eau potable à Baillergeau et Croix Deprez afin de trouver des solutions durables pouvant favoriser le développement socio-économique de ces milieux? L'enjeu est de taille tant sur le plan environnemental, infrastructurel que sur le plan économique. Ainsi que doit-il être fait pour mieux desservir la population de ces quartiers? Si les solutions à cette situation relèvent d'une extrême complication, alors qu'elles devraient être les approches à envisager?

Ainsi, la question centrale de notre projet de recherche sera : comment les responsables du secteur vont-ils procéder pour faire face à cette situation de faible alimentation en eau potable à Baillergeau et de Deprez afin de trouver des solutions durables pouvant favoriser le développement socio-économique de ces milieux?

1.5 Objectifs général et spécifiques

Ce travail en question se donne pour objectif d'explorer les barrières (politiques, institutionnelles, logistiques) qui empêchent l'adoption des mesures mélioratives relatives à l'alimentation en eau potable à Baillergeau et Croix Desprez, deux quartiers de la région métropolitaine de Port-au-Prince. De façon plus spécifique, nous souhaitons :

1) Mieux documenter les politiques publiques relatives à l'alimentation en eau dans la région métropolitaine de Port-au-Prince avec un regard plus spécifique sur les secteurs de Baillergeau et Croix Deprez.
2) Identifier les facteurs à l'origine de la pénurie d'eau dans les secteurs à l'étude.
3) Identifier les acteurs et moyens infrastructurels qui doivent être mobilisés dans la recherche de solution à la pénurie d'eau dans les secteurs à l'étude.
4) Élaborer des pistes de réflexion à la problématique de l'eau dans les secteurs concernés par notre étude.

1.6 Pertinence du travail

Sur le plan social, la problématique de l'eau au sein de la RMPP particulièrement à Baillergeau et Croix Desprez ne contribue pas à

l'amélioration du contexte économique de ces milieux. Plusieurs auteurs comme : Sironneau (1996); Elame et Beka Beka (2022) ont déjà montré le lien existant entre l'eau et le développement. Non seulement elle est un produit de consommation, elle est aussi indispensable dans la production des secteurs économiques (Sironneau, 1996). De plus, elle fait partie intégrante du développement durable des régions et territoires (Elame et Beka Beka, 2022).

Par ailleurs, une bonne partie des usagers recourent aux secteurs privés pour leur approvisionnement en eau, car ils estiment que la qualité du service est meilleure (Groupe de la Banque Mondiale, 2018). Cette situation affecte le secteur public à tous les niveaux, que ce soit sur le plan économique (perte de client causant une diminution des recettes), mais aussi une perte de confiance du public envers ses l'institution. Par conséquent, pour pallier cette situation, cette étude permet de mieux réfléchir sur ces différents aspects et éventuellement permettre aux instances publiques de prendre de meilleures décisions que ce soit à court, à moyen ou à long terme au profit de la collectivité.

Sur le plan scientifique, par rapport au manque de données portant spécifiquement sur les quartiers de Baillergeau et Croix Deprez, nous pensons que cette recherche posera les jalons pour voir dans quelle mesure qu'il serait possible d'apporter une certaine amélioration au niveau de l'alimentation en eau au sein de ces quartiers. En effet, les travaux dont on a fait mention précédemment ont mis l'emphase sur le délabrement du secteur, notamment

après le séisme de 2010 qui a complètement endommagé les infrastructures hydrauliques (Jérôme et Emmanuel, 2016). Or, notre étude se distingue par sa volonté de s'attarder aux solutions qui peuvent favoriser le développement de ces secteurs. Y compris dans toute la RMPP. D'où la pertinence de notre recherche, à savoir, de bien documenter le problème à partir d'une méthode de recherche éprouvée.

Enfin, quand on tient compte de la pauvreté de la littérature concernant cette problématique au sein de la RMPP, notamment à Baillergeau et Croix Desprez. Nous espérons que cette recherche apportera sa contribution aux éventuels projets scientifiques à l'avenir; et sera approfondie au bénéfice de la collectivité.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

2.1) APPROCHE MULTI BARRIÈRE OU BARRIÈRE MULTIPLE

Plusieurs approches ont été utilisées dans les différents travaux réalisés dans le domaine de l'eau[9]. Elles ont chacune un angle de vue par rapport à la problématique de l'eau. Certaines mettent surtout l'accent sur la qualité de l'eau, c'est-à-dire, comment la traiter convenablement pour qu'elle soit potable, puis d'autres insistent sur la gestion du système à partir d'un point de vue quantitatif et infrastructurel. Enfin, d'autres approches abordent le côté politico-juridique de l'accès à l'eau. Ces différentes approches relatives à la problématique de l'eau vont être présentées de manière sommaire dans les paragraphes ci-dessous.

L'approche multi barrière a connu son apogée à la suite de plusieurs incidents de santé publique impliquant les infrastructures d'eau potable dans différents pays du monde (p. ex. : la tragédie de Walkerton). Elle a été préconisée dans plusieurs juridictions (Hrudey et al., 2003; Santé Canada, 2002). Elle vise la protection des sources d'eau, l'utilisation d'un traitement efficace de la ressource, la qualité des réseaux de distribution, la surveillance de la qualité de l'eau ainsi que les réponses lors des problèmes (Levallois, 2006). Afin de réduire le plus possible les agents pathogènes pouvant

[9] Nous disons « domaine de l'eau » parce que nous avons vu plusieurs travaux de doctorat avec pour mention « sciences de l'eau ».

contaminer l’eau (de source, des puits, des rivières, etc.), un groupe de travail a estimé nécessaire de faire un suivi rigoureux de la qualité de l’eau pour éviter la propagation de plusieurs types de maladies. C’est ainsi qu’ils ont développé l’approche multi barrière, qu’ils considèrent comme étant le moyen le plus efficace de veiller à la salubrité, à la qualité et à la fiabilité des approvisionnements d'eau potable (Comité fédéral-provincial-territorial de l’hygiène du milieu et du travail, 2001).

Cette approche décrit les différents enjeux liés à la qualité de l'eau, d’amont en aval. Partant de l'entretien des systèmes de stockage et de distribution. Passant par le traitement et le fonctionnement du système d’approvisionnement, jusqu’au robinet du consommateur. Il y a aussi le volet de sensibilisation des consommateurs [concernant les mesures d’hygiène à adopter durant l’utilisation de l’eau]. Donc, cette approche reconnaît que les barrières individuelles sont parfois inefficaces pour éliminer ou éviter la contamination, ou encore pour protéger la santé de la population. C’est dans cette perspective qu’elle offre une certaine assurance de manière à ce que l'eau potable soit de bonne qualité (Comité fédéral-provincial-territorial de l’hygiène du milieu et du travail, 2001).

Cette approche a été reprise dans les travaux de Poitelon et al. (2011) toujours dans la même perspective à savoir, de minimiser les risques d’épidémie hydrique. Et selon ces derniers, elle est déclinée en trois points qui peuvent être résumés comme suit : le premier point qui renvoie à la protection

des ressources puisque la qualité de l'eau en amont a un impact direct sur la qualité de l'eau produite. Le deuxième point qui est de sélectionner un système de traitement efficace et efficient. Enfin, le dernier point concerne la gestion du réseau de distribution. Ce point est très important puisqu'il est considéré comme étant l'étape finale qui précède la consommation. De plus, les installations de distribution d'eau doivent être conçues, réalisées et entretenues pour constituer un frein contre une éventuelle introduction ou accumulation de microorganismes, de parasites ou de substances pouvant impacter négativement la santé des consommateurs.

En résumé, pour l'approche multi barrière, l'aspect hygiénique est fondamental en amont et en aval, et il est tout aussi important que la maintenance des infrastructures hydrauliques afin de garantir une eau potable, à celles et ceux qui vont en faire usage pour tout type de consommation.

S'il est vrai que l'approche précédente mettait beaucoup plus d'accent sur la qualité de l'eau, il y a aussi d'autres approches qui s'intéressent au côté quantitatif de l'eau, notamment en termes de pénurie. Dans ce cas-ci, Jemmali (2013) nous explique que pour faire l'évaluation de la pénurie d'eau, la littérature l'aborde selon deux courants différents qui sont l'approche physique (Jemmali, 2013) d'un côté, et l'approche multidimensionnelle Lawrence et al. (2002) de l'autre. Brièvement, ces deux approches mettent l'emphase sur la quantité via des indices physiques, même-si on doit le préciser, l'approche multidimensionnelle est beaucoup plus complète que l'approche physique,

puisqu'elle prend en compte les aspects socio-économique et écologique qui, en matière de gestion des ressources hydriques, sont d'une très grande importance pour la protection des nappes phréatiques. Et enfin l'approche politico-juridique (Watson, 2012), s'intéresse au droit à l'eau potable juste et équitable pour tout un chacun. Mais, qui reste dans l'impasse au sein de l'Organisation des Nations-Unies (Watson, 2012).

Toutes ces approches pourraient être considérées comme cadre de référence, mais dans le cadre de ce travail, l'approche multi barrière qui a des rapports spécifiques à la problématique de l'eau me semble plus complète puisqu'elle accorde beaucoup d'importance à la qualité de l'eau dans tous ces compartiments, elle nous servira de fil conducteur. Cette approche, aussi intéressante qu'elle soit ne couvre pas tout le problème étudié, donc, elle sera complétée par la théorie de l'action par finalité (approche wébérienne). Ainsi que des approches relatives à l'urbanisation seront passées en revue dans le but de voir le fonctionnement des services d'eau potable d'un espace territorial à un autre.

2.2 Théorie wébérienne de l'action rationnelle par finalité

Ce mémoire accorde une place prépondérante aux acteurs, notamment, que ce soient les responsables du secteur de l'eau potable et les consommateurs. Notre recherche s'intéresse à impliquer les responsables dans la recherche de solution. À cet égard, la théorie de l'action par finalité

(Weber, 1965), qui se situe elle-même dans la ligné de la sociologie de l'action, où l'intérêt constitue l'un des différents mobiles qui peut pousser l'acteur à faire usage d'un ensemble de moyens pour arriver à ses fins est retenue.

L'action sociale en tant que processus, ne prend pas en compte l'affect des individus (Saint-Armand, 2012). Et comme exemple, même quand certains auteurs (Comte, 1851-1854), (Durkheim, 1893), de la sociologie classique dans leurs œuvres, passaient en revue certaines actions d'ordre psycho-affectif ; leurs préoccupations se portaient surtout sur un certain déterminisme hérité depuis la naissance de la discipline (Saint-Armand, 2012). Selon cette approche, les individus seraient de simples jeux au sein du système. D'une manière différente, Weber (1965) lui, aborde l'action sociale autrement. Et selon lui, l'action est subdivisée en : action rationnelle en valeur, action rationnelle en finalité, action affectuelle et action traditionnelle. La sociologie compréhensive de Max Weber est à la base de la montée de l'individualisme méthodologique ; à titre d'exemple, il est considéré comme le père de l'individualisme méthodologique (Boudon, 1990).

Pour Revault d'Allonnes et al. (2011) l'homme en tant que sujet, est un être hétérogène, car en plus d'être un sujet politique, il est un sujet juridique ainsi qu'un sujet affectif. Par analogie, on peut dire que l'être humain est complexe, et il agit toujours en fonction du contexte, et son action est très souvent guidée par une sorte de rationalité par finalité. Et c'est pour cela que la sociologie de l'action met un accent particulier ou encore privilégie l'analyse

des stratégies des acteurs (Bréchon, 2000) en faisant du caractère subjectif, des acteurs le fondement de l'action sociale (Petit-Noel, 2016). Dans cette perspective, Weber cité dans (Bréchon, 2000, p. 81) affirme ceci :

> « L'activité rationnelle par finalité correspond à une démarche où les acteurs définissent leurs objectifs et les hiérarchisent. Et ils s'interrogent sur la meilleure manière de faire aboutir leurs objectifs prioritaires en fonction de la conjoncture et des résistances prévisibles des autres acteurs sociaux. Toute la démarche de l'action se veut rationnelle et bâtie sur une analyse fine de la situation et du jeu stratégique de chaque acteur social. On agit alors en fonction des actions attendues d'autrui ».

En résumé, la théorie de l'action rationnelle en finalité (approche wébérienne) qui se situe elle-même dans la lignée de la sociologie de l'action nous permettra d'analyser les différentes stratégies que les acteurs auront à adopter durant notre travail empirique. Elle nous permettra de comprendre le bien-fondé de chaque acte posé par les individus dans leur quête de solution au profit du secteur de l'eau potable. Nous mettrons en lien ces stratégies avec nos objectifs spécifiques afin de comprendre les raisons leur motivant à agir rationnellement par rapport aux finalités qu'ils se sont fixées. Cela nous aidera au final à dégager quelques pistes de réflexion sur cette problématique à laquelle ces quartiers font face.

Pour renforcer notre démarche théorique, quelques approches relatives à l'urbanisation seront explicitées dans le cadre de ce travail, car, notre terrain

d’étude se trouve au sein de la RMPP qui est un regroupement de plusieurs villes aux alentours de la capitale Port-au-Prince.

D’entrée de jeux, la notion de l’urbain est très difficile à cerner, son sens s’impose à nous instinctivement (Simard, 2012). De nos jours cette notion paraît de plus en plus floue surtout quand on sait qu’il existe une cohabitation entre l’urbain et la ruralité, au point qu’on parle de « ville à la campagne » ou de « village urbain » (Simard, 2012). Robert E. Park cité dans Castells (1969) de son côté, considère la ville comme étant une nouvelle société, c’est-à-dire, un laboratoire permettant de trouver de nouveaux phénomènes sociaux à étudier. Par ailleurs, tout dépend du contexte, certains pays font une classification des collectivités territoriales (Simard, 2012). Toujours selon cet auteur, le nombre d’habitants requis varie d’un pays à l’autre, 1000 au Canada, 2000 en France, 2500 aux États-Unis, 7000 en Belgique (p 112).

Dans le contexte haïtien, géographiquement le pays est subdivisé en 10 départements comme nous l’avons déjà mentionné ; et chacun de ces départements a un chef-lieu qui est la principale ville dudit département (Institut Haïtien de Statistiques et d’Informatique, 2024). Au début des années 1940, en quête d’autres cieux plus cléments, une partie de la population immigre vers les principales villes, notamment Port-au-Prince, donnant naissance à la bidonvilisation de l’espace urbain (Saint-Dic, 1989). Mentionnons que depuis les années 1880, le quartier de la Saline a été créé, ainsi que le Bord de mer

où se sont installés les déshérités de la ville. Ce qui a été très mal vu par l'élite Port-au-princienne de l'époque (Manigat, 2002). Toutefois, « le mythe de la ville devient une "idée refuge" qui voudrait s'imposer à tous ceux qui ne peuvent plus accepter de vivre dans la misère » (Saint-Dic, 1989, p. 16). C'est dans cette perspective, qu'une grande partie de la population finira par s'installer au sein de la RMPP.

Notre cadre théorique une fois présentée, nous abordons maintenant le cadre méthodologique de l'étude.

CHAPITRE 3

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre consiste à exposer les différentes stratégies méthodologiques utilisées pour répondre à notre question de recherche, soit « l'ensemble des méthodes et techniques qui orientent l'élaboration d'une recherche et qui guident la démarche scientifique » (Angers, 1996, p. 58). Nous aborderons d'abord la stratégie de recherche, puis la collecte des données qui contiennent la population à l'étude, la technique d'échantillonnage, et le nombre de répondants. Ensuite, l'outil de collecte avec les guides d'entrevue et la revue de littérature. Sans oublier le déroulement de la collecte des données, et l'analyse des données. Enfin, les considérations éthiques.

3.1 Stratégie de recherche

L'un des objectifs de ce travail est d'explorer les barrières (politiques, institutionnelles, logistiques) qui empêchent l'adoption des mesures mélioratives relatives à l'alimentation en eau potable à Baillergeau et Croix Desprez, deux quartiers de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Pour pouvoir réaliser tout cela, nous ferons usage de l'un des courants en vogue dans les sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, et qui

accordent beaucoup de place aux acteurs. Ainsi, ce travail s'inscrira dans le courant d'individualisme méthodologique qui peut être considéré comme un prolongement de la sociologie compréhensive de Max Weber, puisque cette approche aussi « considère l'individu comme l'unité de base [de l'action sociale], je dirai son atome » (Weber, 1965, p. 345). L'individualisme méthodologique ne nie pas le rôle de la structure sociale, c'est-à-dire, des conditionnements sociaux, d'ailleurs ces conditionnements constituent les bornes délimitant le lieu de l'action sociale. Dans la même veine, Vultur (1997) partage le point de vue Weber, admettant aussi que les hommes agissent dans des situations de conditionnement social; toutefois ils insistent sur le primat des individus par rapport à la structure sociale. Donc dans le cadre de cette recherche, le chercheur adoptera une posture de neutralité axiologique (Kalinowski, sd)[10] pour pouvoir faire place aux pensées, aux paroles et aux actions des acteurs qui font face à la réalité à l'étude (Dumez, 2011; Grassi, 2005).

Par rapport au courant méthodologique adopté dans cette recherche qui accorde le primat aux acteurs dans un contexte social donné, c'est l'approche qualitative qui sera retenue. Car, cette approche met l'accent sur les acteurs,

[10] Le terme de « neutralité axiologique » désigne l'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales » (…), ne remet aucunement en cause la légitimité d'une adhésion personnelle du scientifique à des « valeurs » (*Werte*), qu'elles soient politiques, sociales, religieuses ou esthétiques. (…). Dans ces deux domaines, le savant doit œuvrer, dans la mesure du possible, à écarter les risques d'imposition cachée d'options personnelles non revendiquées comme telles. (Kalinowski S.D.).

et cherche à les comprendre face à une situation ou dans un contexte précis (Dumez, 2011). Dans ce même fil d'idée, Deslauriers (1987) estime que l'approche qualitative privilégie l'induction, et le chercheur a pour devoir de se rendre sur le terrain et se laisser imprégner afin de trouver des réponses, ou peut même se buter à des questions imprévues. Toujours selon lui, le chercheur doit faire preuve d'une certaine ouverture d'esprit afin de ne pas avoir des idées fixes sur une réalité donnée, mais plutôt d'être susceptible aux nouveautés. Donc, une telle approche nous semble le mieux appropriée dans le cadre de travail.

Cette étude présente aussi un caractère inductif et exploratoire. Inductif parce qu'elle sera question d'étudier des stratégies d'acteurs dans un contexte social donné pour pouvoir produire de nouvelles connaissances suite à des données tirées dans ce contexte social précis (Anadon et Guillemette, 2007). Les données, une fois collectées, nous permettront, mis à part la production de nouvelles connaissances, de voir les postures qu'adopteront les participants, c'est-à-dire, de comprendre et d'analyser le sens qu'ils donneront à leurs actions. Enfin, la recherche est de type exploratoire, parce qu'elle vise à produire des connaissances sur des phénomènes encore peu connus (et) qu'elle cherche à élaborer des hypothèses pour des recherches futures ou encore, essaie de déterminer le devis de recherche approprié pouvant mener à d'autres recherches similaires, ou de plus grande envergure (Trudel et al., 2007).

Le tableau ci-dessous présente un résumé de notre démarche méthodologique.

Tableau 1 : Démarche méthodologique

Courant	Individualisme méthodologique
Méthodologie	Qualitative
Raisonnement logique	Inductif
Stratégie de recherche	Type exploratoire

3.2 Collecte des données

3.2.1 Population à l'étude, technique d'échantillonnage et le recrutement des participants

La RMPP est constituée d'environs 6 communes ; qui a leurs tours est déclinée en un ensemble de quartiers, constitue ainsi l'espace potentiel de notre collecte de données. Étant donné que le contexte social est plus compliqué dans certains quartiers, nous avons choisi pour des raisons de sécurité de nous concentrer sur les quartiers de Baillergeau et Croix Deprez.

Dans le cadre de cette recherche, la population à l'étude est celle des acteurs impliqués dans l'offre en eau potable des quartiers de Baillergeau et Croix Deprez. De façon plus spécifique, nous avons ciblé : les cadres (du CTE/RMPP, de la DINEPA) et les membres des comités de gestion d'eau potable des deux (2) quartiers ciblés.

En lien avec le contexte sociopolitique dégradé depuis plus de 5 ans, le recrutement des participants a été excessivement compliqué. Plusieurs de nos appels initiaux ont été reçus avec méfiance. Mais, les répondants des deux quartiers ciblés ont toutefois manifesté un certain intérêt pour cette investigation. Après plusieurs démarches, une lettre d'invitation a été acheminée auprès de ces catégories de participants par le biais d'un proche, qui leur a expliqué très clairement les objectifs du projet d'étude, les critères de sélection, puis l'adresse électronique où ils pourront nous contacter en cas d'acceptation. En effet, nous avons reçu leur confirmation via notre courriel, et nous avons pu recruter 8 personnes au total : 4 cadres de niveaux supérieurs, 2 de niveaux intermédiaires[11], et 1 représentant des comités de gestion d'eau potable des deux quartiers ciblés (n=2). Malgré ce nombre restreint, nous estimons avoir atteint la saturation théorique (Savoie-Zajc, 2016). La collecte des données a débuté à la fin de mai pour se terminer à la fin de juin 2023.

3.3 Outil de collecte des données

Deux types d'outils de collecte de données ont été mis à profit pour cette étude, et ce sont : le questionnaire auto-administré et la revue de littérature via des données secondaires.

[11] Pour anonymiser l'identité des répondants, nous avons choisi de les qualifier ainsi.

3.3.1 Le questionnaire auto-administré

Au début de cette recherche, il était prévu de réaliser des entretiens semi-dirigés avec les répondants. Mais le contexte social évoluant négativement, nous avons dû changer de méthode tôt dans notre phase de collecte de données. Étant dans l'impossibilité de réaliser les entretiens en personne (il a été jugé dangereux de se déplacer sur le terrain), voire même par rencontre virtuelle (le réseau Internet est instable dans plusieurs régions de Port-au-Prince), nous avons choisi le questionnaire auto-administré, largement inspiré de notre guide d'entretien initial, avec possibilité de recontacter les participants en cas de besoin ou d'approfondissement. C'est donc entre 4 à 15 questions ouvertes qui ont été posées aux répondants (Annexes 9 à 11). Cet outil a été privilégié parce que sa mise en place est très simple, il s'agit de deux techniques à savoir : l'envoi par la poste ou par l'Internet (Fenneteau, 2015). Toujours selon ce dernier, en termes d'avantages c'est l'un des moyens les plus efficaces d'interroger un grand nombre de personnes à un moindre coût ; et en termes d'inconvénients, puisque l'enquêteur est absent, le taux de réponse peut être à la baisse, les réponses peuvent être souvent partielles, et le répondant peut ne pas répondre à des questions s'il estime qu'elles soient gênantes. Tenant compte de ces avantages et inconvénients, nous avons tout de même procédé ainsi. Ce procédé a été utilisé, car il rend notamment possible la compréhension du sens que les acteurs donnent à leurs actions et aux situations dans lesquelles elles sont posées, en clarifiant leurs sentiments, leurs pensées et leurs intentions (Savoie-Zajc, 2016).

Deux questionnaires ont été réalisés à cet effet, selon le type de participants. De plus, nous avons fait le choix des questions ouvertes parce que nous estimons qu'il est mieux de donner libre champ aux répondants d'exposer leur pensée autour d'une thématique qui les concerne, qui est lié aussi aux objectifs de la recherche. C'est l'un des points forts d'un tel type de question, car le répondant peut exposer une pensée riche et critique pouvant même déboucher sur d'autres variables intéressantes qui permettraient d'enrichir davantage le contenu de l'analyse (Fenneteau, 2015). Pour le questionnaire des cadres supérieurs, il comporte 15 questions et a voulu investiguer la situation en eau dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (tableau 2).

Tableau 2 : Situation en eau dans la RMPP

Thèmes	Sous-thèmes
Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)	. Histoire . Composantes . Mission
Accès à l'eau potable	. Région métropolitaine de Port-au-Prince . Baillergeau et Croix Deprez . Projet (s) réalisé (s), en cours… . Contraintes . Perspectives à court et à long terme
Source de financement	. L'État ? . Le secteur privé ? . Bailleurs externes ?
Qualité de l'eau distribuée	. Lieu de traitement . Méthode de traitement . Produit utilisé pour le traitement . Matériel de traitement . Personnel de traitement
Horaire de distribution	. Alimentation au quotidien . Alimentation par semaine . Alimentation à la quinzaine . Alimentation mensuelle

Le questionnaire des cadres intermédiaires de son côté contient 4 questions. Et a voulu investiguer surtout sur l'histoire des comités de gestion, leur rapport avec le CTE/RMPP-DINEPA ainsi qu'avec leurs quartiers.

Tableau 3 : L'origine des comités et leur rapport avec le CTE/RMPP-DINEPA

Thème	Sous-thèmes
Comité de gestion	**.** Histoire des comités de gestion d'eau potable **.** Mission des comités de gestion d'eau potable **.** Rapport des comités de gestion d'eau potable avec le CTE/RMPP-DINEPA **.** Rapport des comités de gestion d'eau potable avec leurs quartiers

Enfin le questionnaire des membres des comités de gestion d'eau potable contient 8 questions. Et a voulu investiguer surtout sur le fonctionnement global de ces comités de gestion d'eau potable (tableau 4).

Tableau 4 : Fonctionnement global du comité de gestion d'eau potable

Thèmes	Sous-thèmes
. Comité de gestion d'eau potable . Fonctionnement du comité	. Motif d'intégration . Vos attentes . Administration du comité . Rapport avec la DINEPA et le quartier. . Satisfaction globale . Retombés sur le quartier . Perspectives

3.3.2 La revue de littérature

Cette source de données peut prendre différentes formes : « il peut s'agir bien des documents manuscrits, imprimés, ou audio-visuel, officiels ou privés, personnels ou émanant d'un organisme (…) » (Quivy et Campenhoudt, 2006, p. 182). Dans notre cas, plusieurs de ces documents sont en format papier uniquement et donc, disponible sur place seulement. Il était prévu de consulter des documents relatifs aux différents projets (passés/en cours/à venir) comme des rapports, des plans d'action, ou encore tous types de projets en rapport à la problématique de l'eau potable. À nouveau le contexte sociopolitique difficile a joué en notre défaveur. Comme conséquence, il nous a été impossible d'avoir accès à certains documents, mais nous avons tout de même consulté 8 documents sur le site web officiel de l'institution. En termes d'avantages, nous avons pu faire l'économie de temps et d'argent pour transférer cette énergie dans l'analyse ; cette méthode nous a permis aussi de ne pas recourir de manière abusive aux sondages (Quivy et Campenhoudt, 2006). Concernant les inconvénients, l'accès aux documents n'a pas été facile. Puis, certains documents peuvent ne pas être utilisés (confidentiel, ou sur demande de l'interlocuteur) (Quivy et Campenhoudt, 2006). Mais nous avons pu tout de même recueillir l'essentiel en liaison aux objectifs de la recherche.

3.4 Analyse des données

Pour pouvoir procéder à l'analyse des données issues des questionnaires à questions ouvertes, nous les avons lu, pris des notes, et ordonné le matériel, l'organiser, pour lui donner une forme, ce qui constitue le cœur de l'analyse (Deslauriers, 1987). L'analyse des données issues de notre collecte de données a été abordée dans une approche globale qui nous a permis de voir comment établir des liens entre les différents éléments recueillis.

Tout en gardant une certaine distance, nous avons fait place aux propos des acteurs le plus fidèlement que possible, pour déceler les causes et conséquences à la base de cette carence au niveau de l'alimentation (faible alimentation) à Baillergeau et Croix Deprez en les notant, les comparant entre eux. Puis nous avons essayé de dégager des pistes de solutions, en rapport avec les objectifs fixés.

Concernant la revue de littérature, comme nous l'avons déjà mentionné, les données que nous avons pu recueillir dans les documents comme journaux, rapports, ont été d'abord sélectionnées, puis analysées de la même manière que précédemment à savoir, avec la même posture de neutralité axiologique. C'est-à-dire, prendre connaissance de ces documents, prendre des notes

autour des informations pertinentes, les classées par thèmes pour pouvoir renforcer celles qui seront découlées des données de nos différents participants. Surtout, au niveau des projets réalisés et/ou en cours, pour voir ce qui ont été bouclés ou pas. Finalement, « elle nous permettra intensivement d'analyser un petit nombre d'informations complexes et détaillées » (Quivy et Campenhoudt, 2006, p. 207).

3.5) Limites de la recherche

« Les sciences-humaines et sociales ont pour objet la connaissance de l'être humain et de son environnement social » (Amyotte, 1996, p. 1). Implicitement cela signifie que l'être humain sujet, est susceptible de devenir lui-même l'objet d'étude. C'est l'une des particularités des sciences humaines et sociales, par rapport aux sciences de la nature par exemple (Amyotte, 1996). En tant que sujet, le chercheur construit son problème en tenant compte de son environnement social, ce qui relèverait d'une certaine subjectivité, et qui pourrait constituer une limite par rapport à sa production. Toutefois, vu qu'il existe des critères prédéfinis permettant de produire des connaissances scientifiques sur une réalité donnée, en dépit du fait que cela relève d'une certaine subjectivité (choix du sujet, etc.), de nouvelles connaissances peuvent-être jailli à la suite des préoccupations du chercheur dans la mesure où il peut avoir cette posture de neutralité axiologique. À la suite de cette

illustration, nous pensons que cela peut constituer l'une des limites de ce mémoire.

La deuxième limite concerne la méthode de collecte. Étant donné qu'il était question de réaliser des entretiens semi-dirigés, diverses contraintes nous ont obligés à procéder différemment. S'il est vrai que les données ont été recueillies, mais le fait que nous n'avons pas pu réaliser les entretiens semi-dirigés directement avec les participants, nous sommes bien conscients que cela pourrait contenir des limites. De plus, en ce qui concerne la revue de littérature mentionnée, puisque nous n'avons pas pu nous rendre en Haïti pour les recueillir, il nous a été impossible d'avoir accès à certains documents ayant rapport aux projets réalisés, notamment les projets Port-au-Prince I, II et III donc, nous nous sommes contentés de ce qui nous a été partagé par certains participants et de quelques documents consultés sur le site officiel de l'institution; ce qui constituerait une fois de plus des limites à notre recherche.

Enfin la dernière limite a rapport à la taille de notre échantillon. Nous aurions voulu réaliser ce travail sur au moins un quartier dans chaque commune de la RMPP, mais par rapport au contexte sociopolitique, dégradé avec la montée en puissance de gangs armés, la majorité des comités de gestion d'eau potable des quartiers de la RMPP notamment aux communes de Carrefour, de Tabarre et de Cité Soleil sont quasiment dysfonctionnels. Donc,

nous avons pu entrer en contact uniquement avec ces deux comités de gestion d'eau potable qui se trouvent au sein de la commune de Port-au-Prince ; car ce sont les seuls qui ont manifesté des intérêts pour cette étude.

3.6 Considérations éthiques

Ce mémoire a présenté quelques enjeux éthiques qui ont fait l'objet d'une grande vigilance. Nous savions que les participants qui se sont portés volontaires allaient répondre à des questions sensibles, où ils pouvaient, eux ou leurs proches, recourir peut-être à des risques mineurs pour leur sécurité. Donc, il est de la responsabilité du chercheur d'assurer la protection des participants, c'est-à-dire, « […] de veiller à [satisfaire] à des critères scientifiques et éthiques rigoureux qui respectent et protègent les participants »(Conseil de recherches en sciences humaines du Canada Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada, 2014, p. 5). Pour garantir la protection des données, nous avons anonymisé les participants de la manière suivante. À la réception de chaque questionnaire dûment rempli, un code leur a été attribué. Les données ont été stockées sur un ordinateur dont seul l'étudiant-chercheur détient le mot de passe.

L’ensemble de ces dispositions ont été soumises dans une demande de certificat d’éthique auprès du comité d’éthique de recherche à l’Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), qui a été obtenue le du 23 mai 2023 (Le numéro du certificat est : 2023-1374).

CHAPITRE 4

RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES

Ce chapitre du mémoire consiste à présenter les résultats issus de la collecte de données sur le terrain auprès des participants qui ont pris part à cette recherche et de l'analyse de la littérature grise. D'abord, il sera question de présenter notre terrain à l'étude en regard des infrastructures en eau, à savoir : la région métropolitaine de Port-au-Prince d'une part et la commune de Port-au-Prince d'autre part ; avec un regard plus particulier sur les deux quartiers que nous avons principalement ciblés, soient Baillergeau et Croix Deprez. Ensuite, nous présenterons tour à tour la DINEPA et le Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, tant au niveau de leur structure organisationnelle que de leurs actions sur le terrain. Cela fait, il nous sera possible d'aborder de façon plus spécifique la question de la situation de l'eau à Baillergeau et Croix Deprez, tant au niveau de données factuelles que de ses enjeux, besoins ou niveau de satisfaction de la population. Ce chapitre des résultats se terminera par l'analyse des projets passés ou en cours en lien avec l'amélioration de la desserte en eau potable dans le milieu, de façon à faire ressortir des pistes d'actions pour les années à venir.

4.1) Présentation du terrain à l'étude et de ses infrastructures en alimentation d'eau

4.1.1) la région métropolitaine de Port-au-Prince, ses origines

La région ou l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, qui se trouve dans le département de l'Ouest couvre une superficie d'environ de 500 km^2; avec une population urbaine avoisinant 2.5 millions d'habitants (ENT A). Elle est la plus importante d'Haïti, tant du point de vue démographique, politique et économique, puisque l'installation des appareils administratifs, politiques et économiques du pays se trouve en grande partie dans cette région (Joseph, 2011). Elle est constituée de six (6) villes selon l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (2024) qui sont : Port-au-Prince, Delmas, Carrefour, Pétion-Ville, Tabarre, Cité-Soleil.

Selon Joseph (2011), la RMPP regroupait Port-au-Prince et Pétion-ville. Vers les années 1982, Delmas et Carrefour obtiennent le statut de communes. Une année après soit en 1983, une nouvelle loi va donner naissance à la « Communauté Urbaine de Port-au-Prince » avec l'ajout de deux (2) autres communes qui sont : Gressier et la Croix-des-Bouquets (Deprez et Labattut, 2011). Vingt ans plus tard, soit en 2003, les communes de Tabarre et Cité Soleil ont été créées par décret (Joseph, 2011). C'est dans cette optique « l'Aire Métropolitaine » Paul (2023), fait référence aux espaces urbains de ces différentes communes selon l'Institut Haïtien de Statistique.

Figure 2 : Vue de la RMPP

Source : (Direction Technique CTE/RMPP service plan et dessin, 2018a)

4.1.2) La commune de Port-au-Prince, ses origines.

La ville de Port-au-Prince a été fondée en 1749 sur l'ancienne [terre] de Randot augmentée de celle de messieurs Morel et Breton des Chapelles (Joseph, 2011). Sa superficie est de 36 km^2 et compte trois sections communales[12] qui sont : Turgeau, la plus vaste (environ 20 km^2) et la plus peuplée (environ 500 000 habitants) ; Morne l'Hôpital, dont la superficie est de 7 km^2, compte une population d'environ 150 000 habitants ; Martissant, 270

[12] La Section Communale est la plus petite division territoriale selon constitution en vigueur. Par contre un quartier est beaucoup plus petit par rapport à une section communale; c'est une subdivision territoriale non officiel mais conventionnelle, connu de la population du quartier en question.

000 habitants, pour une superficie d'environ 9 km^2 (Expertise France, 2019). Concernant Port-au-Prince, les travaux de Corvington (1972, 1975, 1977, 1984, 1987, 1991, 2009) sont très remarquables, où en 8 volumes, il a fait toute une radiographie de cette ville partant de 1743 jusqu'au milieu du XXe siècle, précisément en 1954. Autrefois, avant le nouveau découpage du territoire passant de la régionalisation à la départementalisation, Martissant était la 8e section rurale de Port-au-Prince, composé de Bizoton, Baillergeau, Peu de chose, pour ne citer que cela (Rouzier, 1892). Le Morne l'hôpital de son côté était la 7e section rurale de Port-au-Prince; il situé au sud-est de la ville (rivière froide jusqu'au Carrefour Laboule, et canapé-vert non loin de Boutilier) (Rouzier, 1892, p. 293). Maintenant concernant Port-au-Prince, il est vrai qu'il est subdivisé en sections communales, mais elles sont considérées en grande partie comme étant des espaces urbains, car, moins de 3 % des populations vivent dans des milieux dits ruraux (Expertise France, 2019). La prochaine section s'attarde justement à présenter la DINEPA, puis le CTE/RMPP.

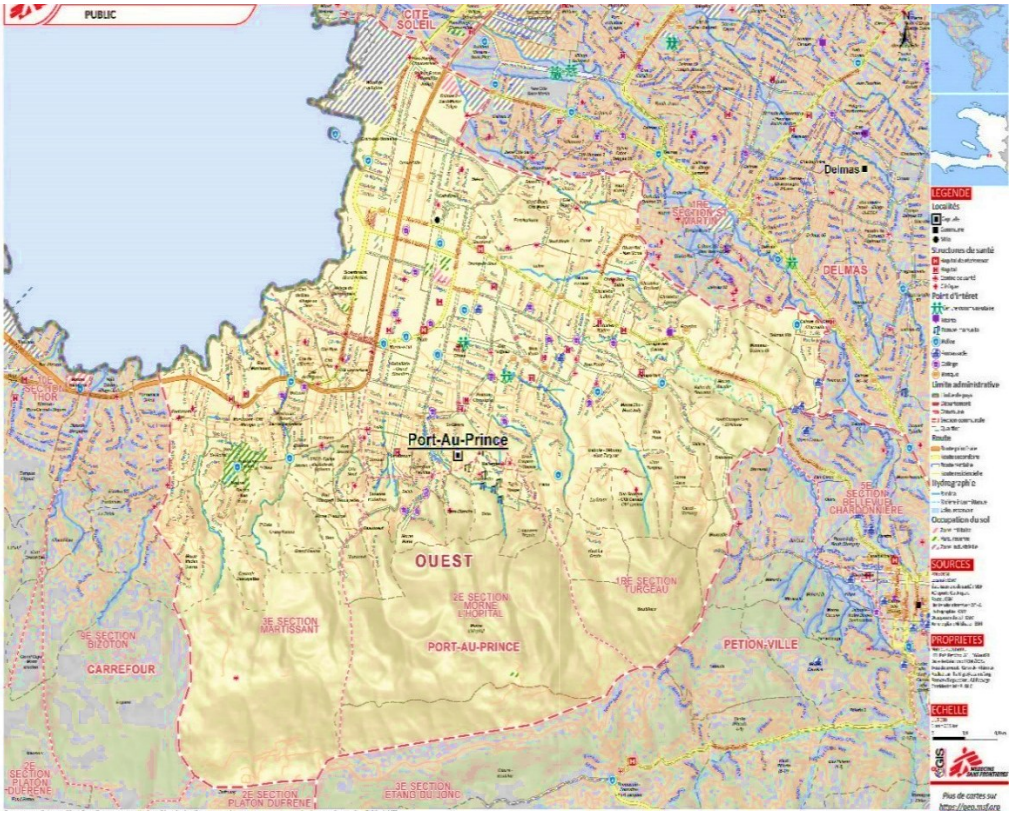

Figure 3 : Vue de la commune de Port-au-Prince.

Source : (Médecin sans frontiere, 2023).

4.2) Les origines de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement

Selon ENT A et C la distribution de l'eau potable en Haïti était assurée autrefois par trois organismes : le Service Nationale d'Eau Potable (SNEP) recouvrant tout le territoire national. Puis, le Central Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP) couvrant le territoire de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Enfin, le Poste d'Hygiène d'Eau potable (POCHEP) dans les milieux ruraux. Or, l'État haïtien via son gouvernement d'alors a fusionné ces trois organismes en une seule direction nationale. Ce qui débouchera sur le vote de la loi-cadre au parlement haïtien en mars 2009, qui donnera naissance

officiellement à la DINEPA. Aujourd'hui, «sa mission consiste à exécuter la politique de l'État dans le secteur de l'eau Potable et de l'Assainissement. À savoir le développement du secteur au niveau national, la régulation du secteur et le contrôle des acteurs » (ENT A).

4.2.1) Les composantes de la DINEPA

L'organisation de la DINEPA comporte cinq paliers. En dessous de la DINEPA, on retrouve les Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement (OREPA) qui sont aux nombres de quatre. L'OREPA Nord regroupant les départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest; l'OREPA Centre regroupant les départements du centre et de l'Artibonite; l'OREPA Ouest ; et l'OREPA Sud, regroupant les départements des Nippes, du Sud, du Sud-Est et de la Grand-Anse (ENT A, B, C & D). À noter que notre terrain d'étude se situe dans le département de l'Ouest, notamment dans la commune de Port-au-Prince, donc c'est l'OREPA Ouest qui est en charge de ce dit-département en approvisionnement en eau potable via ces différents Centres Techniques d'exploitation dans les espaces urbains et Unités Rurales Départementales (qui seront explicités dans les lignes suivantes).

La figure ci-après illustre les limites administratives des OREPA.

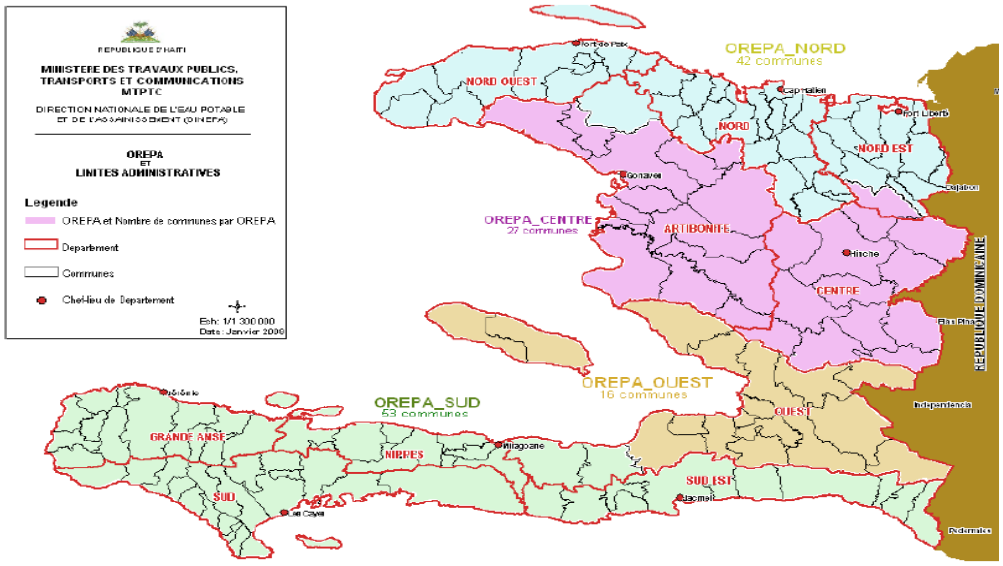

Figure 4 : Limites administratives des OREPA

Source : (Ile de France et Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, 2009, p. 5).

Vient ensuite les Unités Rurales Départementales (URD) qui sont des structures départementales ayant pour responsable un URD [Chef-d'Unité], avec pour mission : « Le développement, la régulation et le contrôle des acteurs, du secteur de l'Eau Potable et Assainissement (EPA) au niveau du milieu rural des 10 départements du pays » en collaboration avec les CAEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, 2023). Puis, viennent les CTE opérant dans les différents espaces urbains du pays, et ils sont placés sous la tutelle des OREPA. Enfin, on retrouve les Comités d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (CAEPA) dans les milieux ruraux. Sous la supervision de l'URD [Chef-d'Unité], leur mission consiste à assurer la pérennité du service de l'eau au sein de leur communauté, d'exercer aussi un regard sur la qualité de la ressource, ainsi

que sur les recettes. Sans oublier qu'il relève de sa responsabilité d'organiser des assemblées afin de fournir des explications aux consommateurs à propos du système d'approvisionnement (forces, faiblesses et perspectives). Enfin, de soumettre un rapport à l'autorité de contrôle (l'URD) sur le fonctionnement du système d'approvisionnement en eau potable et assainissement (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, 2023). On notera ainsi que chacune de ces entités est rattachée à une échelle spatiale spécifique.

La figure suivante résume et présente de manière succincte la DINEPA et différentes échelles d'interventions au niveau du territoire national.

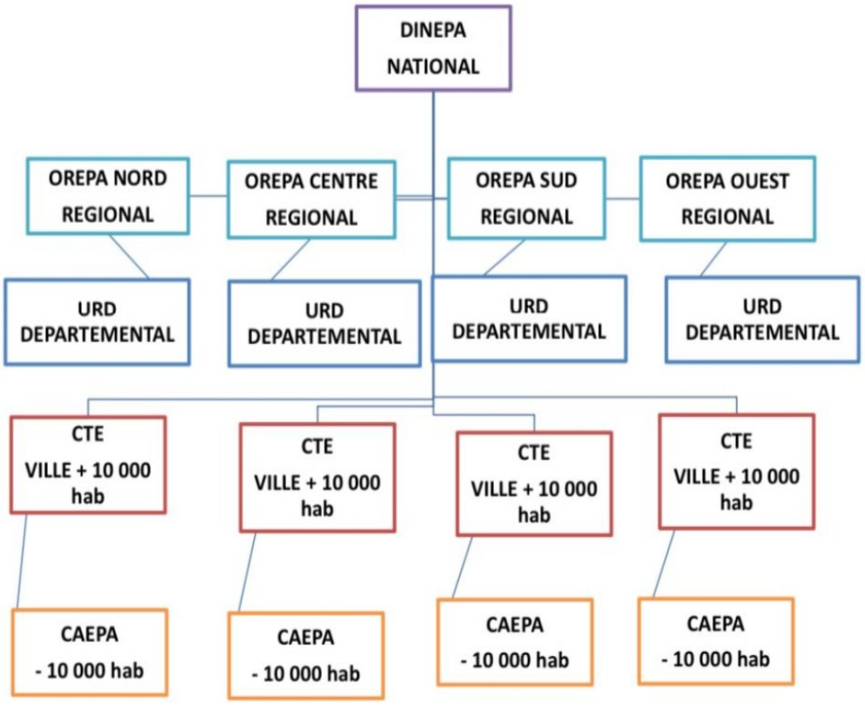

Figure 5 : Vue globale de la DINEPA et ses niveaux d'interventions en Haïti

Source : (Direction du Centre Technique d'Exploitation, 2020)

À travers de cette présente section, nous avons précisé les différentes structures déconcentrées de la DINEPA. Toutefois, dans le cadre de ce travail, puisque les quartiers ciblés par notre étude se situent à Port-au-Prince. En tant que ville supérieure à 10 000 habitants, c'est le CTE/RMPP qui s'occupe de son approvisionnement en eau potable. À cet égard, nous porterons une attention particulière à cette échelle de coordination de l'eau potable, et des quartiers spécifiques à cette recherche dans la section qui suit.

4.2.2) Présentation du CTE/RMPP

Le CTE/RMPP est issu de l'ancienne CAMEP. Du point de vue organisationnel, il est composé de six (6) directions et d'une Coordination Générale. D'abord, la Direction du Centre Technique d'Exploitation (DCTE), assistée de la Coordination Générale (CG)[13], vient ensuite la Direction Administrative et Financière (DAF) qui s'occupe de tout ce qui a rapport avec les dépenses, les achats de matériels pour le fonctionnement de l'institution, les paies, la logistique, etc. On retrouve aussi la Direction Clientèle (DC) qui s'occupe de la facturation de tous les clients (individus et/ou institutions) et du recouvrement de dettes. La Direction des Ressources-Humaines (DRH) s'occupe pour sa part de la gestion du personnel. La Direction Technique (DT) prend en charge la réalisation des études de tout ce qui a rapport aux

[13] La Coordination Générale sous la supervision de la Direction du CTE/RMPP, définit les grandes lignes à suivre conjointement avec les autres Directions; puis veille à ce que les consignes soient respectées et exécutées afin de soumettre des rapports de suivis à la Direction du CTE/RMPP.

constructions d'infrastructures hydrauliques et du traitement de l'eau via son unité du laboratoire. De son côté, la Direction des Opérations (DOP) s'occupe de la maintenance du système d'approvisionnement (les réseaux hydrauliques), et intervient aussi lors de la construction des ouvrages ayant rapport aux services de distribution d'eau potable. Enfin, la Direction des Quartiers Défavorisés (DQD) s'occupe de la gestion des infrastructures hydrauliques (bornes-fontaines, kiosques, branchements) au sein des quartiers défavorisés[14] de la RMPP. Par le biais des comités de gestion composés des membres du quartier en question, eux-mêmes choisis par la population locale (nous traiterons ce volet dans la section relative aux comités de gestion). La DQD est responsable du volet social dans les quartiers, c'est-à-dire, sensibiliser la population sur l'importance de la protection de leur environnement, sur la protection des infrastructures hydrauliques qui les desservent, via des rencontres communautaires, de les intégrer activement dans le programme d'alimentation en eau potable ainsi que lors de l'implémentation de nouveaux projets au sein de leurs quartiers. Enfin, la DQD s'occupe aussi du volet de la vulgarisation des différents projets au sein des différents quartiers de la RMPP.

La figure ci-dessous présente l'organisation du CTE/RMPP.

[14] La notion de quartiers défavorisés fait référence à un ensemble de quartiers dépourvus en grande partie des services sociaux de bases comme : des écoles, des hôpitaux, de l'eau, etc. (Direction des Quartiers Défavorisés (DQD) du CTE/RMPP, 2018).

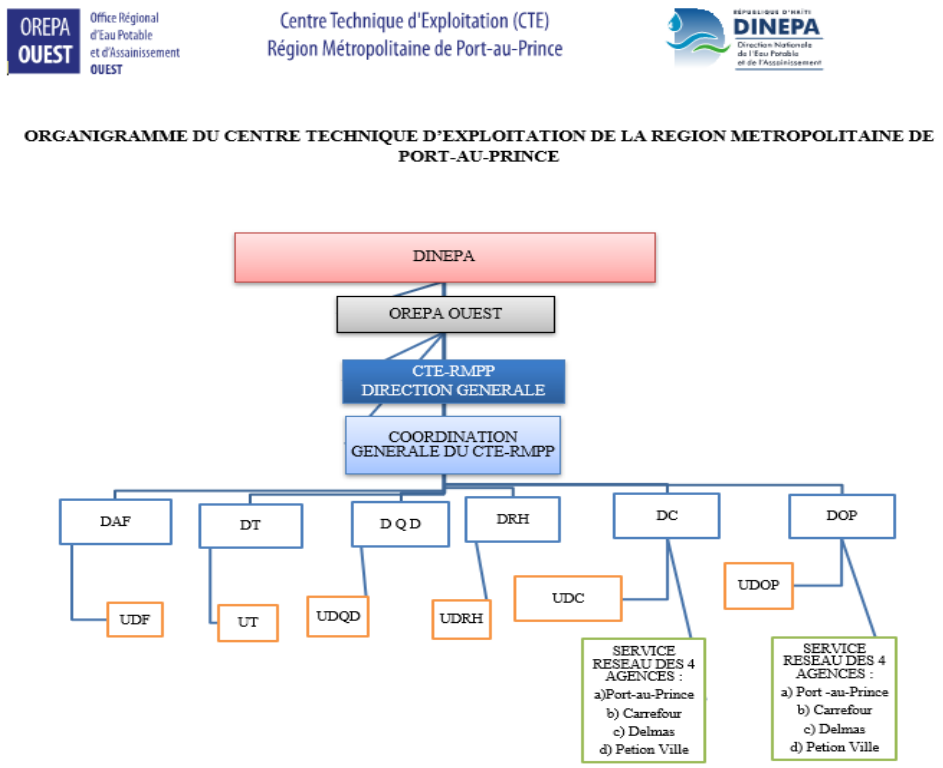

Figure 6 : Organigramme du CTE/RMPP

Source : (Direction du Centre Technique d'Exploitation, 2020)

4.3) Baillergeau et Croix Deprez, leur évolution sociohistorique ainsi que leur situation en eau

Cette section du travail consiste à faire une présentation sociohistorique des quartiers ciblés par cette étude, en nous référant au document produit par la Direction des Quartiers Défavorisés du CTE/RMPP en 2018 ; ainsi que leur situation en eau.

4.3.1) Baillergeau

Selon un document de la Direction des Quartiers Défavorisés et Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince

(2018)[15], Baillergeau se situe dans la 2e section communale de Turgeau (Port-au-Prince). Il contient 7 blocs[16] qui sont : Miguet, Carrian, haut Dalman, Anba limyè, Tisous, Saint-Louis, bas Dalman. Il est borné au Nord par Pacot, (l'un des quartiers de la 2e section communale de Turgeau) au Sud par Campeche, autre quartier de Turgeau, à l'Est par Croix Deprez et à l'Ouest Olopson quartier de Turgeau. Sur le plan démographique, Baillergeau, comme plusieurs autres quartiers, a une population de femmes supérieure à celle des hommes. Par exemple, sur une population équivalant à environ 25.000 âmes, 52 % sont du sexe féminin contre 48 % du sexe masculin.

Sur le plan historique, le peuplement de Baillergeau débuta en 1915 sous l'occupation américaine. L'histoire rapporte qu'il y avait dans ce quartier un ancien militaire nommé Geau (qui faisait partie de l'armée haïtienne, que les Américains ont transformée en une gendarmerie durant l'occupation 1915-1934), chez qui les autres avaient l'habitude de s'y rendre pour s'approvisionner en eau potable. Pour accéder au domicile de ce dernier, il fallait traverser une grande barrière, de-là découle le nom de « Baillergeau ». À l'avènement de François Duvalier (1957-1971) à la présidence, l'expansion du quartier débuta considérablement. Puis une seconde vague de migrant s'est installée à la chute du président Jean-Claude Duvalier (1971-1986). Ils (ces

[15] Toutes les informations ayant rapport à la présentation des quartiers de Baillergeau et Croix Deprez (sur les plans géographique, démographique, sociohistorique) ont été puisées à travers ce document.
[16] Dans le contexte haïtien, un quartier peut être divisé en plusieurs blocs. C'est une forme de délimitation territoire non officiel, mais reconnu par les habitants du quartier.

migrants) sont originaires du grand Sud et de l'Ouest en grande majorité. Les familles Bien-Aimé et Dimanche ont été les pionniers dans ce quartier.

Figure 7 : Vue aérienne du quartier de Baillergeau

Source : (Goulet, 2006, p. 156)

4.3.2) Croix Deprez

Toujours selon le document de la Direction des Quartiers Défavorisés et Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (2018), Croix Desprez se situe à la 2e section communale de Turgeau (Port-au-Prince). Il contient 4 blocs qui sont : lakou David, cité kabrit, Baz 2 et Tisous. Il est borné au Nord par l'Avenue N, (quartier de la 2e section communale de Turgeau), au Sud par Galilée (quartier de la 2e section communale de Turgeau), à l'Est par Pacot et à l'Ouest par Baillergeau. La particularité de ce quartier c'est que le pourcentage d'homme est supérieur par rapport à celui

des femmes. Sur une population comprise entre 15 000 à 20 000 âmes, 70 % sont des hommes.

Sur le plan historique, Croix Deprez a été habité pour la première fois aux environs des années 1950 par la famille Toussaint sous la présidence de Paul Eugène Magloire (1950-1956). Puis, en 1972, son expansion débuta considérablement. Et ses habitants sont originaires des différents départements du pays.

Privé d'un ensemble de services sociaux de base, il est catégorisé parmi les quartiers dits défavorisés au même titre que Baillergeau. D'ailleurs, leur approvisionnement en eau potable reste problématique puisque ces quartiers reçoivent très peu d'eau par rapport à la taille de leur population. Et selon les données, ces quartiers sont alimentés une fois par semaine, et ceci, pendant deux heures (ENT G & H). Donc, les consommateurs de ces différents quartiers sont de plus en plus insatisfaits du service d'alimentation en eau potable (ENT G & H). Leur situation en eau dépend complètement de la quantité produite pour toute la région métropolitaine. C'est-à-dire, si la production en eau potable augmente dans la RMPP, cela pourrait être bénéfique pour les habitants desdits quartiers. Par contre, quand la production est à la baisse, cela les affecte négativement (ENT C).

Selon les données recueillies, l'approvisionnement en eau potable au sein de la RMPP provient de 18 sources et 28 forages (ENT A & D), ou 19

sources et 26 forages (ENT B). Conséquemment, leur situation en eau ne dépend que de ses infrastructures. Tenant compte de cette situation à laquelle ces quartiers font face, il s'avère nécessaire de trouver des solutions afin de répondre à leur besoin au niveau de l'approvisionnement en eau potable.

La prochaine section s'attarde notamment à mieux circonscrire les différents projets mis en place pour tenter d'améliorer l'approvisionnement en eau à partir des informations obtenues lors de notre collecte de données.

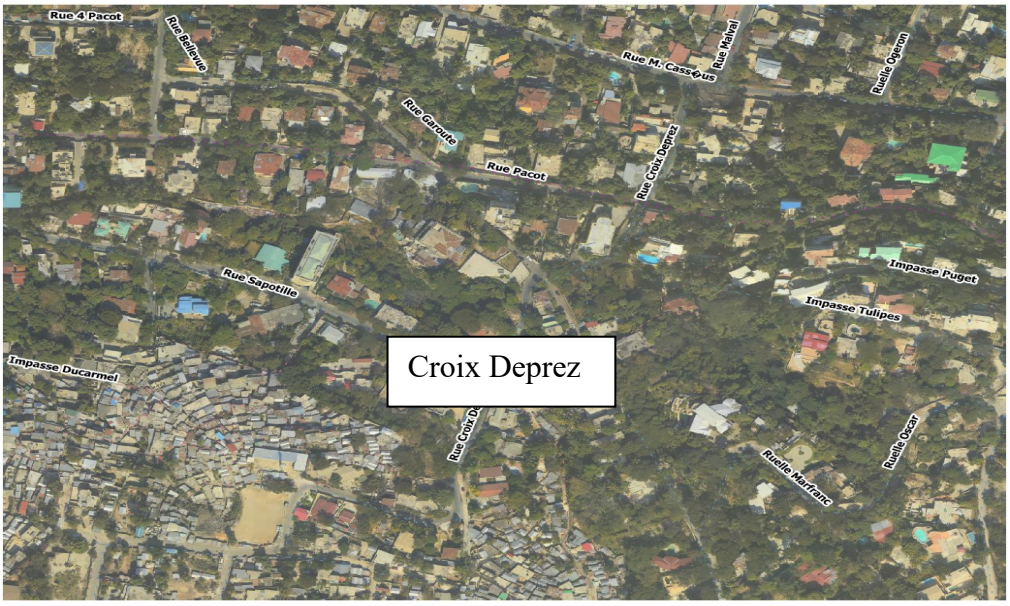

Figure 8 Vue aérienne de Croix Deprez

Source :(Direction Technique CTE/RMPP service plan et dessin, 2018b)

4.4) Les projets visant l'alimentation, l'amélioration et la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable au sein des quartiers défavorisés de la RMPP.

Cette section consiste à passer en revue les différents projets déjà exécutés, qui avaient pour objectif principal d'améliorer la situation en eau

potable au sein des quartiers défavorisés de la RMPP. Nous débuterons par le programme d'alimentation des quartiers avec la naissance des comités de gestion. Nous nous attarderons de manière détaillée sur leur fonctionnement dans toute leur globalité. Puis, nous allons voir d'autres projets tels : Port-au-Prince I, II et III afin de voir quels ont été leurs éventuels apports par rapport à la situation en eau potable sur les quartiers de ladite région, notamment Baillergeau et Croix Deprez.

4.4.1) La naissance des comités de gestion de l'eau : programme d'alimentation en eau potable au sein des quartiers défavorisés de la RMPP.

Ce programme a été initié dans les quartiers défavorisés de la RMPP à la suite des besoins manifestés en eau par la population locale. Selon ce qui nous a été rapporté, au début des années 1980, la population de Port-au-Prince avoisinait les 300 000 habitants. Suite à l'exode rural important qui a suivi dans les années subséquentes[17], la RMPP compte environ 4 000 000 habitants (ENT E & F). Avec comme conséquence que presque tous les services de première nécessité ont été insuffisants pour desservir la population, notamment au niveau du service de l'eau potable.

[17] Durant le XIXe siècle haïtien, le pays a été marqué par des luttes de pouvoir incessantes, qui explique en grande partie cet exode. En effet, des troupes armées venant d'un peu partout dans le pays, marchaient périodiquement sur Port-au-Prince pour tenter de renverser le chef de l'État, entraînant dans leur sillage des populations en fuite. C'est ce que Manigat (2002) a nommé le « processus de bidonvilisation ».

Dans ce contexte de pénurie, une frange de la population a fini par percer les réseaux hydrauliques de la CAMEP pour avoir accès à l'eau dans leurs quartiers respectifs. Les dirigeants d'alors, voyant des fuites répétées sur les réseaux hydrauliques causées par les bris, ont pris des mesures adéquates afin de leur apporter ce service sous forme de fontaine payante[18] au sein de leurs quartiers (ENT E & F).

Vue l'énorme distance qui existait entre une certaine partie de la population et les infrastructures hydrauliques déjà insuffisantes, l'État haïtien, via la CAMEP en partenariat avec le Groupe de Recherche et d'Échange Technologique (GRET) ont lancé un programme d'alimentation en eau potable dans les quartiers défavorisés de la RMPP (ENT E & F). Un des répondants nous le rapporte en ces termes :

> « Après le départ de Duvalier en 1986, les gens ont envahi certains terrains privés de l'État. […]. Ils ont percé les réseaux hydrauliques de la CAMEP[19] pour avoir accès à l'eau dans leur zone. […]. Et delà, la communauté de la zone décide de mettre sur pied un comité pour la gestion de l'eau [pour la gestion des fontaines payantes]; d'où la naissance des Comités de l'Eau » (ENT F).

Ce projet a vu officiellement le jour en 1994. Baillergeau a été le pionnier parmi les quartiers bénéficiaires où quatre (4) bornes-fontaines payantes ont été construites. Depuis, d'autres quartiers ont eu à tour de rôle leurs bornes-

[18] Infrastructure hydraulique construite par le CTERMPP au profit de la communauté afin de s'approvisionner en eau avec un prix symbolique versée aux vendeurs des comités de gestion durant l'achat. Une partie de ces fonds seront remis au CTERMPP sous forme de facture, puis le reste sera dépensé selon le règlement interne du CTERMPP. Cet aspect sera détaillé dans la section spécifique au fonctionnement des comités de gestion.
[19] Central Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP).

fontaines. De 1994 à 2020, quatre-vingt-quatre (84) quartiers ont bénéficié de ce programme et 292 fontaines payantes ont été construites (ENT E).

Toujours selon ce même participant, ce projet réalisé au sein de ces quartiers [permet] aux habitants des quartiers défavorisés de la RMPP non seulement d'avoir accès à l'eau potable, mais aussi de réduire le nombre d'incidents[20] dus aux problèmes de l'eau potable dans ces quartiers (ENT E).

En termes d'organisation, le programme est géré localement par un Comité de Gestion d'Eau élu dont le fonctionnement sera expliqué dans les lignes ci-après. Pour l'instant, nous pouvons préciser que les membres de ces comités de Gestion d'Eau ont reçu des formations en traitement et vérification de la qualité de l'eau, comptabilité, communication sociale et gestion de conflits (ENT E).

4.4.2) Fonctionnement des comités de gestion d'eau potable : leur naissance.

Les comités de gestion d'eau potable au sein des quartiers de la RMPP sont des entités placées sous la tutelle de la DQD du CTE/RMPP. Ils sont composés de 3 à 5 membres[21], dépendamment du nombre de bornes-

[20] Selon ce répondant, plusieurs cas de vols et de viols ont été dénombrés au moment où de jeunes filles parcouraient des kilomètres en quête d'approvisionnement en eau potable à cette époque.
[21] Si le quartier n'a qu'une seule borne-fontaine, le comité sera constitué de 3 membres (un président, un secrétaire et trésorier). À partir de 3 bornes-fontaines ou plus, le comité aura 5 membres (un président, un secrétaire, un trésorier, un délégué, et un conseiller).

fontaines construites au sein du quartier en question (Direction des Quartiers Défavorisés Centre Technique d'Exploitation de la Region Métropolitaine de Port-au-Prince, 1994). On y explique aussi tout le processus de la création du comité de gestion d'eau potable, les critères pour être membre, les droits du comité et le devoir de la population.

D'abord, pour être membre, il faut :

> « avoir au moins dix-huit (18) ans ; habiter dans le quartier depuis au moins cinq (5) ans ; avoir au moins le niveau de 4e secondaire ; être de bonnes vie et mœurs, n'avoir jamais été condamné pour une peine afflictive et infamante »(Direction des Quartiers Défavorisés Centre Technique d'Exploitation de la Region Métropolitaine de Port-au-Prince, 1994).

Le comité comporte de trois à cinq membres pour se présenter aux élections qui peuvent se dérouler aux suffrages universels directs par les habitants du quartier âgés de 18 ans et plus ; ou indirects, par les membres de différentes organisations citoyennes (en tant que personne morale) du quartier pour une durée de 2 ans. Ce mandat peut être reconduit par la DQD si les résultats sont satisfaisants. Mentionnons qu'un comité qui fait une bonne gestion est celui qui respecte scrupuleusement les différentes rubriques de la fiche du bilan financier. Il sera capable de financer de petits projets dans son quartier au profit de la communauté à partir des fonds générés par les recettes collectées lors de la vente d'eau potable. C'est aussi un comité qui donne des informations à la population sur leur mode de gestion deux fois par année au cours d'une rencontre communautaire comme prévu par le Règlement Interne

de la DQD. Par rapport à tout cela, la DQD peut la reconduire tous les deux (2) ans.

La population, de son côté, a un droit de regard sur le comité de gestion de son quartier. De manière formelle (par écrit) elle peut exiger des comptes au comité en cas où elle estime que la gestion des fonds n'est pas saine. Elle peut déléguer une ou plusieurs personnalité-s du quartier auprès de la DQD pour dénoncer les « mauvaises pratiques » du comité ou d'un membre en particulier. La DQD de son côté va diligenter des enquêtes auprès du comité et de la population pour pouvoir tirer ses propres conclusions (ENT F). En cas où le comité ou le membre en question serait coupable, le règlement interne rentrera en vigueur contre la personne coupable ; dans le cas contraire, le cas sera traité à l'amiable (ENT E & F).

4.4.2.1) Fonctionnement des comités : l'aspect économique

Le fonctionnement des comités ayant rapport à l'aspect économique est tourné autour d'une activité centrale à savoir : la vente d'eau. Mais pour bien mener cette activité, le comité doit impérativement selon la Direction des Quartiers Défavorisés Centre Technique d'Exploitation de la Region Métropolitaine de Port-au-Prince (1994): « gérer efficacement le système institué par le CTE/RMPP (tuyaux, fontaines et réservoirs) ; vendre l'eau au prix fixé selon l'article 4 du contrat du CTE-RMPP/Comité d'eau ; faire une gestion efficace des recettes ; […] ».

Puisque le comité a pour mission de faire une gestion efficace des recettes collectées lors de la vente d'eau. Il existe un outil qui permet à la DQD du CTE/RMPP d'évaluer mensuellement la gestion des fonds collectés lors de la vente d'eau potable. Il s'agit en effet de la fiche du bilan financier, qui contient plusieurs rubriques avec des montants minimal/maximal à respecter au niveau de la grille de dépenses. À titre d'exemple : la facture mensuelle que les comités doivent verser au CTE/RMPP représente 43 % des recettes collectées durant le mois en question. Un montant de 12 % des recettes collectées sera partagé entre les membres du comité sous forme de paie tous les mois ; et 10 % des recettes collectées seront partagées aux vendeurs (par rapport à la vente, cet aspect sera développé dans la section ci-après). Puis le montant restant sera utilisé conformément à la grille prédéfinie par la DQD du CTE/RMPP à travers la fiche du bilan financier[22]. À titre d'exemple, après avoir payé la facture (43 %) au CTE/RMPP ; les membres du comité (12 %) ; ainsi que les vendeurs (10 %) pour un total de 65 % des recettes mensuelles. Une quantité de 17 % restant doivent être économisés sur le compte en banque du comité, ainsi que 3 % (provisions)[23]. Cette fiche sera mise en annexe (4) avec les autres rubriques.

---

[22] Il est à noter que tous les mois, une équipe de la DQD effectue une visite aux différents quartiers de la RMPP pour préparer le bilan financier de concert avec les membres des comités pour évaluer les différentes recettes collectées ainsi que les dépenses engagées. Ce qui permettra de savoir si les comités font une bonne gestion ou le contraire.
La fiche du bilan financier se trouve en annexe 4.

[23] Ce montant est réservé exclusivement à soutenir les activités socio-économiques du quartier. Le comité peut aussi utiliser une partie de ces économies (17 %) moyennant justification auprès de la DQD.

Pour mieux mener leur tâche au sein des comités, une rubrique de formation continue au pays ou à l'étranger existait autrefois lorsque la CAMEP était en charge. C'est dans cette perspective qu'elle eût permis à plusieurs membres des comités de prendre part à une formation qui s'est déroulée à l'Institut Formelec en Guadeloupe du 10 au 14 janvier 2005, sur le thème : « Formation des formateurs » afin d'avoir des outils théoriques nécessaires pour desservir leur communauté (ENT G). Mais par rapport à la dégradation de la situation socio-économique du pays, et qui a des répercussions sur toutes les institutions du pays, il devient de plus en difficile pour l'institution de poursuivre cette activité au profit des membres des comités.

Par rapport à ces avantages, plusieurs comités ont eu des performances exemplaires, notamment le comité de gestion de Baillergeau. Il a été l'un des meilleurs comités de gestion au début de ce programme, car non seulement il y avait une alimentation en quantité suffisante, mais les fonds ont été très bien gérés aussi. Les rubriques ont été aussi respectées conformément à la fiche du bilan financier. Ce qui leur a permis d'investir dans d'autres projets communautaires, ce que nous aborderons dans la section « retombées positives et négatives ». À présent, l'emphase sera mise sur la vente d'eau potable au sein des comités.

4.4.2.2) La vente d'eau potable : une activité centrale

À travers la section précédente, nous venons d'expliquer de manière détaillée comment les différents comités procèdent pour utiliser les fonds collectés lors de la vente d'eau au sein de leur quartier et comment les profits sont redistribués. À présent, nous allons nous attarder un peu sur la vente d'eau potable qui constitue la pierre angulaire des finances des différents comités de la RMPP.

La vente d'eau potable se fait à travers un ensemble de bornes-fontaines qui sont des infrastructures hydrauliques, construites par l'institution (CTE/RMPP) et ses partenaires, avec 4 à 6 robinets et un « château d'eau[24] » au-dessus. Elle se fait aussi à un prix fixé par le CTE/RMPP, et qui est affiché tout autour des bornes-fontaines pour que cela soit visible par tout le monde, conformément au règlement interne. C'est à partir de ces fontaines que la vente d'eau potable se fait auprès des clients via des robinets. La quantité d'eau distribuée au cours d'une journée sera calculée par la différence entre la lecture de fermeture du compteur et la lecture d'ouverture[25]. Et enfin, la somme de tous les jours permettra de trouver la quantité consommée pour le mois. À

[24] Dans ce contexte précis, un « château d'eau » c'est un réservoir mobile qui a pour but de stocker l'eau à des fins de commercialisation. Une photo se trouve en annexe 2 du travail.
[25] Concernant la lecture des compteurs permettant de facturer les comités, la DQD du CTE/RMPP délègue plusieurs équipes auprès des différents comités de gestion d'eau potable de la RMPP pour la réaliser. Elle débute à partir du 15 de tous les mois jusqu'au 22 ou 25 au plus-tard.

noter que ces informations sont archivées[26] dans l'un des documents du comité de gestion appelé : « cahier mouvement d'eau ». Ce qui permettra à l'institution de procéder à la facturation des comités tous les mois.

Les recettes collectées lors de la vente d'eau sont encaissées pour qu'à la fin de la journée ou de chaque semaine un dépôt puisse avoir lieu sur le compte en banque du comité en question par le trésorier. Les reçus sont enregistrés dans le « cahier de banque » et sont archivés au bureau du comité. Donc côté financier, l'article 4 susmentionné constitue l'épine dorsale du bon fonctionnement des comités de gestion au sein de la RMPP. En cas de bonne gestion des recettes collectées lors de la vente d'eau de la part du comité en question conformément à ce qui est prédéfini, il sera en mesure de réaliser ou de financer des projets communautaires.

4.4.2.3) Les sanctions et éléments stimulant au sein des comités

Pour garantir la bonne marche des comités, des sanctions sont réservées à quiconque qui auraient violé les principes définis par la DQD via le règlement interne des comités. Et il sera sanctionné à la dimension de l'acte commis. Selon la Direction des Quartiers Défavorisés Centre Technique d'Exploitation de la Region Métropolitaine de Port-au-Prince (1994), est passible de sanction, tout membre passant outre de la mission du comité, partant d'un blâme, pour

[26] Avant même de procéder à la vente d'eau potable, il est ordonné à tous les vendeurs de mentionner sur une feuille le numéro d'ouverture, puis à la fin de la vente le numéro de fermeture du compteur (ENT G & H).

aboutir à une suspension temporaire, voire définitive tout dépend de la nature de l'acte commis conformément à son article 15.

Le mode de fonctionnement des comités est une globalité regroupant plusieurs volets. Mis à part le volet financier, il y a aussi les volets hygiénique et sécuritaire du système d'adduction d'eau potable. Sous la supervision des équipes de la DQD du CTE/RMPP, les membres des comités veillent à ce que les infrastructures ainsi que l'environnement des bornes-fontaines soient propres pour ne pas contaminer la qualité de l'eau lors de la distribution conformément à l'article 4 du règlement interne qui stipule ceci : « […]. Veiller à la potabilité de l'eau distribuée. […]. Créer et maintenir un environnement sain aux abords des fontaines. Veiller à l'éducation sanitaire et hygiénique de la population […] ».

Pour avoir un fonctionnement optimal au sein des comités de gestion d'eau potable, l'élément primordial servant de stimulant est la quantité d'eau reçue. Parce que, plus le comité est approvisionné en eau potable, plus ses recettes augmenteront, ce qui lui permettra de contribuer davantage aux projets communautaires dans son quartier. De surcroit, il est plus probable que ces résultats au niveau de son mode de gestion soient meilleurs également. L'inverse est tout aussi vrai, c'est-à-dire, si le comité n'a pas une alimentation suffisante, il n'aura pas assez de moyens financiers pour contribuer aux projets communautaires, donc, cela peut affecter négativement sa performance.

Depuis environ une douzaine d'années, la majorité des quartiers de la RMPP font face à beaucoup de difficultés en termes d'approvisionnement en eau potable. L'augmentation de la population a eu des conséquences énormissimes sur la production en eau potable qui diminue de son côté. C'est aussi le même cas de figure pour Croix Deprez. Le besoin en eau se fait sentir de plus en plus. La demande en eau est nettement supérieure par rapport à l'accroissement de la population, dans de telles circonstances, pourrait-on continuer à parler des avantages du système d'adduction d'eau potable ou de préférence des inconvénients ?

4.4.2.4) Retombées positives et négatives du système d'adduction d'eau potable à Baillergeau et Croix Deprez

Au début de ce programme vers 1994, la CAMEP (aujourd'hui DINEPA) avait apporté des solutions, qui avaient comblé en partie ce besoin dans certains quartiers (ENT E & F). En effet, Port-au-Prince et ses environs n'étaient pas autant peuplés et l'environnement sociopolitique n'était pas aussi compliqué.

En termes de retombées positives (de 1995 à 2009), les membres des comités étaient en mesure de venir en aide à une partie de la population à partir des recettes collectées lors de la vente d'eau conformément à ce que stipule le règlement interne dans son article 4 stipulant que le comité doit :« […]. S'engager à toute entreprise visant le développement de la

localité » (Direction des Quartiers Défavorisés Centre Technique d'Exploitation de la Region Métropolitaine de Port-au-Prince, 1994).

En termes de projet communautaire, le comité de Baillergeau a pu financer lui-même l'extension de son réseau, et la construction d'une nouvelle borne-fontaine au sein du quartier ; il a aussi contribué au financement d'un centre de santé ; à l'électrification du quartier ; et à l'éducation, en distribuant des fournitures scolaires aux enfants du quartier (ENT G). Cela a pu être possible grâce à une gestion efficace de recettes, ainsi que des infrastructures hydrauliques.

De son côté, le comité de Croix Deprez n'a qu'une seule borne-fontaine, ce qui diminue sa capacité de générer des revenus, mais il a tout de même apporté son soutien financier à certains habitants du quartier « à la réalisation des funérailles de leurs proches et ainsi que la distribution de fournitures scolaires à la rentrée des classes » (ENT H). Nos données nous révèlent toutefois que cette situation est différente aujourd'hui.

D'abord, par rapport aux désastres environnementaux où le déboisement se trouve dans un état critique, le débit des sources diminue de plus en plus, celle de Turgeau par exemple accuse une baisse comprise entre 26 à 29 litres par seconde, pourtant cette quantité devrait être comprise entre 35 à 37 litres par seconde, puisque nous sommes dans la période de hautes eaux. En guise d'illustration, le renflouement des sources, des nappes phréatiques en Haïti est un processus dynamique, marqué par deux périodes clés au cours de l'année.

La période de hautes eaux qui débute au cours du mois d'avril à juin dans un premier moment, puis de septembre à novembre dans un second moment. Au cours de cette période, les eaux souterraines atteignent leurs niveaux le plus élevés, sans être à la base d'aucun débordement ni d'inondation. Donc, l'institution (le CTE/RMPP) est en mesure de procéder à l'amélioration de la distribution d'eau potable à certains endroits de la RMPP notamment dans les quartiers qui sont alimentés par des sources. Tandis qu'au cours de la période d'étiage débutant de juillet à aout et de décembre à mars, c'est tout le contraire. Puisqu'il y a une baisse au niveau des nappes phréatiques ainsi qu'au niveau du débit des sources, par conséquent, la situation en eau devient de plus en plus critique au sein de nombreux quartiers dans la RMPP, notamment les quartiers ciblés, et les consommateurs se sentent frustrés par ce manque (ENT A, B, C & D).

À noter que le CTE/RMPP dispose d'environ 2500 km de réseaux (tous diamètres confondus) ; avec des besoins en eau équivalant à 300 000 m^3 par jour alors qu'il arrive à produire un volume d'eau compris entre 130 000 à 190 000 m^3 par jour. Avec une capacité de stockage (réservoirs) 40 000 m^3 (ENT A & D). Donc selon eux, la situation en eau de la RMPP se trouve dans un état critique. Surtout avec des réseaux qui sont vétustes ; des périmètres de protection des sources et forages non protégés ; puis l'alimentation en eau qui est irrégulière et intermittente. « Étant des quartiers situés en hauteur, l'alimentation est assurée par refoulement et est tributaire de la disposition de l'énergie (Courant de ville et Carburant diesel) » (ENT A & B).

Mais des irrégularités au niveau de la distribution de l'énergie électrique, ainsi qu'au niveau du carburant, rendent de plus en plus difficile l'alimentation de ces quartiers. Puisque, le CTE/RMPP doit recourir à l'alimentation via des groupes électrogènes qui consomment beaucoup de carburants. À titre d'exemple, pour un transfert d'eau du réservoir de Turgeau vers le celui de Debussy (un des quartiers de la 3e section communale de Turgeau) permettant d'alimenter Croix Deprez, le temps de remplissage est estimé à 12 heures de pompage pour une quantité de 60 gallons de carburants. Ce qui constitue un problème majeur, car l'achat de carburant représente un coût exorbitant pour l'institution[27], parce que mensuellement, l'acquisition de 20 000 gallons en moyenne doit être faite pour le service de pompage dans toute la RMPP, notamment pour les quartiers de la commune de Delmas qui sont alimentés par pompage ; ainsi que l'approvisionnement de ces automobiles (ENT C).

De plus, « par la contamination due aux restes des déchets solides, d'animaux, etc. [cela affecte les sources] » (ENT B). Enfin, l'autre facteur majeur renvoie à la « déforestation et [la bidonvilisation], qui sont à la base d'une sécheresse, diminuant considérablement la quantité d'eau d'infiltration dans le sol pour recharger les nappes aquifères » (ENT B & D).

[27] Le CTE/RMPP fait l'acquisition de 20 000 gallons (1 gallon équivaut à 3,78 litres) de carburant (diesel) tous les mois au prix de 11 880 000 gourdes qui équivaut à environ 87 500 dollars US, (en raison 1 $ US pour 136 gourdes (ENT C).

Toutes ces difficultés constituent d'énormes sources de frustration pour les consommateurs de ces quartiers. Et certains d'entre eux arrivent même à discriminer le programme d'alimentation en eau potable, d'autres se montrent complètement indifférents aux comités quant à leur gestion. À titre d'exemple, l'un des répondants affirme ceci :

> « Pour ma part, mon rêve c'est de voir tous les quartiers alimentés. Autrefois les comités [généraient] 10% [des] recettes de l'Institution [l'ancien CAMEP] (moins de 6 % aujourd'hui), mais avec le manque d'alimentation, les clients se plaignent constamment [de] la qualité du service. Aujourd'hui, avec la démographie de la population qui prend de l'ampleur, nous constatons une baisse de la production, par conséquent bon nombre de clients n'arrivent pas à avoir une alimentation régulière. (…). [Depuis la création de la DINEPA] en 2009, nous constatons que [un fossé s'est créé]. Pas de communication, pas d'échanges, pas de séances de travail [autour de la problématique de l'eau]. Certaines personnes accordent moins d'importance au projet et le discriminent aussi. Nous aimerions avoir un rapprochement, un protocole d'accord, un processus permanent de dialogue entre la DINEPA et les comités » (ENT G).

Toujours dans cette perspective, un autre eu a déclaré que :

> « Nous aimerions que la DINEPA soit plus présente auprès des comités. Surtout dans la prise de décision [car] il y a des enjeux [économiques], et que nous les membres, nous devrons nous protéger [contre la population,] (…), car certains d'entre eux [n'accordent pas d'importance à] nos décisions » (H).

En termes de conséquences, toutes les parties se sentent frustrées par rapport à la situation à laquelle leurs quartiers font face concernant l'approvisionnement en eau potable. De part et d'autre, ils se plaignent. Dans

la section suivante, il sera question d'aborder les différents projets qui visaient une certaine amélioration au sein de la RMPP, y compris aux quartiers ciblés.

Nous venons de faire une présentation globale des différents comités de gestion d'eau potable dans la RMPP, leur composition, leur fonctionnement ainsi que les éventuelles sanctions contre quiconque ayant décidé de violer les principes prédéfinis par la DQD. Il a été aussi question de quelques réalisations des comités de Baillergeau et Croix Deprez. Cette réalité d'avant est dépassée, surtout depuis le passage du séisme du 12 janvier 2010 qui a endommagé les infrastructures hydrauliques dans la RMPP, et qui a grandement affecté des quartiers comme Baillergeau et Croix Deprez. Pour faire face à cette situation difficile, plusieurs projets ont vu le jour, et c'est ce que nous allons aborder dans la prochaine section.

4.5) les projets Port-au-Prince I, II et III[28] ainsi que les contraintes

Cette partie du travail consiste à faire une présentation des projets ayant été réalisés et en cours dans la RMPP pour l'amélioration de la situation en eau potable à la suite du séisme du 12 janvier 2010. Réitérons qu'en raison du contexte sociopolitique dégradant, et que les différentes institutions publiques fonctionnent au ralenti, la sollicitation de certaines données concernant les différents projets d'alimentation en eau ont été excessivement compliqué. Mais

[28] N.B. : les projets Port-au-Prince I, II et III ne sont pas de projets nationaux. Ils ont été réalisés dans la RMPP.

nous avons tout de même collecté des données pertinentes qui nous a permis de présenter et d'expliciter les multiples tentatives de réponses qui visaient l'amélioration de la situation en eau dans la RMPP, notamment à Baillergeau et Croix Deprez.

Le projet Port-au-Prince I (PAP I) visait à redresser l'institution (le CTE/RMPP) à la suite du séisme du 12 janvier 2010. Une enveloppe de 25 millions $ a été décaissée par la BID[29] à cet effet. Ce support financier a grandement contribué à son redressement tant du point infrastructurel, qu'au niveau des ressources humaines. Sans oublier du point de vue financier, ainsi qu'en termes d'informatisation de certains services (A, B, C, & D).

À partir de 2014, une fois que ce volet de redressement est arrivé à son terme, l'institution visait désormais l'augmentation de la production en eau potable dans la RMPP. C'est ainsi que le 2e volet du projet connu sous le nom de Port-au-Prince II (PAP II, 2014-2017) a eu lieu, encore une fois avec un financement octroyé par la BID de 35 millions $. Ce volet II visait particulièrement l'augmentation de la production ainsi que l'augmentation des recettes de l'institution (ENT A, B & D).

[29] La Banque Interaméricaine de Développement (BID) appuie les projets dans les grandes villes ; la Banque Mondiale pour le milieu rural ; l'UNICEF et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et du Développement (AECID) pour les villes secondaires (ENT A & D).

En termes de réalisations, six nouveaux forages et réseaux hydrauliques ont été construits dans la commune de la Croix-des-Bouquets et à Pernier (1), aussi un forage à Tabarre 68, ainsi qu'un réservoir à Vivy Mitchell, un quartier de la commune de Delmas. Ce projet ciblait les différentes communes de la RMPP, notamment les communes de Delmas, Tabarre et Pétion-ville. Pour les quartiers visés par ce mémoire, l'alimentation en eau potable devrait être revue à la hausse (ENT A, B, C & D). Malheureusement, plusieurs contraintes ont entravé l'avancement de PAP II (ENT C).

Traditionnellement, la DQD qui s'occupe de la gestion des comités de gestion d'eau potable ainsi que du volet social au sein des quartiers défavorisés a toujours contribué à la facilitation et à la vulgarisation des différents projets ou programmes d'alimentation en eau potable dans les quartiers de la RMPP (ENT C). Or, il s'avère qu'elle n'a pas été pleinement incluse dans la promotion et la vulgarisation du projet PAP II ainsi que dans la mise en œuvre, c'est-à-dire la construction des forages et réseaux d'aqueduc dans certains quartiers. Les principales firmes engagées pour la réalisation ont éprouvé plusieurs difficultés, notamment sur le plan sécuritaire. Ainsi, le volet social incluant la vulgarisation, l'intégration de la population au projet s'est soldée sur un échec, parce que les habitants des quartiers restent indifférents par rapport au projet, par conséquent, ledit projet n'a pas eu le soutien de la communauté. Delà découle toute l'importance de la DQD lors de l'implantation de ces projets, car elle permet à la communauté non seulement d'intégrer le projet, mais aussi de participer activement à sa mise en œuvre. Ce qui au final,

impacte positivement les quartiers en question, car il y a eu des retombées économiques pour les habitants qui y travaillent (ENT C).

Il faut nommer à nouveau le contexte sociopolitique qui n'a pas rendu la tâche facile aux acteurs de la mise en œuvre. Par exemple, les firmes se sont vues obligées de trouver des arrangements avec les chefs des quartiers pour la sécurité des employés, du matériel de travail, bref, pour la réalisation des travaux de construction ou de réhabilitation de réseaux (ENT D). Certes les travaux ont pu se terminer, mais pour des raisons de sécurité, la maintenance du système d'alimentation n'a pas pu être faite de manière régulière, ce qui endommage certaines infrastructures hydrauliques ; notamment au niveau du nouveau réservoir à Vivy Mitchell (ENT D).

C'est dans ce contexte difficile que le 3e volet du projet à savoir Port-au-Prince III (PAP III, 2017-2022) a démarré. Toujours financé par la BID (65 millions $), ce projet s'avère très ambitieux (ENT A). Il sera question de prioriser d'une part, la « distribution de l'eau dans la RMPP », en augmentant de 50 % le nombre de branchements (…) (Jean, 2021) par la construction de 21 000 nouveaux branchements et la rénovation de quelques infrastructures hydrauliques, dont 58 fontaines payantes entre les communes de Carrefour et Cité-Soleil. Également 18 autres sont projetés dans le secteur de Turgeau dont celui de Croix Deprez (ENT A). D'autre part, PAP III vise à augmenter les recettes de l'institution (Jean, 2021). Ainsi, à la fin de ce projet, il devrait y avoir une amélioration en termes d'approvisionnement en eau potable à Baillergeau,

à Croix Deprez ainsi que dans toute la RMPP, car ce projet vise non seulement les ménages de la RMPP, mais aussi les quartiers où se trouvent les différents comités de gestion d'eau potable (ENT D).

Selon les participants, le projet PAP III a vu le jour dans un contexte sociopolitique très délicat. Donc, il a pour l'instant un bilan assez mitigé. Au niveau des branchements, seulement 3 800 ont pu être finalisés parmi les 21 000 originellement prévus. Cependant au niveau des fontaines payantes, parmi les 58 qui devraient être construites et/ou réhabilitées entre les communes de Carrefour et Cité-Soleil, 45 ont été finalisées, 8 en cours et 5 en attente. Malheureusement, parmi les 18 fontaines du secteur de Turgeau, aucune n'a été réalisée. Pour favoriser la réalisation complète du projet, la BID a accepté d'octroyer deux extensions pour la finalisation du projet, une jusqu'en décembre 2024, et une dernière jusqu'en décembre 2026. De ces 65 millions $, plus de 60 % du montant ont déjà été décaissés par la BID, et il reste 25 millions $ à dépenser dans le cadre de ce projet répartissant ainsi : 11 millions $ durant l'année 2024, 12 millions en 2025 et 4 millions en 2026 (ENT A).

Comme mentionné précédemment, la situation en eau de la RMPP peut être améliorée de manière considérable, moyennant la production de 300 000 m^3 d'eau par jour (ENT A & B). Dans le cadre de ces projets, nous n'avons pas pu obtenir des informations par rapport à la quantité ayant été produite lors dans PAP II. Mais l'institution produit entre 130 000 a 160 000 m^3 donc, si l'un

des points forts du projet PAP III est sa capacité à trouver des fonds nécessaires pour sa mise en œuvre (ENT B), il revient aux responsables d'utiliser cette même énergie pour pouvoir trouver des financements pour la mise en œuvre du projet d'exploitation de la rivière momance qui accuse un potentiel de 200 000 m^3 par jour, qui pourrait compléter la quantité produite par l'institution qui tourne autour de 130 000 à 190 000 m^3 par jour, et qui aurait des impacts positifs sur la RMPP, notamment les quartiers ciblés par ce mémoire (ENT A).

À travers ce chapitre, nous venons de passer en revue les différents programmes ou projets ayant été conçus pour l'amélioration de la situation en eau dans la RMPP. Partant du programme donnant naissance aux comités, pour aboutir aux différents projets PAP I, II et III, la situation n'est pas encore améliorée comme les consommateurs le souhaitent. De ce fait, dans le prochain chapitre, nous allons discuter ces différents projets ou programmes, puis voir comment nous pouvons dégager des pistes de solutions qui pourraient contribuer à l'amélioration de la situation en eau au sein des quartiers de l'étude, ainsi que toute la RMPP.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Cette partie du travail consiste à discuter les résultats obtenus durant la collecte des données; et elle est subdivisée en trois parties. La première sera abordée en rapport avec les objectifs définis à savoir : 1) mieux comprendre les politiques publiques de l'État dans le secteur de l'eau potable dans la RMPP, précisément à Baillergeau et à Croix Deprez. 2) Identifier les facteurs à l'origine de la pénurie d'eau dans ces deux secteurs; 3) ainsi qu'identifier les acteurs et moyens infrastructurels qui doivent être mobilisés dans la recherche de solution face à cette situation. Puis, seront abordées quelques considérations au regard des théories qui nous ont servi de fil conducteur dans le cadre de ce travail. Enfin nous élaborerons des pistes de réflexion en lien avec la problématique de l'eau dans les quartiers ciblés par notre étude.

5.1) Comprendre les politiques publiques dans le secteur de l'eau potable dans la RMPP (Baillergeau et Croix Deprez).

Pour mieux appréhender ce phénomène, plusieurs paramètres doivent être pris en considération. D'abord, le volet politique, ensuite le volet

économique, mais aussi le volet environnemental, pour finir avec les volets social et historique.

Historiquement, Haïti est un pays marqué par différentes formes d'inégalités au niveau des services publics, ayant pour ancrage la corruption Péan (2000). Selon lui, Haïti est un pays marqué par des inégalités flagrantes quant à la répartition de richesses durant toute son histoire. Madiou (1989) abonde dans le même sens pour expliquer qu'à la suite de la création de l'État d'Haïti, le président Pétion (1807-1818) a renforcé l'aristocratie mulâtre et les militaires en leur octroyant des propriétés foncières. Sur le plan éducatif, les rares écoles créées par l'État ont été réservées aux enfants des élites et à ceux dont leurs parents sont morts aux services de la Patrie (Brutus, 1948). Encore aujourd'hui, ce fossé existe toujours et il a même été renforcé, puisque les classes moyennes et défavorisées se sont appauvries de manière systématique par le chaos actuel et ont presque tout perdu sous les yeux impuissants, et parfois complices de l'État (Saint-Armand, 2021). Cet auteur explique que la population haïtienne a été l'objet de toute sorte de violence de nature politique, économique, sociale, etc., sans aucune réaction appropriée de la part des autorités, ce qu'il qualifie d'une « politique d'insécurité ». Certes, des projets ont eu lieu par moment dans le secteur de l'eau, mais concrètement la situation en eau n'a pas été améliorée par rapport à l'insécurité généralisée. Donc, les responsables du secteur de l'eau mettent en œuvre les politiques publiques du gouvernement relatives à ce secteur, mais des mesures d'accompagnement et de redressement du gouvernement sont insuffisantes

pour permettre à la population d'en profiter comme elle se doit. Ces mesures sont similaires « [aux] actes et [aux] « non-actes engagés » d'une autorité publique face à un problème ou dans un secteur relevant de son ressort » pour citer Meny et Thoenig (1989, p. 130). Ainsi, au regard de Saint-Armand (2021), les politiques publiques en Haïti pourraient être interprétées comme étant des actes et « non-actes engagés » des autorités publiques par rapport à la réalité.

En effet, le CTE/RMPP structure déconcentré de la DINEPA déploie beaucoup d'efforts dans l'exécution de ces projets au profit des quartiers défavorisés de la RMPP. Mais, n'a pas tous les moyens adéquats pour s'assurer de leur pérennisation au sein de ces quartiers (ENT A). Les données recueillies nous montrent que les autorités publiques tardent à réagir face aux mouvements revendicatifs (relatifs aux différents services publics) de la population depuis plusieurs décennies. Cette situation met en péril les différentes réalisations de l'institution au sein de ces quartiers, subissant périodiquement des actes de vandalisme qui compliquent davantage la faible alimentation au sein de ces quartiers dans la RMPP[30]. Le cas le plus récent a eu lieu en juillet 2024, où un forage situé à la commune de Tabarre a été vandalisé, pillée par des individus armés non identifiés causant des pertes énormes à la DINEPA, et qui entraînera des conséquences sur l'alimentation

[30] Par rapport aux actes de vandalisme, les gangs armés profitent toujours de cette situation pour piller les forages du CTE/RMPP emmenant aveux tous les matériels, et exigent même des rançons pour libérer l'espace.

de plusieurs quartiers de la RMPP (Unité Communication et Relations Publiques CTE/RMPP, 2024).

Face à cette situation, les différents projets qui émanent des politiques publiques de l'État devraient être placés sous les yeux vigilants des autorités publiques. Parce que les agents de sécurité de l'institution ainsi que les membres des comités de gestion d'eau sont très souvent impuissants par rapport aux individus armés qui sèment la terreur, et qui commettent ces actes de vandalisme. Donc, comprendre les politiques publiques en Haïti, notamment dans le secteur de l'eau relève d'une extrême complexité. Surtout quand la « politique du laisser-faire » (Dorsainvil, 1924) considéré comme étant « un acte non engagé » comme l'a souligné Meny et Thoenig (1989), pourrait être interprété comme étant une forme de politique publique ; car des institutions publiques exécutent des projets au nom de l'État, pourtant ce même État ne prend pas assez de disposition pour s'assurer leur pérennisation à travers l'espace et le temps.

5.2) Facteurs à l'origine de la pénurie d'eau dans les secteurs à l'étude.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette pénurie d'eau à Baillergeau et Croix Deprez. Mis à part les différentes contraintes ayant rapport aux politiques publiques qui viennent d'être explicitées, d'autres points ont été aussi relatés. L'un des facteurs fondamentaux en liaison avec cette pénurie d'eau dans ces quartiers est leur positionnement géographique. Étant situé en hauteur, ces

quartiers sont alimentés par pompage, ce qui nécessitent de l'électricité ou encore de beaucoup de carburants comme nous l'avons signalé. Par ailleurs, la favela de Mangueira à Rio de Janeiro au Brésil fait face à ce même type de problème relatif au positionnement géographique, car elle se trouve sur l'une des collines du Morros (Rio de Janeiro). (Groupe Agence Francaise de développement, 2024). Vue sur cet angle-là, Baillergeau et Croix Deprez ne sont pas les seuls quartiers ayant fait face à cette situation en Amérique.

Un autre aspect concerne le délabrement de l'environnement des sources contenant toute sorte de déchets qui impactent négativement l'eau en termes de quantité et de qualité. Sans oublier qu'il y a des personnes qui demeurent au voisinage des sources ou des infrastructures hydrauliques, ce qui participe largement au dépérissement des sources et certaines infrastructures. À d'autres endroits aussi, cette situation est fréquente ; la ville de Quito est affectée par ce même type de problème d'ordre environnemental (Fernandez Pereda, 2019). Donc, plusieurs pays de l'Amérique ont déjà fait face à cette situation.

À travers cette section, nous avons pu remarquer à quel point l'approche multi barrière n'est pas préconisée dans le secteur de l'eau en Haïti. Si cette approche est considérée comme étant le plus fiable en matière de gestion de l'eau potable, puisqu'il préconise une gestion saine tant qu'en amont qu'en aval (Comité fédéral-provincial-territorial de l'hygiène du milieu et du travail, 2001) ; par rapport aux quartiers ciblés par ce mémoire, la situation décrite plus haut

devient inquiétante. L'environnement immédiat des sources n'est pas protégé, des déchets aux voisinages des sources et des infrastructures hydrauliques, et tant d'autres facteurs préconisés par cette approche n'est pas d'application stricte dans le contexte haïtien, c'est ce qui explique pourquoi il y a autant d'éléments qui constituent autant d'obstacles au service d'eau potable tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Par ailleurs, rappelons que le même problème lié à la mauvaise gestion de l'environnement affecte la ville de Quito (Équateur) par exemple, la mauvaise gestion de l'environnement affecte négativement la qualité de l'eau, on trouve entre autres mauvaises des eaux usées, et la concentration de la population dans les villes, tout cela impacte la distribution de l'eau du point de vue qualitatif et quantitatif (Fernandez Pereda, 2019). Plusieurs favelas à Rio de Janeiro tels que : Vila Amizade, Mangueira comme nous l'avons déjà mentionné, font parties de favelas où l'accès à l'eau est très difficile. Une fois de plus des facteurs liés à la mauvaise gestion environnementale, ainsi qu'au positionnement géographique de ces favelas sont à considérer.

Ces différents facteurs qui sont à la base de cette faible alimentation à Baillergeau et Croix Deprez sont légion. Ils sont liés à la politique, à l'énergie, à l'environnement, etc. Les problèmes étant identifiés, il sera question dans la section ci-après d'identifier les différentes ressources (humaines et institutionnelles) qui pourront contribuer à trouver des pistes de solutions au profit de ces deux quartiers de la RMPP.

5.3) Acteurs et moyens mobilisés dans la recherche de solution à la pénurie d'eau dans les quartiers à l'étude.

Le secteur de l'eau en Haïti, notamment dans la RMPP fait face à de nombreux défis, pouvant être résolus à moyen et à long terme si des mesures adéquates sont investies par les acteurs concernés. Étant donné que la DINEPA est une institution publique, qui est financée par des bailleurs externes à plus de 95 % (Jean, 2021), ceci nous permet d'estimer qu'il existe beaucoup d'acteurs qui pourraient contribuer à la recherche des solutions durables à cette pénurie d'eau potable dans les quartiers ciblés ainsi qu'au sein de la RMPP tout entière.

En tout premier lieu, il y a la DINEPA dans toutes ses composantes, qui est un des acteurs clés, puisque sa mission consiste à exécuter la politique du gouvernement dans le secteur de l'eau potable. Viennent ensuite les consommateurs qui, eux aussi, pourraient se constituer en groupe de pression afin de faire passer leur doléance, tout en exigeant que des réponses appropriées y soient apportées, notamment autour de la qualité du service. Ils pourraient solliciter des rencontres avec les responsables (ce qui est faisable), puis organiser des mouvements de mobilisation pacifique, où ils feront pression sur les responsables, exigeant que l'institution prenne en compte leurs revendications, relative à la qualité du service. Le contexte sociopolitique étant ce qu'il est, ce n'est pas certain qu'ils obtiendront gain de cause. Mais, ils pourront tout de même essayer, car cela pourrait avoir probablement des répercussions positives sur le fonctionnement du secteur.

Enfin, les partenaires externes comme la BID, la Banque Mondiale (BM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et du Développement (AECID) à travers leurs supports techniques et financiers. Car, le contexte économique d'Haïti est extrêmement difficile, notamment durant ces cinq dernières années comme c'est déjà expliqué ! Or, la DINEPA n'est pas incluse dans le budget de fonctionnement national ; elle ne vit que de ces recettes, ce qui constitue une limite pour l'institution lors de ces interventions. Car, elle n'a pas assez de moyens financiers pour pouvoir financer elle-même ces projets, c'est ce qui limite son champ d'intervention, et qui la rend si dépendante de ses partenaires pour la mise en œuvre de ces différentes activités.

Ce sont les différents acteurs qui pourront contribuer à la recherche de solutions auxquelles la RMPP fait face. Les uns, à travers leurs connaissances, leurs expériences, leurs supports technique et financier. Les autres, à travers leurs doléances ou leurs éventuels mouvements pacifiques au cours desquels peuvent jaillir des critiques constructives relatives au service d'approvisionnement en eau potable.

5.4) Approvisionnement en eau potable, au regard des approches multi barrière et rationnel par finalité

Comme il a déjà été rapporté précédemment selon les données recueillies, le CTE/RMPP devrait produire 300 000 m^3 d'eau pour mieux desservir la population de ladite région. Mais, il arrive à peine à produire

environ la moitié, et ceci, pas toujours dans les meilleures conditions de salubrité. Certes, des techniciens qu'on appelle les « agents de traitement » utilisent le chlore pour le traitement de l'eau destinée à la distribution auprès de la population. Mais, sachant que le réseau est vétuste (volet technique) et que les périmètres des sources ne sont pas protégés (volets sécuritaire et hygiénique) les clients des quartiers ciblés (mais aussi globalement) sont insatisfaits de la qualité de l'eau et recourent très souvent aux autres fournisseurs privés pour s'en approvisionner, mais à des coûts exorbitants.

Au regard de l'approche multi barrière développée dans notre cadre théorique, il a été démontré que plusieurs facteurs sont pris en considération avant de procéder à l'approvisionnement en eau potable chez les clients. D'ailleurs cette approche est « considérée comme le moyen le plus efficace de veiller à la salubrité, à la qualité et à la fiabilité des approvisionnements d'eau potable (…) » (Comité fédéral-provincial-territorial de l'hygiène du milieu et du travail, 2001, p. 4). Donc selon cette approche, il faut mettre beaucoup d'accent sur un environnement sain, sur la protection des infrastructures hydrauliques et sensibilisé la population autour de ces enjeux.

Dans le contexte haïtien, notamment dans la RMPP, certes, l'eau est distribuée aux clients, mais l'environnement immédiat des sources n'est pas protégé comme nous l`avons déjà mentionné. L'état des infrastructures hydrauliques (notamment les réseaux) est très critique, en termes de conséquence, la qualité de l'eau est affectée à certains endroits tels

qu'à Baillergeau, à Croix Deprez, et aussi dans plusieurs autres quartiers de ladite région à certaines périodes, notamment durant les saisons pluvieuses. Ce qui nous montre que par rapport aux multiples contraintes physiques, sociopolitiques et environnementales en Haïti, notamment dans la RMPP, l'approche multi barrière peut être un outil efficace et efficience dans une perspective méliorative moyennant que les responsables en fassent usage adéquatement.

Les données recueillies nous permettent d'affirmer qu'il y a la prédominance d'une certaine rationalité par finalité que ce soit de la part des cadres de l'institution ou des membres des comités de gestion d'eau potable. D'ailleurs, les institutions vues comme étant des acteurs ont tenté plusieurs projets afin d'apporter des réponses par rapport à cette situation de faible alimentation. Mais n'ont pas donné des résultats escomptés. Les membres des comités de gestion d'eau potable (vue en tant que consommateur) ont eux aussi fait des propositions. Ils souhaiteraient que l'institution manifeste davantage sa présence auprès de la population, notamment au niveau de l'approvisionnement en eau potable comme nous l'avons déjà expliqué au niveau des résultats.

En résumé, l'attitude des membres des comités est reflétée par une certaine rationalité par finalité; car non seulement ils aimeraient que tous les quartiers soient alimentés, c'est-à-dire, ils souhaiteraient une nette amélioration du service, mais aussi une forte présence de la DINEPA envers

eux pour l'avancement du système à travers des cellules de discussions de manière continue. D'un autre côté, l'attitude des responsables de l'institution est similaire, car eux aussi, ils aimeraient améliorer la qualité du service de manière quantitative et qualitative, ils souhaiteraient aussi et surtout augmenter les recettes de l'institution. Car avec l'augmentation des recettes, implicitement cela aura des retombés positives pour eux, car ils auront des primes, et leur grille salariale et celle des employés peut être revue à la hausse dans la mesure où les recettes augmentent comme l'exige le manuel du CTE/RMPP. D'où une certaine prédominance d'une rationalité par finalité.

Comme on l'avait déjà montré dans notre cadre théorique, l'acteur est rationnel, et il a toujours tendance à agir en fonction de ses intérêts, pour lui ce qui importe, c'est la finalité. C'est dans cette optique que les membres des comités auraient souhaité que la DINEPA agisse en fonction de leurs attentes afin d'avoir accès à un service d'approvisionnement en eau potable de meilleure qualité. Tandis que les responsables de la DINEPA souhaiteraient de leur côté l'amélioration du service, ainsi que l'augmentation des recettes de l'institution qui permettra d'augmenter leurs revenus. Donc, ils adoptent une posture d'individualisme méthodologique. À noter que la population de ces quartiers vit dans des bidonvilles aux alentours de la capitale Port-au-Prince. Le principal motif de l'occupation de ces espaces est la quête d'autres cieux plus cléments. Ce que Saint-Dic (1989) qualifie comme étant l'idée de refuge en fuyant la misère. Ils estiment (la population) que s'ils s'installent plus proches du centre-ville, leurs conditions socio-économiques s'amélioreraient.

Donc c'est dans cette perspective qu'ils essaient de proposer des éléments réponses aux responsables du secteur de l'eau potable, afin d'améliorer leur sort dans ce domaine.

Ainsi, pour pouvoir prendre en compte ces diverses propositions venant de la part des membres du comité (vu comme étant des consommateurs) ayant rapport à l'amélioration du service, ainsi que celles des responsables, des mesures de dissuasion devraient être prises contre les gangs armés afin de ramener l'ordre. Créer un climat de paix, puis partir en quête de financement pouvant permettre d'augmenter davantage la production de l'eau en essayant de tester d'autres pistes disponibles, comme le projet de l'exploitation des eaux de surface de la rivière de momance par exemple, qui visait à augmenter le volume de l'eau de 200 000 m^3 supplémentaire au sein de la RMPP. Ceci pourrait aider à améliorer la situation en eau à Baillergeau et Croix Deprez. Ce qui aiderait l'Institution à se renforcer davantage auprès des consommateurs. Car, comme il a été relaté par 3 de nos répondants (ENT A, B & C) que 300 000 m^3 seraient suffisant pour alimenter toute la RMPP, donc, avec une meilleure utilisation des ressources, l'État aurait pu financer ce projet, tout en créant un climat favorable à la continuité du projet Port-au-Prince III qui a déjà reçu le soutien financier de la BID jusqu'en 2026. Le fusionnement de ces deux (2) projets pourrait avoir des retombées positives à Baillergeau et Croix Deprez, ainsi que sur toute la RMPP.

5.5) Pistes de réflexion à la problématique de l'eau dans les secteurs concernés par notre étude.

Plusieurs projets dans le secteur de l'eau potable ont été réalisés dans la RMPP au profit de la population, mais pour les raisons déjà expliquées, ils n'ont pas donné les résultats escomptés. Le déclin du contexte sociopolitique, l'effondrement de l'économie et les problèmes environnementaux ne cessent d'aggraver la situation en eau potable au sein de la RMPP ; toutefois, cela ne nous a pas empêchés d'aboutir (selon toute proportion gardée) à quelques pistes de réflexion prometteuses. C'est ce que nous allons essayer d'expliquer dans les sections suivantes.

5.5.1) Le volet environnemental

À travers l'approche multi barrière, ainsi que les données recueillies auprès de quatre parmi nos répondants, nous avons pu comprendre qu'une riche alimentation en eau potable dépend fortement de la qualité de l'environnement d'une manière générale, des sources et des rivières en particulier. Puisque le renflouement des nappes phréatiques, l'augmentation du débit des sources en Haïti qui est un processus dynamique, passe impérativement par une bonne gestion de l'environnement. Car naturellement le processus contribuant à augmenter le débit des sources au cours de la période des hautes eaux, comme nous l'avons déjà signalé, a été impacté négativement par la dégradation de l'environnement en général, et des périmètres de protection en particulier. Cette situation provoque des pertes

énormes au niveau de la quantité d'eau que reçoivent les sources même pendant la période des hautes eaux.

Cela résulte de la déforestation, du déboisement et des constructions anarchiques à proximité des sources, forages, des infrastructures hydrauliques. Aussi, par l'absence d'une planification du territoire adéquate. Donc, en termes de propositions,

> « des études ont été effectuées pour récupérer les périmètres. Avec un projet comprenant un plan d'action de recasement des populations [demeurant à proximité des infrastructures hydrauliques], et un plan de clôture des périmètres de protections immédiates » (ENT A).

L'emphase a été mise sur cet aspect pour expliquer justement comment l'environnement doit être un facteur clé pour mieux saisir le processus de renouvellement des nappes phréatiques et le débit des sources. Pour expliquer aussi que la qualité d'une alimentation saine est fonction de son environnement. De là découle toute l'importance de l'approche multi barrière susmentionnée; car elle insiste sur une gestion saine de l'environnement qui peut avoir des retombées positives sur la production de l'eau.

5.5.2) Le volet économique

Dans la section économique de ce travail, nous avons expliqué que Haïti est un pays faisant face à d'énormes difficultés, alors que, ces ressources sont détournées à des fins de corruption (Péan, 2000). Pour faire face à cette

situation, les répondants nous ont permis de comprendre que l'État peut résoudre ce problème, moyennant une meilleure répartition des richesses et des services de manière équitables au profit de toute la communauté, incluant les institutions comme la DINEPA ; et un renforcement de la campagne de recouvrement de dettes auprès des clients. Ce qui permettrait, d'une part, à la population d'avoir les moyens adéquats pour soutenir la DINEPA par le paiement régulier de leur facture. D'autre part, l'institution pourrait avoir assez de moyens pour raviver son programme d'alimentation à Baillergeau, à Croix Deprez, et sur toute la RMPP qui est en phase de déclin dans plusieurs quartiers.

Sur le plan financier, le CTE/RMPP structure déconcentrée de la DINEPA est déficitaire au niveau de ces recettes. Selon les données disponibles, l'institution arrive à collecter environ 50 % de sa facturation mensuelle dans la RMPP au cours de 6 années fiscales, de 2015-2016 à 2020-2021[31]. Ce que représente la part des comités de gestion dans toute la région est presque insignifiante, moins de 6 % (ENT F). Ce qui est dû par rapport au fait que plusieurs d'entre ces comités n'existent que de noms à cause du contexte sociopolitique difficile ; puis une campagne de recouvrement peu efficace. C'est ce qui explique en partie pourquoi elle est si dépendante des bailleurs externes. Donc, pour pallier tout ça, d'abord, il faudrait que l'institution de concert avec ces clients définissent un échéancier pour que la campagne de

[31] Ces données se trouve à l'annexe 1.

recouvrement de dettes soit plus efficace afin d'augmenter l'assiette fiscale de l'institution. Car, un grand nombre de clients dans la RMPP pour des raisons inconnues n'ont pas reçu de factures afin d'acquitter leur solde selon ce que nous avons l'habitude de constater. Donc, il faudrait s'assurer que toutes les factures ont été distribuées à temps réel, puis la mise sur pied de l'échéancier, à partir de ce moment, ce problème relatif aux endettements pourrait être résolu en aval. Après avoir procédé ainsi, il reviendrait à l'État haïtien d'agir un peu plus en amont, à savoir, d'éviter les dépenses inutiles, de mener une lutte sans merci contre la corruption afin de réorienter ces montants dans les secteurs en souffrance, notamment le secteur de l'eau potable. Enfin, de mettre en branle toutes les institutions régaliennes afin de combattre les gangs armés qui sèment la terreur depuis plus de cinq (5) années ; et qui handicape le fonctionnement de la société. Nous ne prétendons pas que cela pourrait résoudre définitivement le problème financier auquel fait face l'institution, mais les jalons pourraient être posés, ce qui pourrait impacter positivement cette situation ayant rapport à l'état financier de l'institution.

5.5.3) Le volet politique

Sur le plan politique, les différents projets relatifs à l'eau potable exécutés par la DINEPA se sont soldés sur des échecs pour des raisons liées en grande partie à l'insécurité. Cela explique qu'aucun problème ne peut être résolu en aval sans l'appréhender d'abord en amont. Tout en faisant preuve d'un certain réalisme, nous savons très bien que tout ne peut pas être résolu en un

battement d'un cil. Donc, beaucoup restent à faire, et ceci, dans tous les secteurs en Haïti. C'est pour cela que nous estimons que ce problème ne peut être résolu de manière sectorielle, il faut justement la traiter dans sa complexité, c'est-à-dire, mettre en branle tout un ensemble de paramètres, ou d'interactions entre diverses entités (Chavalarias, 2007).

Le cas de la République Dominicaine avec laquelle on partage la frontière est très inspirant. Par rapport à la République d'Haïti, l'écart est considérable, notamment sur le plan économique. Les données officielles rapportent que l'économie dominicaine a une croissance de 5% au cours de ces 25 dernières années; 2,3% pour toute la région de l'Amérique latine et Caraïbes. Son Produit intérieur brut (PIB) est de 10 700$/habitant, et une baisse de pauvreté d'un tiers de la population (40% à 28%) (ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique Direction Générale du Trésor, 2024). En fonction de ces données, son économie est l'une des plus résilientes et dynamiques de la région Amérique Latine et Caraïbes.

Conscient de leur retard par rapport aux pays développés dans le secteur de l'eau (64e selon l'étude des spécialiste de l'IRE 2002) (Francoeur, 2002), les autorités développent des coopérations avec d'autres pays afin de le compenser. C'est dans cette perspective que le journal (Dominican Today, 2023) rapporte que le président Luis Abinader a procédé à la signature d'un accord entre son pays et l'État d'Israël en juin 2023, autour de la mise sur pied d'un plan pour la gestion de l'eau sur tout le territoire. Ce plan permettra de

faire une gestion plus efficace des ressources dans une perspective de durabilité. Car, il estime qu'en matière de gestion d'eau, l'État d'Israël jouit d'une réputation mondiale, et que son pays est prêt à apprendre des meilleurs pour une amélioration progressive de leurs performances dans le secteur de l'eau.

En Équateur, le président Correa (2006-2017) a pris des mesures pour pouvoir améliorer la distribution en eau dans la ville de Quito, et sur tout le territoire national en adoptant de nouvelles lois à cet effet comme l'a souligné (Fernandez Pereda, 2019). Dans certaines favelas, notamment à Mangueira à Rio de Janeiro au Brésil, où à travers un projet mélioratif, la quasi-totalité des habitations sont rattachées à un réseau de manière formelle. Et le projet vise à raccorder les autres habitations dans un avenir proche (Groupe Agence Francaise de développement, 2024). Donc, un peu partout dans d'autres villes d'Amérique, des mesures ont été prises afin d'améliorer le sort de la population vivant dans des quartiers fragiles.

Partant de toutes ces considérations, l'État haïtien devrait s'inscrire aussi dans cette démarche, en s'inspirant peut-être d'autre réalité similaire. L'État pourrait développer des coopérations avec d'autres pays réputer dans ce domaine tel que : l'Espagne et le Japon[32] respectivement 3e et 4e en matière

[32] J'ai fait mention de ces deux (2) pays parce que la Coopération Espagnole (AECID) et le Japon ont déjà contribué financièrement à la construction de certaines infrastructures hydrauliques dans certains quartiers de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince comme Delmas 32 qui est l'un des quartiers de la Commune de Delmas et le projet Port-au-Prince II.

de gestion d'eau selon les experts de l'IRE (Francoeur, 2002), ou n'importe quel autre pays réputé dans ce secteur. Afin de voir comment ils pourraient partager leurs compétences et expériences pour l'amélioration de la situation en eau potable à Baillergeau et Croix Deprez, dans la RMPP ainsi qu'en Haïti. Donc, l'amélioration de la situation en eau potable en Haïti passe d'abord par des choix politiques éclairés et mieux adaptés à la réalité en question, en résumé par une bonne gouvernance comme cela se fait dans les pays des Amériques notamment, l'Équateur, le Brésil, la République Dominicaine pour ne citer que ceux-là.

L'organigramme du secteur d'eau potable en Haïti est une parfaite illustration de la pensée complexe dont nous avons fait mention précédemment. C'est-à-dire, il faudra que les différents ministères, notamment ME, le MTPTC, le MARN, le MSPP, et le MICT (car les différentes Mairies sont placées sous sa tutelle), le MPCE et sans oublier, le MEF travaillent en commun accord pour y arriver.

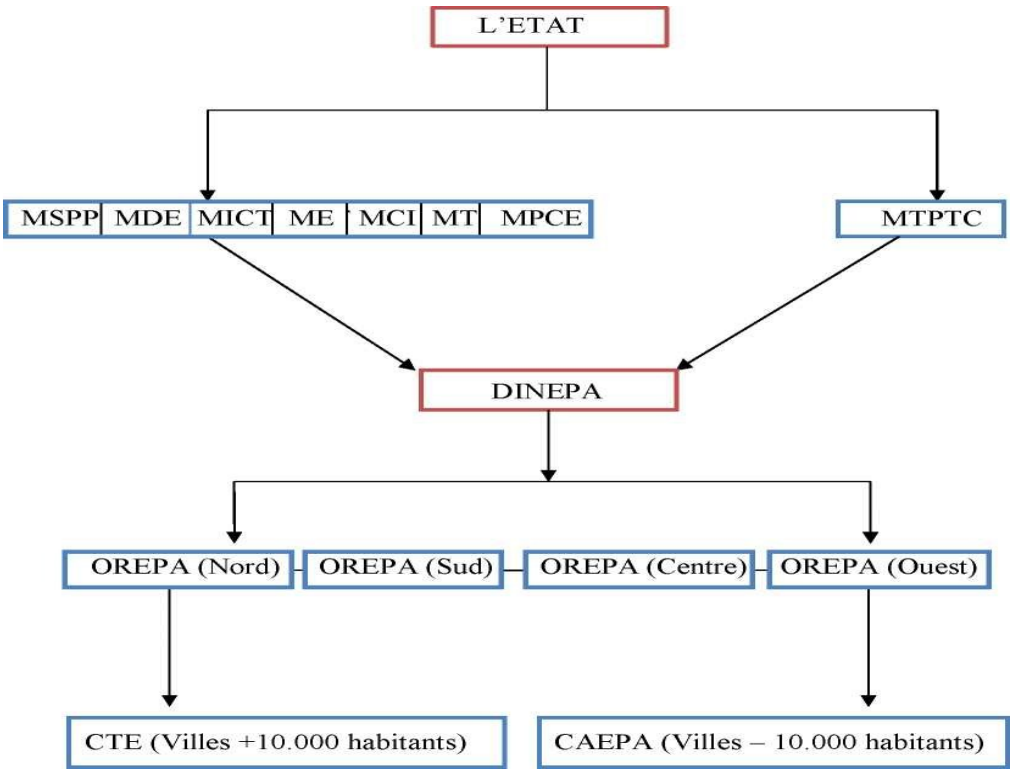

Figure 9 : Vue globale du secteur de l'eau potable en Haïti

Source : (Charles, 2021)

D'entrée de jeu, il faut dire que la DINEPA est placée sous la tutelle directe du MTPTC, même si on doit mentionner qu'elle fait partie des institutions autonomes, c'est-à-dire qu'elle ne dépend pas du MEF pour ses moyens de fonctionnement, ainsi que pour le paiement de ces employés. Une institution d'une telle envergure devrait non seulement être prise en main par l'État c'est-à-dire d'intégrer ces activités dans le budget national. Mais aussi renverser la tendance pouvant enlever progressivement la DINEPA sous l'emprise des institutions financières comme la BID et les autres. Le financement externe en soi n'est pas un problème, mais cela devient problématique quand une institution d'une telle envergure dépend des bailleurs

externes à plus de 95 %. Donc, cette mission revient à l'État haïtien d'inverser la tendance.

De plus, des politiques publiques cette fois-ci pas dans une perspective « d'acte non-engagés », mais plutôt d'acte engagé, relatif à la protection de l'environnement, notamment à la protection de nos rivières, sources, forêts et toutes les infrastructures hydrauliques devraient être mises en application dans le plus bref des délais afin de voir dans quelle mesure que nous pourrions renforcer nos sources, nos rivières et forets qui sont primordiales pour le renouvellement de nos nappes phréatiques. Ajouter à tout cela, des campagnes de sensibilisation auprès des consommateurs ayant rapport au respect et à la protection de l'environnement d'une manière générale, l'environnement des sources en particulier, pour ne pas être responsable de leur disparition. D'où toute l'importance de l'approche multi-barrière qui accorde beaucoup d'importance justement à la protection de l'environnement et des infrastructures hydrauliques, ainsi qu'au volet de sensibilisation de la population.

Pour réaliser tout cela, le gouvernement via le ME, le MARN, le MICT doit être les principaux acteurs, sans oublier l'implication du MTPTC, au côté du MSPP à travers des spots de prévention de santé auprès de la population.

C'est à travers les interactions entre ces différentes institutions vues ici comme étant des acteurs, que nous pensions que des réponses probantes

pourraient être apportées à la problématique de l'eau à Baillergeau et Croix Deprez d'une part, sur toute la RMPP d'autre part, et pourquoi pas sur tout le territoire haïtien. Parce que, la mise en œuvre des politiques publiques au profit de la population passe indubitablement par le rétablissement de l'ordre dans la cité. Après cela, il sera possible de divulguer des messages de sensibilisation auprès de la population, d'informer sur l'importance du respect de l'environnement et des infrastructures hydrauliques en tant que biens publics. Par le fait même, il sera possible d'expliquer l'importance de soutenir financièrement la DINEPA en payant régulièrement leur facture. De telles pratiques pourraient contribuer à l'augmentation des recettes de la DINEPA pour mieux procéder à la maintenance du système d'adduction en potable, voire éventuellement à la construction d'autres infrastructures hydrauliques à Baillergeau, Croix Deprez voire dans tout le pays. Car, améliorer la situation en eau d'une population ne révèle pas strictement de la technique, mais aussi de divers autres facteurs, notamment la politique et l'économie.

CONCLUSION

> « Les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur ne s'agrandit, et l'esprit ne se développe que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres… (…) » (Alexis de Tocqueville Dans (Johannot, 1953, p. 81).

Le présent mémoire porte sur la problématique du service de l'eau potable liée à la faible alimentation dans la région métropolitaine de Port-au-Prince : Cas de Baillergeau et Croix Deprez. À la suite des difficultés auxquelles fait face la région susmentionnée, notamment ces deux quartiers, nous avions estimé qu'il était plus que nécessaire de réfléchir sur cette situation afin de faire des propositions.

Presque tous les travaux consultés dans le cadre de ce mémoire font état du délabrement du système d'adduction d'eau potable. Certains rapports consultés aussi font un diagnostic autour de quelques réalisations antérieures, mais globalement, le système d'alimentation en eau potable fait face à d'énormes difficultés, et cela affecte plusieurs quartiers de ladite région, notamment Baillergeau et Croix Deprez. C'est dans cette optique que cette problématique a aiguisé notre curiosité, car nous l'avions vécu aussi en Haïti.

Nous avons fait un survol historique sur l'état de la question. Les travaux que nous avons pu consulter dans le cadre de ce travail montrent que ce

problème existe depuis très longtemps ; et qui a fait l'objet de plusieurs sommets entre plusieurs États. Des propositions ont été faites, mais n'ont pas donné les résultats escomptés. En Haïti, notamment dans certains quartiers de la RMPP ; les données disponibles montrent aussi que la situation en eau est très critique, voire pire dans les milieux ruraux.

Des tentatives de réponses ont été apportées au sein de la RMPP, notamment Baillergeau et Croix Deprez, mais la population reste encore insatisfaite. Donc, ce travail a pour finalité d'attirer l'attention des décideurs afin d'inverser les choses, à savoir, faire du secteur de l'eau potable un parmi tant de chantiers à (re)construire au profit de la population. Parce qu'il n'est pas sans savoir que l'eau est pour l'être vivant ce que l'oxygène est aux poumons comme c'est déjà mentionné au début.

Les différents projets au sein de la RMPP sont limités, d'ailleurs, le projet PAP II visant exclusivement « la production de l'eau dans la RMPP» n'arrive pas à produire les 300 000 m^3 permettant de desservir la population, notamment celle des quartiers ciblés par cette étude, c'est dans cette perspective que nous avons proposé de refaire surface avec le projet d'exploitation de la rivière momance. Puisqu'à la base, elle accuse un potentiel de 200 000 m^3 d'eau par jour. Donc, les quartiers de Baillergeau, Croix Deprez ainsi que toute la RMPP pourraient en bénéficier.

Si, l'un des points forts du projet PAP III est sa facilité à trouver des fonds de financement (ENT A), donc les responsables devraient mobiliser cette même énergie en quête de financement pour l'exécution d'un tel projet. Car, au début du programme d'alimentation en eau potable avec l'ancien CAMEP, Baillergeau et Croix Deprez ont été très bien alimentés, et ces comités ont eu un bilan positif en termes de réalisations au niveau de leurs quartiers. Mais depuis le séisme du 12 janvier 2010, avec la désarticulation au niveau du système hydraulique au sein de la RMPP, cela a eu des impacts sur plusieurs quartiers de la RMPP, dont ces deux quartiers ciblés par ce mémoire. Donc, investir dans la production de l'eau ainsi que dans la protection de l'environnement constitue des atouts majeurs pour l'amélioration de la situation.

Nos analyses révèlent que l'État haïtien devrait diminuer sa dépendance auprès des bailleurs externes. Pour pouvoir y arriver, la politique, l'économie doivent aller de pair avec la technique. Et une fois que toutes ces conditions sont réunies, la DINEPA aura cette mission qui n'est autre qu'exécuter la politique du gouvernement dans le secteur de l'eau par une alimentation régulière de la population, la maintenance du système d'alimentation d'eau potable, puis faire des prévisions avec pour objectif principal, travaillé pour l'amélioration continue du service d'eau potable en Haïti.

Pour essayer d'apporter ne serait-ce que des palliatifs, ou encore des propositions qui auront probablement des retombés positifs à long ou à moyen

terme, en nous appuyant sur des théories liées à cette problématique, nous nous sommes donné ce défi pour mener cette investigation avec l'espoir que ce sera bénéfique, et qu'elle sera discutée et approfondie au profit de notre communauté.

CERTIFICATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est : 2023-1374

ANNEXE 1

Évolution du chiffre d'affaires sur l'encaissement par année fiscale

OREPA OUEST Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement OUEST

Centre Technique d'Exploitation (CTE)
Région Métropolitaine de Port-au-Prince

DINEPA Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement

Direction Clientèle

18/02/2021

ANNEE FISCALE	NBRE DE MOIS	FACTURATION	ENCAISSEMENT
2014-2015	12	456 951 639,61	255 844 873,07
2015-2016	12	484 837 405,69	264 358 555,79
2016-2017	12	527 171 959,40	326 459 178,79
2017-2018	12	611 437 972,06	356 662 637,93
2018-2019	12	636 675 045,78	306 056 740,38
2019-2020	12	618 184 144,34	272 596 116,95
2020-2021	12	662 316 600,64	298 077 473,23

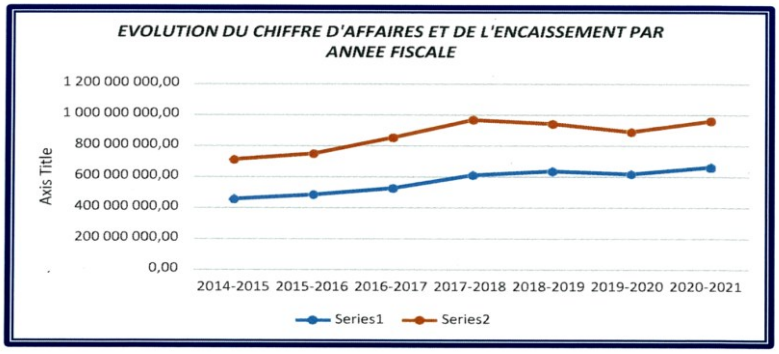

Source : (Direction Clientele CTE/RMPP, 2021)

ANNEXE 2

Une borne-fontaine : infrastructure conçue pour desservir les consommateurs

Source : (Direction des Quartiers Défavorisés et Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, 2018).

ANNEXE 3

Vue de la fiche de visites routinières des quartiers

OREPA OUEST Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement OUEST

Centre Technique d'Exploitation (CTE)
Région Métropolitaine de Port-au-Prince

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI DINEPA Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement

DIRECTION DES QUARTIERS DEFAVORISES

FICHES DE VISITES ROUTINIERES DES QUARTIERS

- Quartiers de : _____ Date : _____ Heure : _____
- Identification du Comité : _____
- Situation à remédier ou à suivre : Nature et Précisions

OBSERVATIONS TECHNIQUES

- Compteur de Tête _____ Réservoir _____
- Compteurs Secondaires _____
- Vanne _____ Robinet _____
- Existence de Fuite/Localisation _____
- Existence de piquage sur le Réseau / Loc _____
- Interruption dans l'alimentation / précision _____
- Eau sale estimation _____ Non-respect de l'horaire _____
- Présence de chlore résiduel dans l'eau (mg/l)

OBSERVATIONS ADMINISTRATIVES

A JOUR (A J) PAS A JOUR (P A J)

- Cahier mouvement d'eau _____ Cahier de caisse _____
- Cahier de Banque _____
- Cahier d'enregistrement des biens du comité _____
- Compte en Banque _____ Date du dernier dépôt _____
- Existence d'un chéquier _____ Date de la dernière transaction _____
- Classement de dossiers _____
- Affichage de prix sur les kiosques _____
- Paiement des Factures du CTE RMPP (date + montant) _____
- Solde précédente _____ Nouveau solde _____

OBSERVATIONS SOCIO ENVIRONNEMENTALES

- Entretien de la fontaine _____
- Etat sanitaire de la fontaine _____
- Réunion des membres du comité _____
- Réunion avec la population _____
- Activités réalisées _____
- Projet cours ou à l'étude _____
- Autres remarques _____

Préparé par _____ **Approuvé par** _____

Animateur **Responsable Comite d'Eau**

Visé par : _____

Responsable UCQD

Source : (Direction des Quartiers Défavorisés et Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, 2018)

ANNEXE 4

Fiche du bilan financier des comités de gestion d'eau potable.

OREPA OUEST Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement OUEST

Centre Technique d'Exploitation (CTE)
Région Métropolitaine de Port-au-Prince

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI DINEPA Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement

DIRECTION DES QUARTIERS DEFAVORISES

COMITE GESTION D'EAU DE :……

BILAN FINANCIER

PERIODE DU :……202….

Produits d'Exploitation	Lecture index(Ouverture)	Lecture index (Fermeture)	Nombre de m^3
Fontaine # 1			
Fontaine # 2			
Fontaine # 3			
Fontaine # 4			
Fontaine # 5			
Fontaine # 6			
Fontaine # 7			
Fontaine # 8			
Fontaine # 9			
Fontaine # 10			
Fontaine # 11			
Fontaine # 12			
Fontaine # 13			
Fontaine # 14			
Fontaine # 15			
Fontaine # 16			
Fontaine # 17			
Fontaine # 18			
Clients			
TOTAL			

Recettes Totales	**(100%)**

Charges d'Exploitation	
Facture CTE RMPP	**(43%)**
Marge Brute	**(57%)**
Salaire des Vendeurs	**(12%)**
Rémunération du Comité	**(10%)**
Entretien et Réparation	**(7%)**
Frais d'administration	**(5%)**
Frais de Transport	**(2%)**
Frais Divers	**(1%)**
Achat de Carburant	
Total Charges d'exploitation	**(37%)**
Moins (-) provision	**(3%)**
Bénéfice ou perte	**(17%)**

Préparer par : …… Approuver par : ……

Source : (Direction des Quartiers Défavorisés et Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, 2018)

ANNEXE 5

Vue d'une fuite sur le réseau à Bizoton 53, Commune de Carrefour de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince.

Source : (Direction des Quartiers Défavorisés et Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, 2018)

ANNEXE 6

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

PARTICIPANT(E)S RECHERCHÉ(E)S

TITRE DU PROJET : La problématique du service de l'eau potable liée à la faible alimentation dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince : Cas de Baillergeau et Croix Deprez de 2015-2020.

RESPONSABLE(S) DU PROJET : Guy Hansy Petit-Noel, étudiant en Maitrise en Études et Interventions Régionales sous la direction de la professeure Sabrina Tremblay.

Je suis présentement à la recherche d'employés-cadres, et intéressés à participer à une étude portant sur la problématique de l'eau potable au sein de la région métropolitaine de Port-au-Prince. La participation à ce projet de recherche consiste à partager avec moi dans un entretien d'environ 1 heure quelques informations relatives au fonctionnement du système de l'eau potable, et des solutions envisagées au cas où on aurait fait face à des difficultés. Les résultats trouvés vont contribuer éventuellement à l'avancement des connaissances dans ce domaine, pourraient aussi contribuer à l'amélioration du sort des usagers en eau potable de cette dite région.

Pour participer à cette recherche vous devez respecter les critères d'inclusion suivants à savoir, être cadres du Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE/RMPP) de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). Pour toute question concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez

communiquer avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche (418-545-5011 poste 4704 ou la ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704 ou cer@uqac.ca).».

Si vous êtes intéressés à participer à cette étude ou si vous avez des questions, veuillez contacter le responsable du projet

Par courriel : ghpnoel@etu.uqac.ca

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la recherche et espérons vous compter parmi nos participant(e)s!

Approuvé le [ ] par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-1374.

ANNEXE 7

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

PARTICIPANT(E)S RECHERCHÉ(E)S

TITRE DU PROJET : La problématique du service de l'eau potable liée à la faible alimentation dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince : Cas de Baillergeau et Croix Deprez de 2015-2020.

RESPONSABLE(S) DU PROJET : Guy Hansy Petit-Noel, étudiant en Maitrise en Études et Interventions Régionales sous la direction de la professeure Sabrina Tremblay.

Je suis présentement à la recherche d'un membre du comité de gestion d'eau potable, et intéressé à participer à une étude portant sur la problématique du service de l'eau potable au sein de la région métropolitaine de Port-au-Prince. La participation à ce projet de recherche consiste à partager avec moi dans un entretien d'environ une demi-heure, quelques informations relatives au fonctionnement du comité de gestion d'eau de l'eau potable, ses points forts et faiblesses en tant qu'usagers, puis des solutions envisagées au cas où on aurait fait face à des difficultés dans le mode d'approvisionnement en eau potable. Les résultats trouvés vont contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine, pourraient aussi améliorer le sort des usagers de cette dite région.

Pour participer à cette recherche vous devez respecter les critères d'inclusion suivant à savoir, être membre du comité de gestion du quartier, qui est sous la

tutelle du Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE/RMPP) de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, (DINEPA).

Pour toute question concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche (418-545-5011 poste 4704 ou la ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704 ou cer@uqac.ca).».

Par courriel : ghpnoel@etu.uqac.ca

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la recherche et espérons vous compter parmi nos participant(e)s!

Approuvé le [ ] par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-13

ANNEXE 8

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT VERBAL CONCERNANT LA PARTICIPATION

Ce formulaire d'information et de consentement vous est envoyé par courriel. Ainsi, vous pouvez en faire une lecture préalable avant d'y consentir verbalement lors de notre entretien.

1 TITRE DU PROJET

La problématique du service de l'eau potable liée à la faible alimentation dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince : Cas de Baillergeau et de Croix Deprez de 2015-2020

2 RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

2.1 Responsable

Guy Hansy Petit-Noel, étudiant en maitrise à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en Études et Interventions Régionales au Département des Sciences Humaines et Sociales.

2.2 Direction de recherche

Sabrina Tremblay, PH.D., professeure à l'UQAC au Département des Sciences-Humaines et Sociales

3 FINANCEMENT

Ce projet n'est pas financé.

4 PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet, veuillez prendre le temps de lire, de

comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles et à demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair lors de l'entrevue. On prendra le temps de lire le présent document. Enfin, si vous désirez participer à ce projet, votre consentement verbal sera recueilli et en cas où vous l'auriez sollicité, une copie de ce document vous sera envoyée à l'adresse postale ou électronique que vous nous aurez donnée.

5 NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE

5.1 Description du projet de recherche

Étudiant en interventions Régionales à l'UQAC, cette recherche vise à trouver quelques éléments de réponses sur la façon dont on pourrait apporter une certaine amélioration au niveau de l'alimentation en eau potable à Baillergeau et de Croix Deprez (la région métropolitaine de surcroit). Étant donné que nous avons constaté que l'accès à l'eau potable est un peu délicat dans ses quartiers, du coup, nous sommes venus solliciter votre support afin de nous aider à aiguiser davantage cette problématique afin de trouver des solutions les plus réalistes que possible.

5.2 Objectif(s) spécifique(s)

6 Mieux documenter les politiques publiques relatives à l'alimentation en eau dans la grande région métropolitaine de Port-au-Prince avec un regard plus spécifique sur les secteurs de Baillergeau et Croix Deprez.
7 Identifier les facteurs à l'origine de la pénurie d'eau dans les secteurs à l'étude.
8 Identifier les acteurs et moyens infrastructurels qui doivent être mobilisés dans la recherche de solution à la pénurie d'eau dans les secteurs à l'étude.
9 Élaborer des pistes de réflexion à la problématique de l'eau dans les secteurs concernés par notre étude.

9.1 Déroulement

Dans le cadre de ce projet de recherche, votre participation consistera à réaliser une entrevue dont la durée sera environ d'une heure à une heure et demie. Vu au contexte sociopolitique dégradant en Haïti, les entrevues pourront être réalisées via un système de visioconférence sécuritaire et enregistrée, mais seul l'audio sera retranscrit en verbatim pour l'analyse. Mais au cas où la situation serait améliorée, elles seront réalisées en présentiel.

10 AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La recherche n'entraîne pas de risque ou de désavantage prévisible pour le participant, hors d'avoir à consacrer le temps nécessaire pour participer à ce projet. Il se peut que vous retiriez un bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche, mais on ne peut vous l'assurer. Par ailleurs, les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

CONFIDENTIALITÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION

10.1 Confidentialité

Pour pouvoir recueillir les données, en commun accord, nous allons choisir un lieu afin de sauvegarder la confidentialité de l'entrevue. De plus, lors du déroulement de l'activité, vous ne serez pas dans l'obligation de vous identifier. Nous procédons ainsi dans le but de préserver cette confidentialité. La seule chose, c'est que les questionnaires et fichiers seront étiquetés à partir d'une lettre de l'alphabet, mais personne ne saura que vous aviez participé à ce projet de recherche.

10.2 Diffusion

Les résultats de cette étude seront publiés sur le site de l'Université du Québec à Chicoutimi ; et il serait impossible de vous faire identifier par quiconque à ce moment-là. En cas où vous aimeriez prendre connaissance sur les conclusions tirées, des articles seront rédigés, et publiés à cet effet au grand public.

10.3 Conservation

Les données recueillies que ce soit au niveau de l'entretien ou dans les questionnaires seront sauvegardées sur un logiciel sécurisé à l'Université pendant 7 années, et après cette période, on procèdera à leur destruction dans le respect des règles en vigueur.

11 Participation volontaire et droit de retrait

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision au chercheur responsable du projet, et ce, sans qu'il y ait de préjudices. En cas de retrait, les données recueillies seront utilisées, car vu la nature confidentielle de ce travail, il sera impossible pour nous de vous identifier, encore de supprimer les informations. Enfin, toute nouvelle connaissance acquise durant le déroulement du projet qui pourrait affecter votre décision de continuer d'y participer vous sera communiquée sans délai selon les modalités qui suivent (à compléter par le chercheur).

12 Indemnité compensatoire

Aucune rémunération ou compensation n'est offerte.

13 PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relier à votre participation au projet de recherche, vous pouvez me le communiquer.
Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche au : cer@uqac.ca).

ANNEXE 9

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Questionnaire d'entretien semi-dirigé (public cible: cadres).

Thèmes : Accès à l'eau dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince

D'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de répondre à ce questionnaire. De plus, je dois vous dire que les réponses que vous allez m'accorder dans le cadre de ce projet de recherche resteront confidentielles.

1- Faites une présentation de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement à savoir son historicité, sa mission et ses différentes composantes!

2- Brièvement, pouvez-vous faire une description de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince au regard de la DINEPA?

2.1- Quelle est la situation en eau de ladite région?

a) Existe-t-il un calendrier d'alimentation pour la Région Métropolitaine de Port-au-Prince? Si oui, a quelle fréquence?Au quotidien b) Hebdomadaire c) À la quinzaine

d) Mensuel e) cyclique

2.2- Comment expliquez-vous la réponse concernant l'alimentation des différents secteurs, notamment le secteur où se trouvent Baillergeau et Croix Deprez?

3) Pouvez-vous nous dire environ combien de secteurs faisant partie de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince?

3.1- Baillergeau et Croix Deprez se trouvent dans quel secteur?

3.2- Quelle est la situation en eau de ce secteur, ainsi qu'à Baillergeau et Croix Deprez?

4) Est-ce que l'institution a réalisé des projets relatifs à l'alimentation en eau potable dans ces quartiers au cours de ces dix dernières années?

Si oui, en quelle période? L'offre a-t-elle été revue à la hausse? Sinon quelles sont les contraintes?

5) Y a-t-il des projets relatifs à l'alimentation en eau potable en cours ou à venir concernant Baillergeau et Croix Deprez?

6) Quelle (s) est (sont) la/les méthode (s) de traitement qu'utilise l'institution pour contrôler la qualité de l'eau? Existe-t-il un lieu pour procéder au traitement de l'eau?

7) Quel (s) est (sont) le (s) produit (s) utilisé (s) pour traiter l'eau?

8) Quels sont les matériels et personnels utilisés pour le traitement?

9) Quelles sont les principales sources de financement de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement? L'État? Le secteur privé? Les bailleurs externes?

10) Au cas où, l'institution aurait plusieurs sources de financement, qui est le principal pourvoyeur de cette institution?

11) Vu qu'il y a des constructions anarchiques aux abords des sites, quelle est la position de l'institution par rapport à cette situation qui s'amplifie de plus en plus?

12) Et quel est le rôle du ministère de l'Environnement dans tout ça? Comment procèdera l'institution pour améliorer l'accès en eau des usagers de Baillergeau et Croix Deprez que ce soit du côté qualitatif ou quantitatif?

13) Comment voyez-vous l'avenir de la DINEPA, notamment le Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, vu le contexte sociopolitique troublant qui sévit dans certains quartiers?

Approuvé le [ ] par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-1374.

ANNEXE 10

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Guide d'entretien relatif aux comités (cible : cadres de la Direction des Quartiers Défavorisés).

Thèmes : Accès à l'eau dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince

D'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de répondre à ces questions. Je dois vous dire que les réponses que vous allez m'accorder dans le cadre de ce travail de recherche resteront confidentielles.

1) Pouvez-vous me faire une brève histoire des comités de gestion d'eau de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince?

2) Quelle est la mission du comité de gestion d'eau potable ?

3) Quel (s) est (sont) son (ses) rapport (s) avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement?

4) Quel (s) est (sont) son (ses) rapport (s) avec son quartier?

Approuvé le [ ] par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-1374.

ANNEXE 11

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

D'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de répondre à ces questions. Je dois vous dire que les réponses que vous allez m'accorder dans le cadre de ce projet de recherche resteront confidentielles.

Thèmes : Accès à l'eau dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince

Question relative au niveau de la satisfaction des usagers

Cibles : les membres du comité en question

1) Depuis quand faites-vous partie du comité de gestion d'eau potable?

2) Pourquoi avez-vous accepté d'intégrer le comité de gestion d'eau potable?

3) Quelles ont été vos attentes en intégrant le comité de gestion d'eau potable?

4) Êtes-vous satisfait du fonctionnement du comité de gestion d'eau potable?

5) Par rapport au service relatif à la distribution de l'eau au sein du quartier, quel votre degré de satisfaction?
   a) Satisfait
   b) Peu satisfait
   c) Pas du tout satisfait

5.1- Quelle que soit la réponse choisie, pouvez-vous nous dire pourquoi?

6) Quelles sont les retombées du programme d'alimentation d'eau potable au sein du quartier?

7) Au cas où vous et les autres clients seriez satisfaits, quel message aimeriez-vous adresser aux responsables de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, ainsi qu'à l'État central?

8) Au cas où vous et les autres clients ne seriez pas satisfaits, quel message aimeriez-vous adresser aux responsables de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, ainsi qu'à l'État central?

Approuvé le [ ] par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-1374.

ANNEXE 12

Tableau 7 : un résumé de la situation économique des différents secteurs.

SECTEURS D'ACTIVITE	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	VARIATION ANNUELLE EN 2023
SECTEUR PRIMAIRE	116 735	110 573	106 066	101 277	95 585	-5,6
SECTEUR SECONDAIRE	153 869	146 314	142 731	142 442	137 150	-3,7
SECTEUR TERTIAIRE	343 447	339 375	330 994	325 720	316 233	-2,9
VALEUR AJOUTEE BRUTE TOTALE	614 051	596 261	579 791	569 439	548 968	-3,6

Source : (Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, 2023, p. 7)

ANNEXE 13

Note de protestation du CTE/RMPP

Enfo Newsletter

#34

20 Juillet 2024

AVIS

Pour la deuxième fois, des hommes lourdement armés ont fait irruption sur nos sites. Le forage T3 à Tabarre (Eddy One) a essuyé une nouvelle attaque, et la station de pompage flambant neuve (Tabarre 68), ayant coûté plusieurs millions de dollars à la DINEPA, a été pillée et dévalisée.

La DINEPA condamne avec la plus grande véhémence ces actes de vandalisme qui détruisent des infrastructures très coûteuses mises en place pour desservir la population de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Les malfrats ont sectionné des câbles, arraché des jonctions, saboté du matériel, etc. Ces actes ont causé l'arrêt total de ces infrastructures et empêché l'alimentation en eau potable des zones suivantes :

Pour le forage T3 :
Catalpa, Cassagnol, Siloé, Une grande partie de Tabarre, Petite Place Cazeau, Fragneau-Ville, Les points hauts de Delmas 33, Delmas 31, Jacques 1er, Charbonnière.

Pour Tabarre 68 :
Remplissage du réservoir R120, Réservoir R236 à Belvil, Route de Frère en partie, Puits Blain et environs.

Malheureusement, nous sommes obligés de repartir de zéro : prendre les mesures nécessaires pour évaluer les dommages, effectuer les réparations afin de rétablir le fonctionnement du forage et de la station de pompage le plus rapidement possible. Toute personne ayant des informations concernant cet acte est priée de les communiquer aux autorités compétentes.

Fait à Port-au-Prince, le 20 Juillet 2024

Unité de communication du Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince

DINEPA — CTE/RMPP Centre Technique d'Exploitation Région Métropolitaine de Port-au-Prince — OREPA OUEST

Source : (Unité Communication et Relations Publiques CTE/RMPP, 2024)

BIBLIOGRAPHIE

Alténor, A. (2020). Les causes économiques et socio-politiques du passage de la régionalisation à la départementalisation en Haïti. *Nouvelles perspectives en sciences sociales, 16*(1), 217–248. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1075860ar

Amyotte, L. (1996). *Méthodes quantitatives applications a la recherche en sciences humaines*. Editions du renouveau pédagogique.

Anadon, M. et Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? *Recherches Qualitatives, 5*(Hors série), 26-37.

Andréassian, V. et Margat, J. (2014). *Allons-nous manquer d'eau douce?* (Le Pommier^e^ éd.). Le Pommier.

Angers, M. (1996). *Initiation pratique à méthodologie des sciences humaines* (2e^e^ éd.). Editions CEC.

Anglade, G. (1982). *Atlas critique d'Haïti*. Centre de recherches caraïbes & Université Laval Groupe d'études et de recherches critiques d'espace.

Banque Mondial. (2024). *Haiti présentation*. https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview

Barlow, M. (2009). *Vers un pacte de l'eau*. Les Éditions Écosociété

Boudon, R. (1990). *La logique du social*. Hachette Littérature.

Boukhari, S. et de Miras, C. (2019). Performance économique des services d'eau potable et d'assainissement en Algérie, cas de Souk-Ahras. *Revue des sciences de l'eau/journal of water of science, 32*(1), 53-66. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1059880ar

Bréchon, P. (2000). *Les grands courants de la sociologie* Presses universitaires de Grenoble.

Brutus, E. (1948). *L'instruction Publique en Haïti (1492-1945)* (Première édition^e^ éd.). Collection du Bicentenaire Haïti 1804-2004.

Calianno, M., Reynard, E., Milano, M. et Buchs, A. (2017). Quantifier les usages de l'eau : une clarification terminologique et conceptuelle pour lever les confusions. *VertigO, 17*(1). https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2017-v17-n1-vertigo04405/1057459ar.pdf

Casimir, J. (2001). *La culture opprimée*. Fondation Connaissance et Liberté.

Castells, M. (1969). Théorie et idéologie en sociologie urbaine. *Sociologie et sociétés, 1(2)*, 171-192. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/001125ar

Charles, J. (2021). *Vers une compréhension de la structuration de l'État en Haïti au regard du mode de gestion de l'eau potable dans le quartier de Savane Pistache* [Université d'Etat d'Haiti].

Chavalarias, D. (2007). L'articulation individu/collectif dans les sciences des systèmes complexes : quels apports pour la sociologie ? . *Dans Sociétés 2007, 4*(98). https://doi.org/DOI 10.3917/soc.098.0041

Comité fédéral-provincial-territorial de l'hygiène du milieu et du travail. (2001). *La salubrité de l'eau potable au Canada, de la prise d'eau au robinet : un document cadre*. https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/water-eau/guidancetotap-document/guidancetotap-document-fra.pdf

Comte, A. (1851-1854). Système de politique positive Extraits des tomes II et III publiés entre 1851 et 1854. Dans. Tremblay, Jean-Mary.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada. (2014). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINALE_Web.pdf

Cortinas, J., Coeurdray, M., O'Neill, B. et Poupeau, F. (2016). Les mégaprojets hydriques de l'ouest étasunien : histoire d'État(s) et gestion des ressources naturelles. *VertigO, 16*(3). https://journals.openedition.org/vertigo/18085

Corvington, G. (1972, 1975, 1977, 1984, 1987, 1991, 2009). *Port-au-Prince au cours des ans* (vol. 1 a 8). Henri Deschamps.

Cours Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratif. (2019). *Audit spécifique de gestion de fonds pétrocaribe. Gestion des projets financés par pétrocaribe* https://static.mediapart.fr/files/2019/10/04/petrocaribe-31-01-2019.pdf

De Olivera Neto, C. (2015). Défier les caimans pour trouver de l'eau potable. *Agence France-Presse*. https://www.lapresse.ca/environnement/201501/30/01-4839838-rio-defier-les-caimans-pour-trouver-de-leau-potable.php#:~:text=Les%20habitants%20d'une%20favela,la%20compagnie%20publique%20des%20eaux.&text=AGENCE%20FRANCE%2DPRESSE-,%C2%ABAvec%20cette%20s%C3%A9cheresse%2C%20on%20manque%20souvent%20d'eau%20et,habitants%20viennent%20ici%20en%20prendre.

Deprez, S. et Labattut, E. (2011). *La reconstruction de Port-au-Prince, analyse et réflexions sur les stratégies d'interventions en milieu urbain*.

Deslauriers, J.-P. (1987). L'analyse en recherche qualitative. *Cahiers de recherche sociologique, 5*(2), 145–152. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1002031ar

Direction Clientele CTE/RMPP. (2021). *Tableau sur l'évolution du chiffre d'affaires sur l'encaissement par année fiscale*. Direction Clientele CTE/RMPP.

Direction des Quartiers Défavorisés et Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince. (2018). *Fiche diagnostique des quartiers défavorisés de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince*.

Direction des Quartiers Défavorisés Centre Technique d'Exploitation de la Region Métropolitaine de Port-au-Prince. (1994). *Reglement Interne*.

Direction du Centre Technique d'Exploitation. (2020). *Organigramme du Direction du Centre Technique d'Exploitation de la région métropolitaine de Port-au-Prince*.

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement. (2018). *Stratégie National pour la conservation et le traitement à domicile C-TED 2018-2027*. DINEPA. https://www.dinepa.gouv.ht/wp-content/uploads/Documentsstrategique/C-TED.pdf

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement. (2023). *Role de l'Unité Rurale Départementale*.

Direction Technique CTE/RMPP service plan et dessin. (2018a). *Carte de la région métropolitaine de Port-au-Prince*. CTE/RMPP-OREPA-Ouest-DINEPA.

Direction Technique CTE/RMPP service plan et dessin. (2018b). *Vue aérienne de Croix Deprez*. CTE/RMPP-OREPA-Ouest-DINEPA.

Dominican Today. (2023). *Dominican Government signs agreement with Israel for Water Management Master Plan*. https://dominicantoday.com/dr/world/2023/06/26/dominican-government-signs-agreement-with-israel-for-water-management-master-plan/

Dorsainvil, J. C. (1924). *Manuel d'Histoire*. Henry Deschamps.

Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis, 7*(4-Hiver), 47-58. https://hal.science/hal-00657925/file/pages_47_A_58_-_Dumez_H._-_2011_-_Qu_est-ce_que_la_recherche_qualitative_-_Libellio_vol._7_nA_4.pdf

Durkheim, E. (1893). *De la division du travail* (8e éd.). Presses universitaires de France.

Elame, E. et Beka Beka, A. (2022). *Accès à l'eau potable. Les grands défis pour le Caméroun et la Cote d'Ivoire*. Harmattan.

Elola Calderón, T. (2010). La politique de l'eau de l'Union européenne : vers une gestion quantitative des ressources hydriques ? . *Les Cahiers de droit, 51*(3-4), 859-878. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/045736ar

Encyclopédie universalis. (2024). Carte de la république d'Haiti. Dans. **https://www.universalis.fr/atlas/amerique/amerique-centrale-et-caraibes/haiti/**

Expertise France. (2019). https://www.expertisefrance.fr/document/2018/426313/CC_PAEEV%2B2%2BPort-au-Prince_VFF.pdf

Falkenmark, M. et Widstrand, C. (1992). Population and water resources: a delicate balance. Population bulletin. Population référence bureau. *Population bulletin. Population référence bureau*.

Fenneteau, H. (2015). *L'enquete : Entretien et Questionnaire* (3e éd.). DUNOD.

Fernandez Pereda, O. (2019). *Impacts des Water operator patnerships "WOPs" sur la prestation des services d'eau dans la ville de Quito, Equateur* [Université de Montréal].

Francoeur, L.-G. (2002). Le Canada deuxième au monde pour la qualité de l'eau. *Le Devoir*. https://doi.org/https://www.ledevoir.com/non-classe/16318/le-canada-deuxieme-au-monde-pour-la-qualite-de-l-eau

Gaspard. (2015, décembre 2015). *L'eau en Haïti*. https://www.enfants-soleil.org/spip.php?article129

Gologo, H. (2012). *Journée mondiale de l'eau: cap sur la gestion le traitement et recyclage*. https://minustah.unmissions.org/journ%C3%A9e-mondiale-de-l%E2%80%99eau-2012-cap-sur-la-gestion-le-traitement-et-le-recyclage

Goulet, J. (2006). *L'organisation des services urbaines: réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince* [Université du Quebec a Montreal].

Grassi, V. (2005). Sociologie compréhensive et phénoménologie sociale. Dans Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne. *ERES*, 61-93.

Groupe Agence Francaise de développement. (2024). De l'eau potable pour tous : l'action d'agua do au Brésil. *Revue secteur privé et developpement no 42*. https://www.proparco.fr/fr/article/de-leau-potable-pour-tous-laction-daguas-do-rio-au-bresil

Groupe de la Banque Mondiale. (2018). *Regarder Au-Delà de la Provision par le Gouvernement des Services en Eau et Assainissement. Les Choix et Pratiques des Plus Vulnérables en Haïti*.

https://documents1.worldbank.org/curated/en/224581524205194413/pdf/Looking-beyond-government-led-delivery-of-water-supply-and-sanitation-services-the-market-choices-and-practices-of-Haiti-s-most-vulnerable-people.pdf

Hrudey, S. E., Payment, P., Huck, P. M., Gillham, R. W. et Hrudey, E. J. (2003). A fatal waterborne disease epidemic in Walkerton Ontario: comparison with other waterborne outbreaks in the developed world. . *Water Sci. Technol., 47*, 7-14.

Human Rights Watch. (2024, Répéré le 24 février 2024). Haiti, événements 2023. https://www.hrw.org/fr/world-report/2024/country-chapters/haiti.

Ile de France et Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement. (2009). *Eau et assainissement en Haïti Réforme sectorielle et développement de la coopération décentralisée et non gouvernementale*.

Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique. (2023). *Les comptes économiques en 2023* https://ihsi.gouv.ht/statistiques/statistiques_economiques/comptes_nationaux#:~:text=Cumulant%20124%2C9%20milliards%20de,%25%20pour%20l'exercice%20ant%C3%A9rieur.

Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique. (2024, Repéré le 27 janvier 2024). *Indicateurs clés*. https://ihsi.gouv.ht/

Jean, V. (2021). *Plan d'action de communication Du Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE/RMPP), (OREPA Ouest) DINEPA*.

Jemmali, H. (2013). Mesures de la pauvreté en eau : analyse comparative et développement de l'indice de pauvreté en eau. *VertigO, 13*(2). https://doi.org/10.4000/vertigo.13982

Jérôme, Y. et Emmanuel, E. (2016). *La problématique de l'eau dans les bidonvilles en formation : étude des cas de Canaan. Yolette Jérôme, Evens Emmanuel. La problématique de l'eau dans les bidonvilles en formation : étude des cas de Canaan. 2nd Doctoriales Sciences Sociales de l'Eau*. HAL id. hal-01411064.

Johannot, H. (1953). *L'individu et le groupe*. Delachaud et Niestlé S. A., Neuchatel.

Joseph, C. (2011). *L'hypothèse de la relance de la gestion d'une agglomération: le cas de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince* [Université d'Etat d'Haiti].

Kalinowski, I. (sd, Répéré le 13 avril 2024). Neutralité axiologique. https://www.universalis.fr/encyclopedie/neutralite-axiologique/

Kettab, A., Mitiche, R. et Bennacar, N. (2008). De l'eau pour un développement durable : enjeux et stratégies. *Revue des sciences de l'eau/journal of water svience, 21*(2), 247–256. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/018469ar.

Lawrence, P., Meigh, J. et Sullivan, C. (2002). The water poverty index : an international comparison. *Keele economics Research paper 19.*

Levallois, P. (2006). Eau potable et santé publique : défis actuels et futurs. *Revue des sciences de l'eau / Journal of Water Science, 19*(2), 127–135. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/013046ar

Madiou, T. (1989). *Histoire d'Haïti. Tome III, 1804-1806*. Henri Deschamps

Manigat, L. F. (2002). *Eventail d'Histoire Vivante d'Haïti, des préludes à la révolution de Saint-Domingue jusqu'à nos (1789-1999) Tome 2*. Collection du CHUDAC.

Médecin sans frontiere. (2023). *Haïti - Département de l'Ouest - Commune de Port-au-Prince - Carte de référence*. https://reliefweb.int/map/haiti/haiti-departement-de-louest-commune-de-port-au-prince-carte-de-reference-05072023

Meny, Y. et Thoenig, J.-C. (1989). *Politiques publiques* Presse Universitaire de France.

ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique Direction Générale du Trésor. (2024). *La situation économique de la République Dominicaine*. https://search.app/Dd3W9kEK9asxVo16

ministère de la Planification et de la Coopération Externe et ministère de l'Économie et des Finances. (2012). *Plan Stratégique de Développement d'Haïti les grands chantiers pour le relèvement et le développement d'Haïti Tome I Document de consultation publique*. https://observatorioplanificacion.cepal.org/sites/default/files/plan/files/Haiti_PLAN_STRAT%C3%89GIQUE_de_developpement.pdf

Morel, J. (2007). Les ressources en eau sur Terre : origine, utilisation et perspectives dans le contexte du changement climatique – un tour d'horizon de la littérature. *HAL open science*. ffhalshs-00134979f

Muscadin, J. (2018). *Crises, violences politiques et résolutions des conflits en Haïti (1986-1994)* [Université de Poitiers].

Organisation des Nations-Unies pour l'éducation la science et la culture. (2023, Repéré le 27-02-2024). Message de Mme Audrey Azoulay, directrice generale de l'UNESCO a l'occasion de la journée mondiale de l'eau. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384683

Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture. (2019). *Rapport Mondial des Nations-Unis sur la mise en valeur des Ressources en eau* https://www.unesco.org/reports/wwdr/fr/reports

Organisation Internationale pour la Migration. (2022). *Rapport Annuel 2021. Mission en Haïti. OIM ONU Migration*.

https://haiti.iom.int/sites/g/files/tmzbdl1091/files/documents/rapport-annuel-2021-fra.pdf

Paul, S. (2023). *Pouvoir municipal et marché de rue dans l'agglomération urbaine de Port-au-Prince : une analyse des rapports sociaux entre les autorités locales et les marchandes de rue* [Université d'Ottawa].

Péan, L. J. R. (2000). *Haïti, Economie politique de la corruption (de Saint-Domingue à Haïti (1791-1870)*. Mémoire.

Péan, L. J. R. (2005). *Haïti, Economie politique de la corruption (de Saint-Domingue à Haïti 1870-1915), tome II*. Maisonneuve et Larose.

Petit-Frere, R., Vandal, J. et Werleigh, G. E. (2010). *Code rural de Boyer 1826*. Archives nationales d'Haïti 1992.

Petit-Noel, G. H. (2016). *Les élections présidentielles au XIXème siècle ; pour une sociologie historique de l'avènement des généraux Boisrond Canal et Etienne Félicité Lysius Salomon Jeune à la présidence en 1876 et 1879* [Université d'Etat d'Haiti].

Poitelon, J.-B., Joyeux, M., Welté, B., Duguet, J.-P. et Dubow, M. S. (2011). Le réseau de distribution d'eau potable : un écosystème complexe lié à des enjeux de santé publique. *Revue des sciences de l'eau/Journal of Water Science, 24*(4), 383-418. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1007627ar

Price-Mars, J. (1953). *La république d'Haïti et la république Dominicaine, tome I*. Collection du Bicentenaire.

Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD 2015-2018. *Projet « Soutien à la Résilience aux Désastres Naturels*. https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/HTI/PID84890_RESILIENCE%20NORD_Rapport%20final_2018.pdf

Quivy, R. et Campenhoudt, L. V. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3e éd.). Dunod.

Revault d'Allonnes, M., Jouary, J.-P. et Reynié, D. (2011). *« L'émotion est-elle un piège pour la politique ? »*. http://www.humanite.fr /politique/l'emotion-estelle-un-piège-pour-la-politique-table-Ronde-485523

Rouzier, S. (1892). Dictionnaire géographique et administratif d'Haiti. Dans (vol. 4). Imprimerie Aug A Heraux 1721 rue du Centre.

Saint-Armand, G. (2012). *Partis politiques et comportement électoral : vers une compréhension de l'échec des partis vis-à-vis du comportement électoral des masses dans les présidentielle haïtiennes (1990-2006)* [Université d'Etat d'Haiti].

Saint-Armand, G. (2021). *Politique de l'insécurité, une anthrologie narrative du régime d'existence institué en Haiti*. Etoile Polaire.

Saint-Dic, J. T. (1989). Les satellites urbains. *Chemin Critique Revue haitiano-caraibéen, 1(3)*, 15-54.

Santé Canada. (2002). De la source au robinet. L'approche à barrières multiples pour de l'eau potable saine. http://www.hc sc.gc.ca/hecs sesc/eau/publications/source au_robinet/tdm.htm

Savoie-Zajc, L. (2016). *L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier, & I. Bourgeois (Éds.), Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données.* (6e[e] éd.). Presses de l'Université du Québec.

Simard, M. (2012). Urbain, rural et milieux transitionnels : les catégories géographiques de la ville diffuse. *Cahiers de géographie du Québec, 56(157)*, 109–124. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1012214ar

Sironneau, J. (1996). *L'eau, nouvel enjeu stratégique mondial*. Economica. https://archive.org/details/leaunouvelenjeus0000siro/mode/2up

Trudel, L., Simard, C. et Vonarx, N. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire? . *Recherches Qualitatives, 5*(Hors Série), 38-45.

Unité Communication et Relations Publiques CTE/RMPP. (2024). *Note de protestation*. CTE/RMPP OREPA Ouest DINEPA.

Veuille, S. (2010). *Accès social à l'eau : étude de cas dans un village mossi du Yatenga* [Université de Montréal].

Vultur, M. (1997). Raymond Boudon et le paradigme de l'individualiste méthodologique. *Aspects sociologiques, 6*(1), 30-37.

Watson, N. (2012). *L'or bleu, une ressource à redéfinir : la conciliation du droit à l'eau et de ses enjeux.* [Université de Montréal.].

Weber, M. (1965). *Essai sur la théorie de la science*. Pion.

Yahiaoui, H. et Hadj Abderrahmane, N. (2021). *Gestion de l'eau d'irrigation dans la région de Ain–Temouchent* [Université Belhadj Bouchaib Ain Temouchent].